

ENQUETES SUR LA MOBILITE DE LOISIRS DU CANTON DE VAUD

RAPPORT DESCRIPTIF DES ENQUETES LOISIRS DE L'ETE 2023
ET DE L'HIVER 2023-24

NOVEMBRE 2024



IMPRESSUM

Comité de pilotage des études

DGMR - Vaud : Christian Liaudat, Lucas Meylan

EPFL : Florian Masse, Guillaume Drevon

Mandant(s)

DGMR - Vaud : Christian Liaudat, Lucas Meylan

Auteur

Dr. Florian Masse

Collaborateur scientifique Post-Doc | LaSUR (géographe)

Renseignements

Dr. Florian Masse, florian.masse@epfl.ch

Dr. Guillaume Drevon, guillaume.drevon@epfl.ch

Prof. Vincent Kaufmann, vincent.kaufmann@epfl.ch

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

Faculté de L'Environnement Naturel, Architectural et Construit

Laboratoire de Sociologie Urbaine

ENAC – Impressum

Novembre 2024

Le rapport reflète le point de vue des auteurs. Ce dernier ne correspond pas nécessairement à celui des commanditaires.

TABLE DES MATIERES

I.	Le Panel Lémanique et les enquêtes loisirs.....	6
A.	Le Panel Lémanique	6
B.	Les enquêtes loisirs	8
II.	Passation des enquêtes estivale et hivernale	10
A.	Suivi des passations	10
B.	Contrôle de l'échantillon de répondants	11
III.	Pondérations et structure sociodémographique	13
A.	Calcul de la pondération	13
B.	Répondants à l'enquête estivale	14
C.	Répondants à l'enquête hivernale.....	16
D.	Répondants aux deux enquêtes.....	19
IV.	Les courts séjours.....	22
A.	Localisations des courts séjours	22
B.	hébergement et accompagnement.....	23
C.	Modes de transports	25
D.	Activités récréatives réalisées pendant le court séjour	29
V.	Les excursions	35
A.	Fréquence des excursions	35
B.	Activités pratiquées pendant les excursions.....	36
C.	Choix de localisation	43
D.	Modes de transports	46
E.	Temporalités	50
F.	Accompagnements	52
VI.	Les loisirs quotidiens.....	54
A.	Activités pratiquées.....	54
B.	Localisations des activités de loisirs.....	55
C.	Choix de localisations	59
D.	Distances	64
E.	Modes de transports	74
F.	Temporalités	77
G.	Accompagnement.....	82
VII.	Budgets loisirs, abonnements, et offres hivernales	87
A.	Répartition du budget loisirs/vacances.....	87
B.	Abonnements, forfaits, et offres promotionnelles	89
	Conclusions Générales	91

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Suivi de la passation de l'enquête estivale.....	10
Figure 2 : Suivi de la passation de l'enquête hivernale	10
Figure 3 : Nombre de répondants de la vague hiver ayant participé à la vague été	12
Figure 4 : Pondération estivale - Age.....	14
Figure 5 : Pondération estivale - Genre	15
Figure 6 : Pondération estivale - Statut d'activité	15
Figure 7 : Pondération estivale - Niveau de formation	16
Figure 8 : Pondération hivernale – Age.....	17
Figure 9 : Pondération hivernale – Genre	17
Figure 10 : Pondération hivernale – Statut d'activité.....	18
Figure 11 : Pondération hivernale – Niveau de formation	18
Figure 12 : Pondération été+hiver – Age	19
Figure 13 : Pondération été+hiver - Genre	20
Figure 14 : Pondération été+hiver - Statut d'activité	20
Figure 15 : Pondération été+hiver - Niveau de formation.....	21
Figure 16 : Localisation des séjours de courte durée réalisés pendant les périodes estivales et hivernales.....	22
Figure 17 : Raisons du choix de localisation du séjour de courte durée en Suisse le plus marquant de la saison (en %).....	23
Figure 18 : Type d'hébergement pour le séjour de courte durée en Suisse le plus marquant de la saison (en %).....	24
Figure 19 : Personnes avec qui le séjour décrit est réalisé (en %).....	25
Figure 20 : Mode de transport principal pour se rendre sur le lieu du court séjour (en %).....	26
Figure 21 : Justifications du choix modal pour le court séjour (en %).....	27
Figure 22 : Autre mode secondaire utilisé pendant le court séjour (en %).....	28
Figure 23 : Types d'activités réalisées pendant les séjours de courte durée (en %).....	29
Figure 24 : Activités sportives et/ou de détente réalisées en extérieur pendant les courts séjours estivaux (en %)	30
Figure 25 : Activités sportives et/ou de détente réalisées en extérieur pendant les courts séjours hivernaux (en %).....	31
Figure 26 : Activités de restauration réalisées pendant les courts séjours (en %).....	31
Figure 27 : Activités culturelles réalisées pendant les courts séjours (en %).....	32
Figure 28 : Activités de divertissement et de consommation réalisées pendant les courts séjours (en %).....	33
Figure 29 : Activités sportives en terrain ou salle réalisées pendant les courts séjours (en %)	33
Figure 30 : Fréquences des excursions pour les répondants aux deux enquêtes (en %).....	35
Figure 31 : Types d'activités pratiquées pendant l'excursion la plus marquante (en %)	36
Figure 32 : Activités sportives et/ou de détente réalisées en extérieur pendant les excursions estivales (en %).....	37
Figure 33 : Activités sportives et/ou de détente réalisées en extérieur pendant les excursions hivernales (en %)	38
Figure 34 : Activités de restauration réalisées pendant les excursions (en %)	39
Figure 35 : Activités culturelles réalisées pendant les excursions (en %).....	40
Figure 36 : Activités de divertissements et de consommation réalisés pendant les excursions (en %)	41
Figure 37 : Activités sportives en terrain ou salle réalisées pendant les excursions (en %) ..	42
Figure 38 : Raisons du choix de localisation des excursions (en %).....	44
Figure 39 : Mode de transport principal pour les excursions (en %).....	46
Figure 40 : Raisons du choix du mode de transport pour les excursions (en %).....	47

Figure 41 : Autres modes que celui du déplacement domicile-excursion (en %)	48
Figure 42 : Période de réalisation de l'excursion pendant la semaine (en %)	50
Figure 43 : Période de réalisation de l'excursion pendant la journée (en %)	51
Figure 44 : Personnes accompagnant le répondant pendant l'excursion (en %)	52
Figure 45 : Proportion de répondants ayant réalisé ces activités de loisirs quotidiennement (en %)	54
Figure 46 : Raisons du choix de localisation pour les activités de restauration (en %)	59
Figure 47 : Raisons du choix de localisation pour les activités sportives et de détente en extérieur (en %)	60
Figure 48 : Raisons du choix de localisation pour les activités culturelles (en %)	61
Figure 49 : Raisons du choix de localisation pour les activités de divertissement et de consommation (en %)	62
Figure 50 : Raisons du choix de localisation pour les activités sportives sur terrain ou en salle	63
Figure 51 : Distances moyennes et médianes à vol d'oiseau entre activités de loisirs et lieu de résidence (en km)	65
Figure 52 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en été en fonction du mode de transport (en km)	66
Figure 53 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en hiver en fonction du mode de transport (en km)	67
Figure 54 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en été en fonction de l'âge (en km)	68
Figure 55 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en hiver en fonction de l'âge (en km)	69
Figure 56 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en été en fonction de la taille du ménage (en km)	70
Figure 57 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en hiver en fonction de la taille du ménage (en km)	71
Figure 58 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en été en fonction de la structure territoriale au lieu de résidence (en km)	72
Figure 59 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en hiver en fonction de la structure territoriale au lieu de résidence (en km)	73
Figure 60 : Mode de transports principal pour les loisirs (en %)	75
Figure 61 : Parts modales des activités de loisirs en été (en %)	76
Figure 62 : Parts modales des activités de loisirs en hiver (en %)	77
Figure 63 : Répartition des activités de loisirs au cours de la semaine en été (en %)	78
Figure 64 : Répartition des activités de loisirs au cours de la semaine en hiver (en %)	79
Figure 65 : Distribution temporelle des activités au cours de la journée en été (en %)	80
Figure 66 : Distribution temporelle des activités au cours de la journée en hiver (en %)	81
Figure 67 : Personnes avec qui l'activité de loisir est réalisée en été (en %)	83
Figure 68 : Personnes avec qui l'activité de loisir est réalisée en hiver (en %)	84
Figure 69 : Durant la période du 23 décembre 2023 au 29 février 2024, votre budget loisirs/vacances était... (en %)	87
Figure 70 : Répartition du budget vacances/loisirs en fonction du niveau de revenu du ménage (en %)	88
Figure 71 : Abonnements et forfaits de stations utilisés pendant l'hiver par les personnes déclarant une activité récurrente de sports d'hiver (en %)	89
Figure 72 : Offres promotionnelles ou combinées utilisées pendant l'hiver par les personnes déclarant une activité récurrente de sports d'hiver (en %)	90

I. LE PANEL LEMANIQUE ET LES ENQUETES LOISIRS

A. LE PANEL LEMANIQUE

La Suisse, à l'instar d'autres pays européens, se retrouve face à l'urgence climatique. Plusieurs collectivités locales, dont les Cantons de Genève et de Vaud, ont même déclaré « l'état d'urgence climatique » pour leur territoire, ce qui implique une réorientation très forte de nombreuses politiques publiques.

Une partie du travail pourra être menée grâce à de nouvelles technologies dites propres ou à des optimisations liées à la digitalisation. Il n'en reste pas moins que pour atteindre les objectifs fixés par la COP21 dans le cadre des accords de Paris, il est également nécessaire de compter sur une transformation importante des modes de vie.

La transformation des modes de vie concerne de multiples sphères d'activités :

- professionnelle (travail, télétravail, voyages professionnels) ;
- des loisirs et des achats (téléachat, destinations et activités préférées) ;
- familiale.

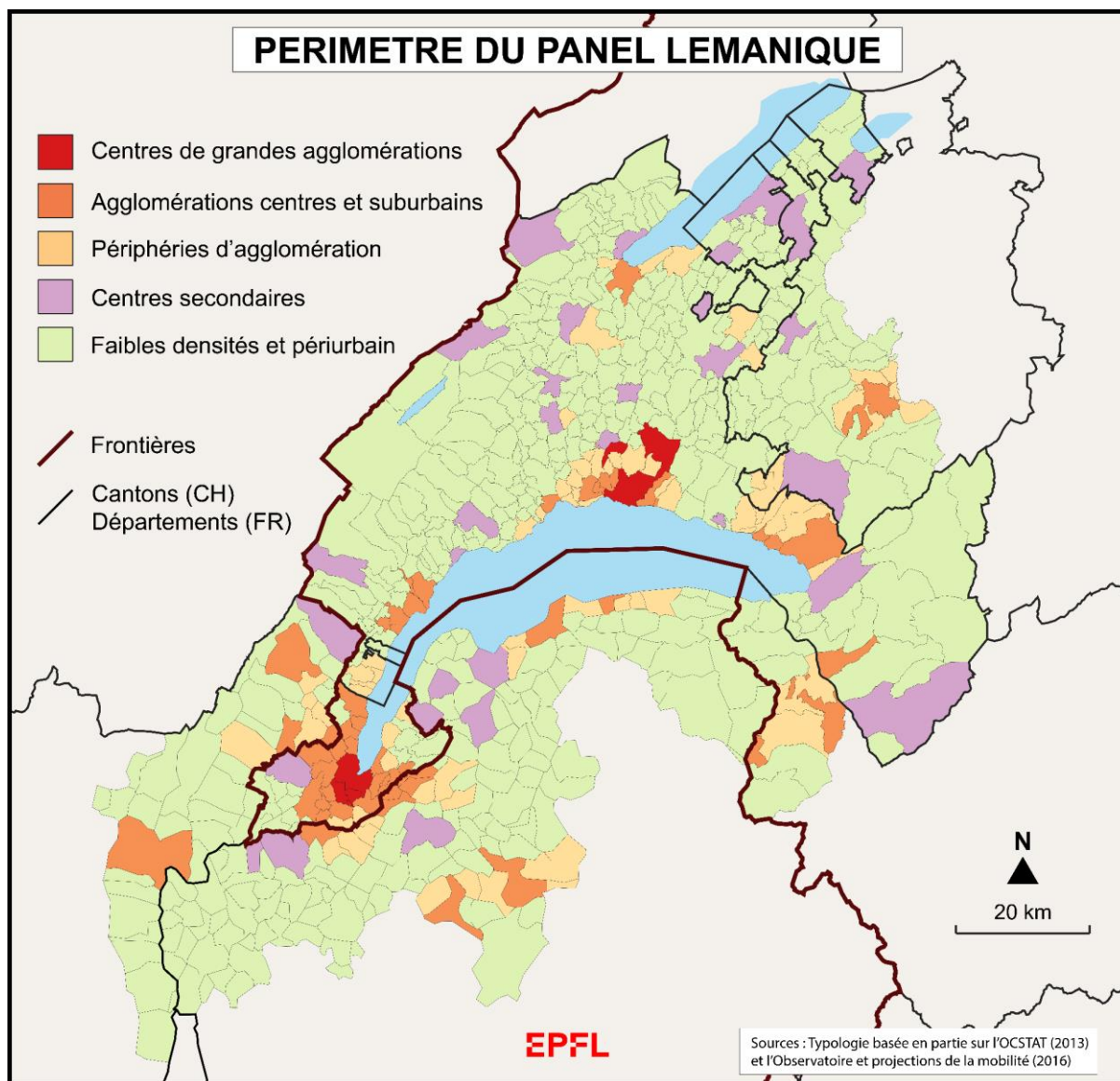
*La **mobilité**, qui se retrouve au croisement de ces sphères d'activités, est directement concernée par cette **transformation des modes de vie**. Il est non seulement question de la portée spatiale des déplacements, mais aussi des moyens de transport utilisés. La problématique de la mobilité s'étend par ailleurs jusqu'aux choix de localisation résidentielle, à l'équipement des quartiers en commerces et services, ou encore à leur accessibilité.*

LANCEMENT DU PANEL LÉMANIQUE

Pour être en mesure de mener une recherche de pointe sur la transition des modes de vie afin d'atteindre la neutralité carbone, la faculté ENAC de l'EPFL a initié en 2022 la création d'un observatoire pour une durée de 5 ans. Celui-ci a pour but de mesurer l'évolution des comportements, des usages et des opinions des individus de façon longitudinale par une série d'enquêtes de panel composées d'un échantillon représentatif de la population de l'Arc Lémanique. Il s'inscrit dans le déploiement du cluster de recherche ENAC « Sustainable Territories » et fournit une infrastructure que la faculté ENAC met au service de ses laboratoires, et de ses partenaires, en vue de développer des recherches interdisciplinaires et appliquées.

Le périmètre du panel couvre l'ensemble de l'Arc Lémanique, c'est-à-dire les cantons de Genève et de Vaud, une partie des cantons de Fribourg et du Valais, le Pays de Gex, le Chablais et le Genevois français. Celui-ci a été établi en tenant compte de la structure des mobilités entre les communes de résidence et les communes attractives pour l'emploi ou d'autres activités quotidiennes. Le territoire du Panel Lémanique se découpe selon une typologie en 5 catégories :

- centres de grandes agglomérations ;
- agglomérations centres et suburbains ;
- périphéries d'agglomération ;
- centres secondaires ;
- faibles densités et périurbain.



PLAN D'ÉTUDE

La mise en place du Panel Lémanique a été développée avec le soutien de l'équipe de FORS de l'Université de Lausanne, spécialisée dans ce type d'enquêtes. À partir d'un premier tirage initial, les répondants sont sollicités à intervalles réguliers pour différentes enquêtes prévues sur une durée prévue de 5 ans. La taille de l'échantillon initial anticipe le phénomène d'attrition au fil du temps de façon à ce que les données de la dernière enquête garantissent un effectif suffisant pour chacune des 5 catégories de la typologie territoriale. Les données issues des enquêtes du Panel Lémanique seront mises à disposition de la communauté scientifique et des partenaires du projet « Urban and Territorial Data Platform » développée à l'ENAC. Les enquêtes structurantes et thématiques prévues chaque année sont les suivantes :

- 2022 : mobilité ;
- 2023 : consommation des ménages ;
- 2024 : mobilité ;
- 2025 : consommation des ménages ;
- 2026 : mobilité.

Les autres enquêtes (1 ou 2 par année) dépendent des propositions ou besoins des partenaires, à l'image de l'enquête menée lors du printemps 2023 qui prend la forme d'un suivi GPS complémentaire à l'enquête mobilité 2022. C'est dans ce cadre qu'ont vu le jour les deux enquêtes sur les mobilités de loisirs, la première étant financée par l'EPFL, et la seconde par la DGMR et l'État de Vaud.

Les enquêtes qui concernent la mobilité portent en particulier sur les habitudes et leurs changements, puis sur les facteurs qui permettent de les expliquer. Elles permettront en particulier de rendre compte :

- des habitudes de mobilité de la vie quotidienne et du weekend ;
- des déplacements avec nuitée(s) et des voyages ;
- des logiques qui sous-tendent les choix de modes de transport ;
- des rythmes de vie.

En marge de ces préoccupations centrales, la question des kilomètres parcourus ainsi que celle des dispositions de la population à l'égard de l'usage de modes de transport alternatifs à la voiture sont également envisagées. La répétition des enquêtes jusqu'en 2026 permettra d'observer l'évolution des comportements dans le temps, notamment en lien avec l'évolution des parcours de vie, des politiques d'aménagement du territoire ou de la mobilité, ou encore des rapports individuels au développement durable.

Pour la première enquête qui fait l'objet de ce rapport, 48'000 invitations ont été envoyées par courrier afin de constituer l'échantillon désiré. Deux courriers de relance ont également permis d'assurer le volume de recrutement nécessaire. Une passation de l'enquête au format digital (online) a été retenue, avec un module web disponible sur un site dédié. Parmi les 11'234 réponses exploitables collectées lors de la première vague du Panel Lémanique, 10'202 individus ont répondu à l'ensemble des questions nécessaires au redressement de l'échantillon de la 1^{ère} vague mobilités afin garantir la représentativité des indicateurs présentés.

B. LES ENQUETES LOISIRS

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Les activités de loisirs se multiplient et se diversifient depuis une trentaine d'années, produisant par leur diversité spatiale et temporelle, des déplacements difficiles à appréhender. Pourtant, **ce sont aujourd'hui ces activités quotidiennes qui génèrent les déplacements les plus longs, et de surcroît le plus souvent en voiture.**

Comprendre la mobilité des loisirs est essentielle à la mesure des impacts du comportement humain sur l'environnement. D'une part, les déplacements sont souvent effectués par des modes individuels motorisés, et il est donc nécessaire de promouvoir des alternatives basées sur les opportunités récréatives, les caractéristiques territoriales et l'échelle des déplacements. D'autre part, certains types d'activités peuvent mettre l'environnement à rude épreuve, en particulier aux périodes de vacances scolaires, quand le volume d'activité de loisirs est élevé. Cette pression anthropique, causée par la surfréquentation doit donc être remise en question. C'est pourquoi le projet de recherche se concentre sur le comportement individuel en matière de déplacement, qui peut être en partie déterminé par l'accessibilité des installations de loisirs. Il met ainsi en évidence le potentiel de changement vers des activités de loisirs plus durables.

Les dimensions des attitudes face aux choix de mobilités de loisirs, des motivations conduisant à la réalisation des activités, et des modes de vie individuels peuvent contribuer utilement à clarifier la grande variété de comportements de déplacements.

La prise en compte de cette diversité nécessite d'observer l'utilisation de l'environnement urbain et non urbain à travers le prisme des modes de vie, en considérant les choix modaux, les lieux de résidence et les activités quotidiennes; des attitudes vis-à-vis des opportunités et des alternatives; et des motivations à réaliser un déplacement ou une activité.

PLAN DU QUESTIONNAIRE

L'objectif du projet présenté ici est d'apporter une dimension supplémentaire par un focus sur les pratiques de loisirs pendant les périodes estivales et hivernales, en faisant correspondre ces pratiques aux choix individuels déterminés par **1) l'accessibilité aux transports, 2) les équipements de loisirs disponibles, 3) les caractéristiques sociodémographiques, 4) les modes de vie, 5) les attitudes/choix**. L'infrastructure de recherche du Panel Lémanique nous permet d'accéder à un échantillon de la population résidente ayant déjà répondu à plusieurs enquêtes en 2022 et 2023, à propos de leurs caractéristiques sociodémographiques, leurs équipements et leurs habitudes de consommations. En se focalisant **exclusivement sur les résidents du Canton de Vaud**, les enquêtes mobilités de loisirs fournissent quant à elles des données sur les pratiques récréatives.

Ce questionnaire se découpe en quatre parties, venant questionner l'emploi du temps global de l'été à propos des séjours et excursions réalisées, puis les courts séjours, les excursions, et les activités récréatives de courtes durées dans le détail.

1^{ère} partie : Emploi du temps estival • Vacances • Nombre et type de séjours	3^{ème} partie : Excursions • Choix d'une excursion marquante : ○ Localisation(s) excursions ○ Justification de la localisation de l'excursion ○ Temporalité ○ Accompagnement ○ Type d'activité(s) ○ Mode de transport principal ○ Justification du mode de transport ○ Autres modes sur place
2^{ème} partie : Courts séjours • Si un seul court séjour : ▪ Localisation ▪ Justification du choix de localisation ▪ Temporalité ▪ Hébergement ▪ Accompagnement ▪ Activités réalisées sur place ▪ Mode de transport ▪ Raison du choix du mode de transport ▪ Autres modes sur place • Si plusieurs courts séjours : ○ Nombre ○ Choix d'un séjour marquant : ▪ Localisation ▪ Justification du choix de localisation ▪ Temporalité ▪ Hébergement ▪ Accompagnement ▪ Activités réalisées sur place ▪ Mode de transport ▪ Raison du choix du mode de transport ▪ Autres modes sur place	4^{ème} partie : Activités de courtes durées • Types d'activités pratiquées • Récurrence • Temporalité • Choix d'une activité spécifique récurrente : ○ Localisation ○ Justification ○ Accompagnement ○ Mode de transport ○ Justification du mode de transport

II. PASSATION DES ENQUETES ESTIVALE ET HIVERNALE

A. SUIVI DES PASSATIONS

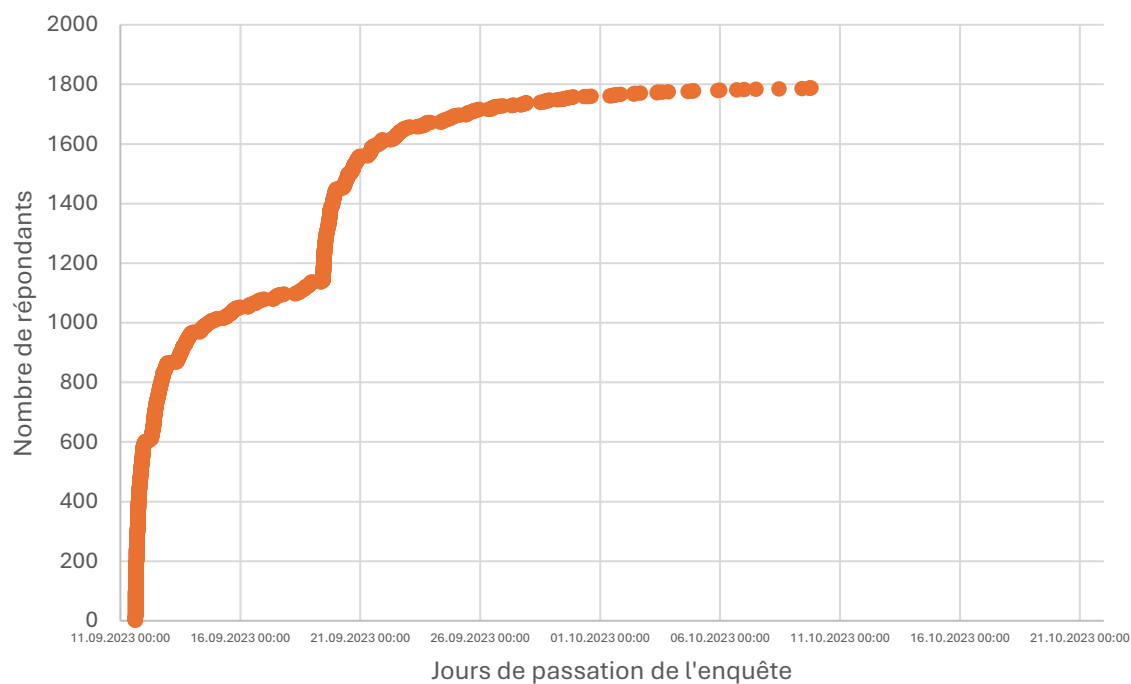


Figure 1 : Suivi de la passation de l'enquête estivale

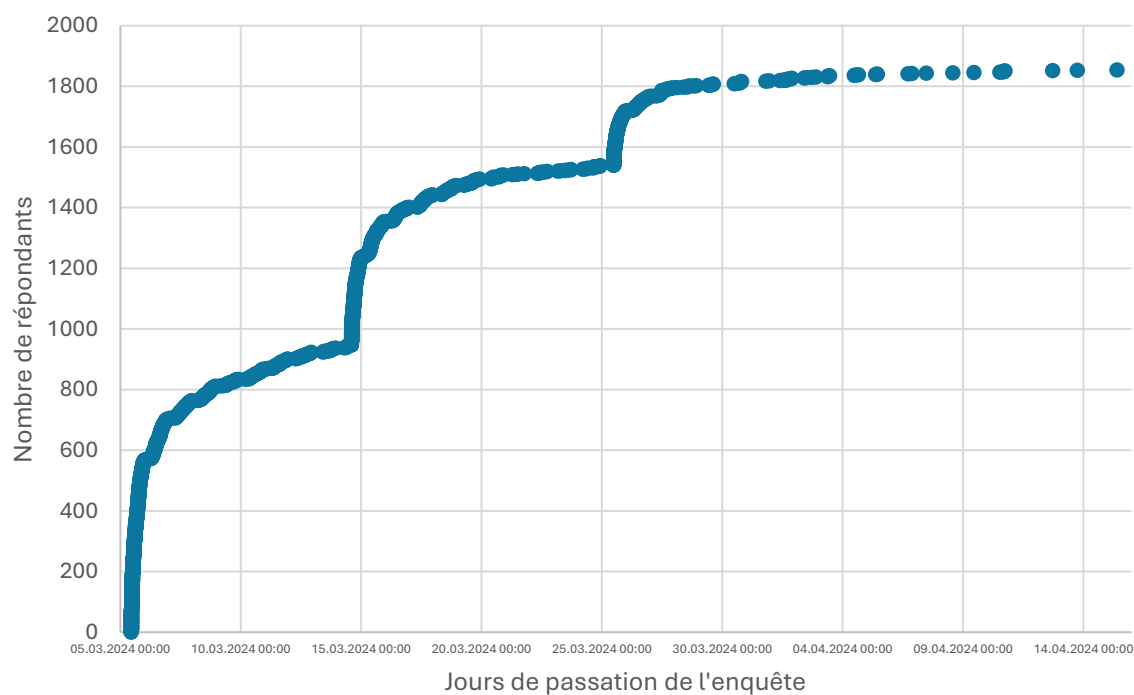


Figure 2 : Suivi de la passation de l'enquête hivernale

Dans le cadre de ce projet portant sur les mobilités de loisirs dans le Canton de Vaud, deux enquêtes ont été réalisées :

- Une enquête portant sur les mobilités estivales s'est déroulée du 11.09.2023 au 09.10.2023 (Figure 1)
- Une enquête portant sur les mobilités hivernales s'est déroulée du 05.03.2023 au 15.04.2024 (Figure 2)

Pour inviter les participants vaudois du Panel Lémanique à répondre à ces enquêtes, un e-mail leur a été envoyé. Pour l'enquête estivale, cet e-mail a été suivi d'un rappel 10 jours plus tard. Dans le but de recueillir un nombre équivalent de répondants en tenant compte de la perte progressive de répondants, l'enquête hivernale a elle été composée d'une invitation et de 2 rappels.

Les effets des rappels peuvent s'observer sur les courbes du suivi de passation (Figures 1 et 2). Le rappel unique en été a permis d'augmenter de plus d'un tiers le nombre de répondants pour atteindre **1'788** questionnaires remplis tandis que le double rappel en hiver a permis de doubler le nombre de réponses au cours de la passation pour stopper à **1'854** répondants.

B. CONTROLE DE L'ECHANTILLON DE REPONDANTS

Ces deux enquêtes ont été pensées afin d'étudier deux périodes propices aux séjours et aux loisirs, mais aussi dans le but de comparer les comportements de la population entre l'été et l'hiver. Dans ce contexte, les questionnaires sont les plus similaires possibles, constitués en grande majorité de questions et de choix de réponses équivalents. Réalisées dans le cadre du Panel Lémanique, ces enquêtes bénéficient également des réponses des mêmes participants aux précédentes vagues réalisées, et notamment des données sociodémographiques récoltées pendant la vague 1 *Mobilités* de l'automne 2022. Ces caractéristiques sont particulièrement nécessaires à l'étude des déterminants de la mobilité, et il est donc essentiel de pouvoir associer les bases de données entre elles. Pour cela, nous devons nous assurer que les répondants soient effectivement les mêmes personnes au sein du ménage, et qu'ils aient répondu à toutes les enquêtes que nous exploitons.

TEST DU CHANGEMENT DE REPONDANT

Années de naissance identiques à la vague de recrutement	1'797
Années de naissance différentes à la vague de recrutement	38
Pas de date renseignée	19
Total de répondants en hiver	1'854

Tableau 1 : contrôle du répondant avec la date de naissance

Pour s'assurer de la fiabilité de l'échantillon, une question de contrôle sur l'année de naissance a été posée dans l'enquête hivernale. Seuls ceux qui ont une année de naissance identique constitue l'échantillon de référence pour le suivi des personnes des deux enquêtes. Nous avons constaté que parmi les répondants, 19 n'ont pas répondu à cette question, et 38 ont recensés une date de naissance différente à la référence (Tableau 1).

Par conséquent, ces individus ont été supprimé de la base exploitée, et ne sont pas comptabilisés dans les résultats présentés ici.

PARTICIPATION AUX ENQUETES ET CREATION D'UN ECHANTILLON COMPARATIF

Afin de redresser l'échantillon de répondants pour qu'il soit représentatif de la population vaudoise, quatre questions sociodémographiques issues de la vague 1 doivent être complétées (voir III.). Si l'une ou plusieurs de ces questions sont incomplètes, les répondants concernés ne peuvent être inclus dans la pondération.

Dans ce cadre, les effectifs pour les enquêtes estivales et hivernales sont les suivants :

- Enquête estivale : **1'617** répondants
- Enquête hivernale : **1'662** répondants

Afin de comparer les enquêtes estivales et hivernales, un troisième échantillon de répondants est constitué, intégrant les participants aux deux enquêtes loisirs. Ainsi, trois échantillons distincts peuvent être employés en fonction des besoins : les échantillons été et hiver pour étudier les comportements pendant chaque saison, et un échantillon « été+hiver » pour comparer les comportements entre les deux saisons.

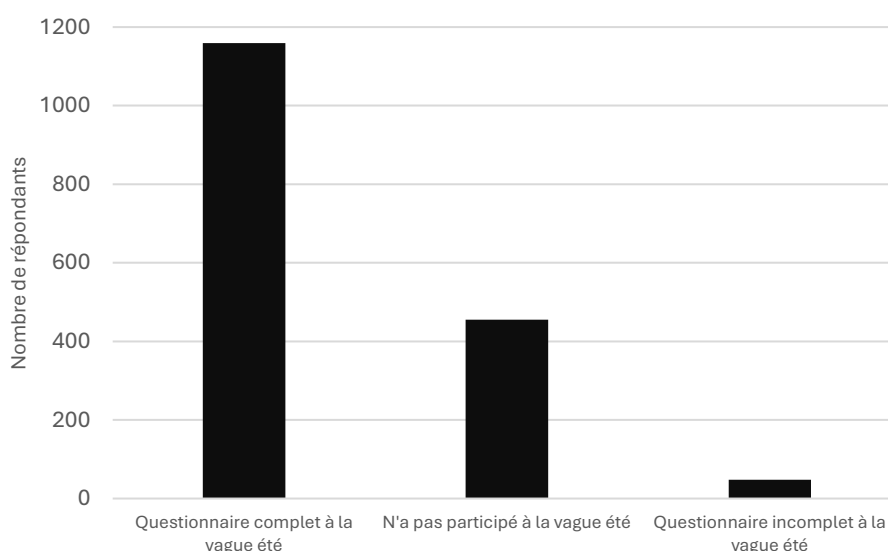


Figure 3 : Nombre de répondants de la vague hiver ayant participé à la vague été

Parmi les répondants à l'enquête hivernale (Figure 3) :

- **1'159** ont également répondu à l'enquête estivale
- **48** ont répondu de façon incomplète à l'enquête estivale
- **455** sont des participants au Panel, ont répondu à la vague 1 *Mobilités* mais n'ont pas répondu à l'enquête estivale

Finalement, trois échantillons de répondants sont constitués afin d'étudier de façon représentative les mobilités de loisirs pendant l'été, et pendant l'hiver. 1'617 personnes constituent l'échantillon estival, 1'662 personnes constituent l'échantillon hivernal, et parmi eux, 1'159 personnes ont répondu aux deux enquêtes et constituent l'échantillon comparatif.

III. PONDERATIONS ET STRUCTURE SOCIODEMOGRAPHIQUE

Trois pondérations ont été réalisées afin de correspondre aux enjeux d'analyses et de comparabilité des deux enquêtes :

- Une pondération pour les **1'617** répondants à l'enquête estivale
- Une pondération pour les **1'662** répondants à l'enquête hivernale
- Une pondération pour les **1'159** répondants aux deux enquêtes

A. CALCUL DE LA PONDÉRATION

Sur le même principe que les pondérations réalisées pour les précédentes vagues, ces trois pondérations ont été calculées sur la base de l'**âge**, du **genre**, du **statut d'activité**, et du **niveau de formation**.

Dans le but de faire correspondre les données sociodémographiques tirées des enquêtes du Panel Lémanique avec les statistiques vaudoises, trois modalités de la variable du statut d'activité ont été fusionnées. Les personnes en emploi ont été regroupées en une seule catégorie, car le niveau de détail de la variable dans l'enquête est plus important que celui des données de recensement du canton de Vaud : les modalités *Une activité professionnelle à plein temps (100 %)*, *Une activité professionnelle à temps partiel (90 % ou moins ; y. c. job occasionnel)*, et *Plusieurs activités professionnelles à temps partiel (90 % ou moins ; y. c. job occasionnel)*, ont été regroupé dans une seule variable *En emploi*.

Afin de calculer la pondération d'une enquête, les proportions de chacune des modalités de variables dans l'enquête sont comparées aux proportions de ces modalités pour la population vaudoise. Chaque modalité de variable est attitrée d'un coefficient de proportionnalité entre enquête et population effective. Chaque individu étant associé à une modalité pour les quatre variables en fonction de ses caractéristiques personnelles, quatre coefficients d'âge, de genre, de statut d'activité, et de niveau de formation lui sont attribués. La moyenne de ces quatre coefficients constitue finalement le coefficient de pondération individuel.

$$P(ijkl) = \left(\frac{ng_iVD}{ng_iPL} + \frac{na_jVD}{na_jPL} + \frac{nf_kVD}{nf_kPL} + \frac{ns_lVD}{ns_lPL} \right) / 4$$

Avec :

- $P_{(ijkl)}$: Pondération du répondant aux caractéristiques sociodémographiques identifiées par les modalités i, j, k, et l
- ng_iVD : nombre d'habitants du canton de Vaud dont le genre g correspond à la modalité i
- ng_iPL : nombre de répondants du Panel Lémanique dont le genre g correspond à la modalité i
- na_jVD : nombre d'habitants du canton de Vaud dont l'âge a correspond à la modalité j
- na_jPL : nombre de répondants du Panel Lémanique dont l'âge a correspond à la modalité j

- nf_{kVD} : nombre d'habitants du canton de Vaud dont le niveau de formation f correspond à la modalité k
- nf_{kPL} : nombre de répondants du Panel Lémanique dont le niveau de formation f correspond à la modalité k
- ns_{lVD} : nombre d'habitants du canton de Vaud dont le statut d'activité s correspond à la modalité l
- ns_{lPL} : nombre de répondants du Panel Lémanique dont le statut d'activité s correspond à la modalité l

Les trois parties suivantes présentent la comparaison entre la structure de la population vaudoise, la structure des échantillons des deux enquêtes, et l'effet des redressements réalisés.

B. REPONDANTS A L'ENQUETE ESTIVALE

Cette partie présente les indicateurs utilisés pour réaliser la pondération spécifique à l'enquête estivale et son effet sur le redressement de l'échantillon initial, en les comparant à la structure de la population vaudoise.

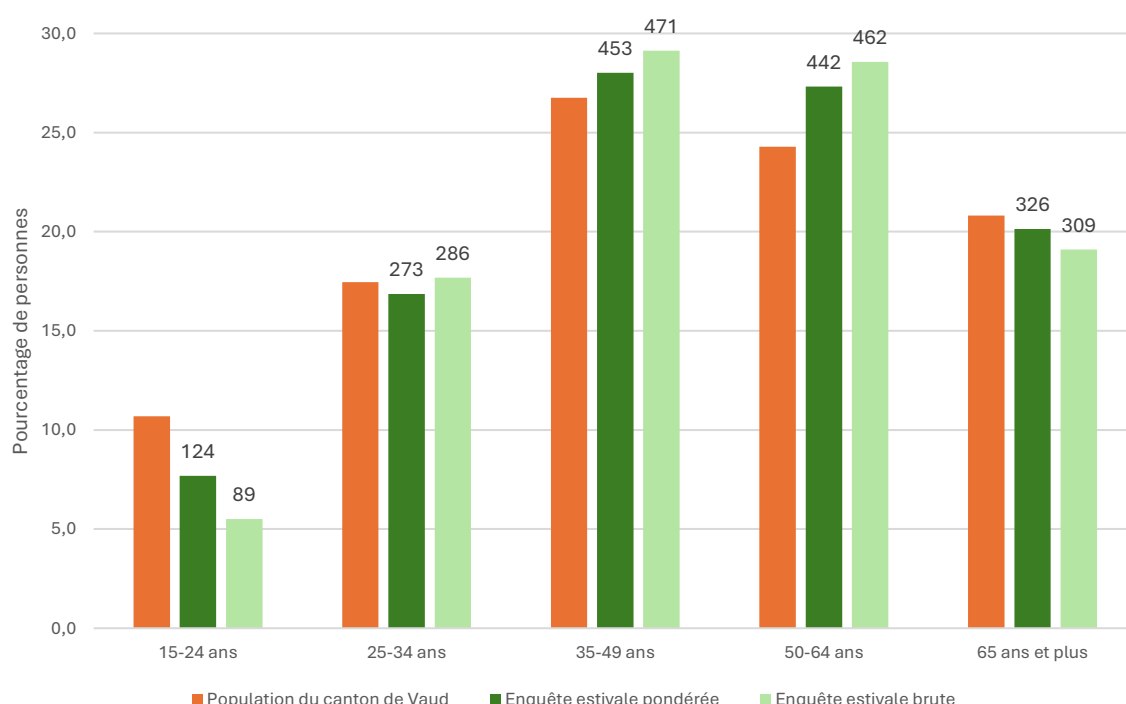


Figure 4 : Pondération estivale - Age

La structure par âge (Figure 4) est caractéristique d'une pyramide des âges d'un pays occidental qui tend à voir sa population vieillir, avec cependant quelques différences typiques entre population effective et échantillon d'une enquête quantitative, à savoir une sur-représentation de répondants de plus de 50 ans. Les causes sont multiples : un nombre inférieur d'adresses de domicile pour les jeunes, ainsi qu'un intérêt plus faible à répondre aux enquêtes, mais aussi une plus grande disponibilité des personnes plus âgées à prendre le temps de répondre.

Plus d'un quart de la population du canton de Vaud se situe dans la tranche 35-49 ans, et si cette tranche est aussi la plus représentée dans l'enquête, les effectifs y sont quasiment aussi élevés dans la tranche 50-64 ans. De ce fait, un déséquilibre apparaît pour les populations les plus jeunes. Les 15-24 ans ne sont que 6% de l'effectif de l'enquête contre 11% de la population vaudoise. La pondération permet cependant de remonter ce pourcentage à 8%.

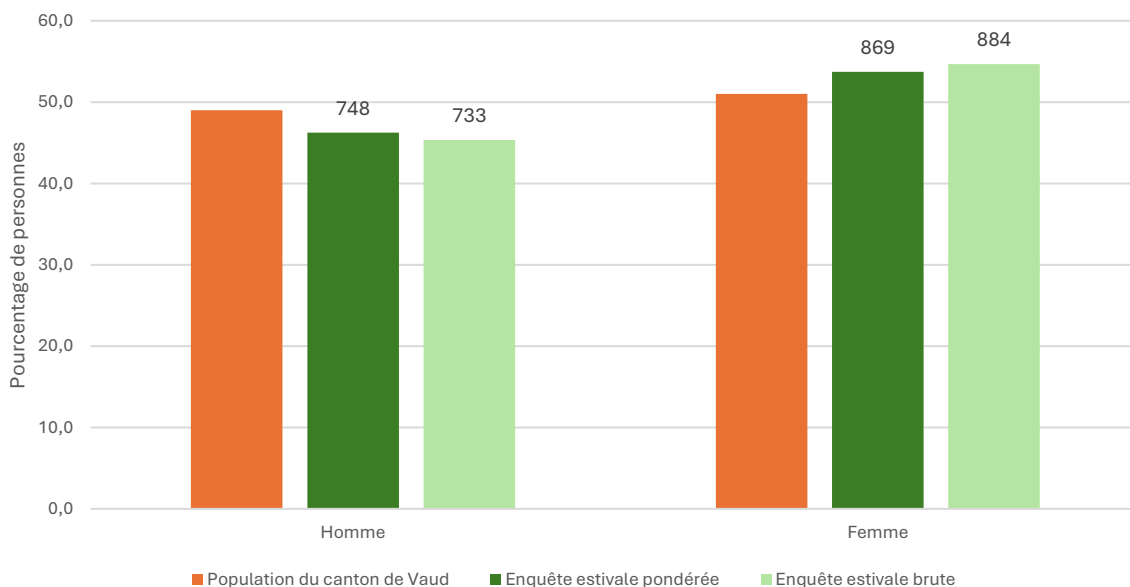


Figure 5 : Pondération estivale - Genre

Alors que la population vaudoise est quasiment égalitaire sur le plan du genre (Figure 5), les enquêtes tendent à voir une sur-présentation de femmes parmi les répondants. Dans le cadre de cette enquête estivale, la pondération permet de redresser l'échantillon de 45% d'hommes à 46%, alors que la population vaudoise est composée à 49% d'hommes.

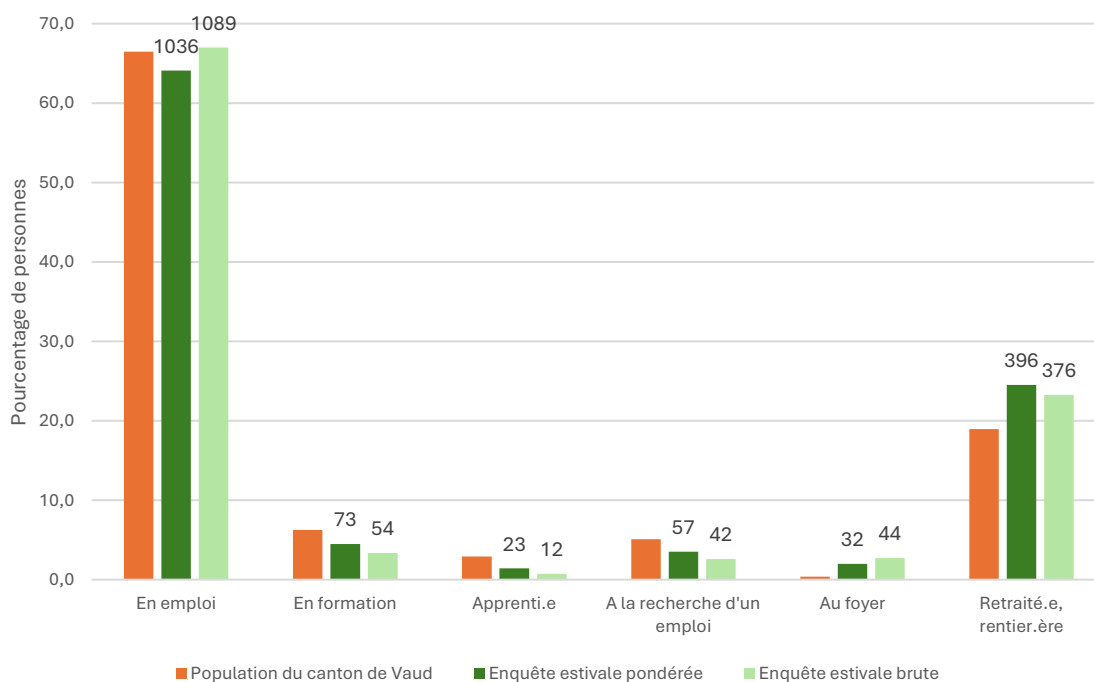


Figure 6 : Pondération estivale - Statut d'activité

La variable du statut d'activité est particulièrement déséquilibrée (Figure 6), car la majorité de la population, 67% dans le canton de Vaud, est composée de personnes en emploi. Pour autant, cette variable est nécessaire afin de permettre une meilleure représentation des autres types de statut d'activité, à savoir les personnes en formation, en apprentissage, en recherche d'emploi, au foyer, et à la retraite.

En revanche, le redressement contraint ici une baisse du taux de personnes en emploi en dessous des valeurs de la population vaudoise, car il est également influencé par les autres variables de la pondération. Par exemple, la nécessité de faire remonter les taux de personnes jeunes, ou n'ayant pas ou peu de diplômes tend à compenser la proportion de personnes en emploi.

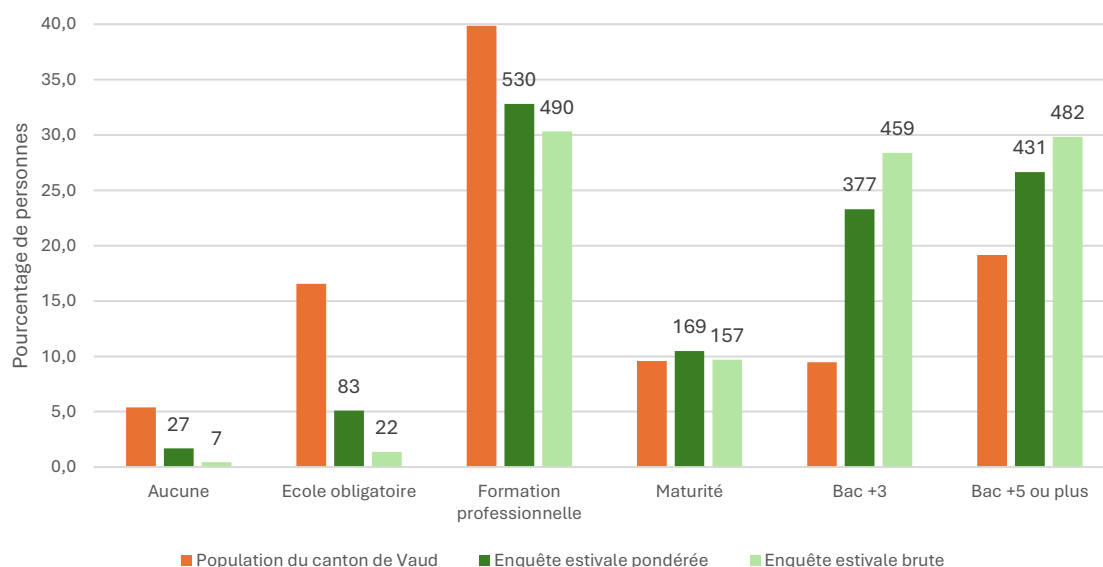


Figure 7 : Pondération estivale - Niveau de formation

Le niveau de formation présente également de fortes différences entre la population résidente vaudoise, et l'échantillon de répondants à l'enquête (Figure 7). Caractéristique des enquêtes réalisées en ligne sur des sujets de société, ce sont les personnes ayant réalisé des études supérieures qui sont majoritaires. Les écarts entre enquête et population effective pour les personnes les moins diplômées sont ainsi compensés par la pondération qui permet de multiplier par quatre les proportions de personnes sans diplômes, ainsi que de personnes n'ayant fait que l'école obligatoire.

C. REPONDANTS A L'ENQUETE HIVERNALE

Cette partie présente les indicateurs utilisés pour réaliser les pondérations spécifiques à l'enquête hivernale en comparant la structure de la population vaudoise, l'échantillon de l'enquête hivernale, et son redressement spécifique.

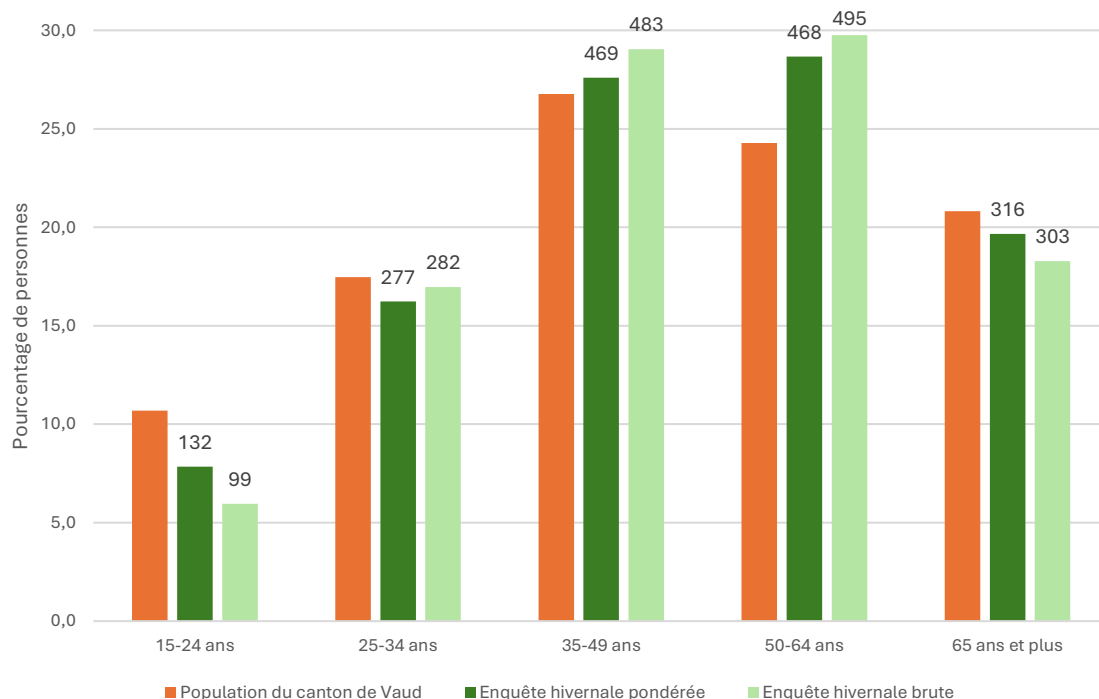


Figure 8 : Pondération hivernale – Age

Contrairement à l'enquête estivale, le groupe d'âge le plus représenté dans l'enquête hivernale est celui des 50-64 ans, regroupant 30% de l'échantillon (Figure 8). Alors que la population vaudoise n'est constituée que de 24% de cette catégorie, le redressement permet de rapprocher l'échantillon de l'enquête à 28%. Ce redressement à la baisse, qui concerne les personnes comprises entre 25 et 65 ans, permet une remontée des effectifs des groupes d'âges extrêmes de l'enquête, à savoir les 15 à 24 ans, qui passent de 6 à 8%, et les 65 ans et plus, qui passent de 18 à 21%.

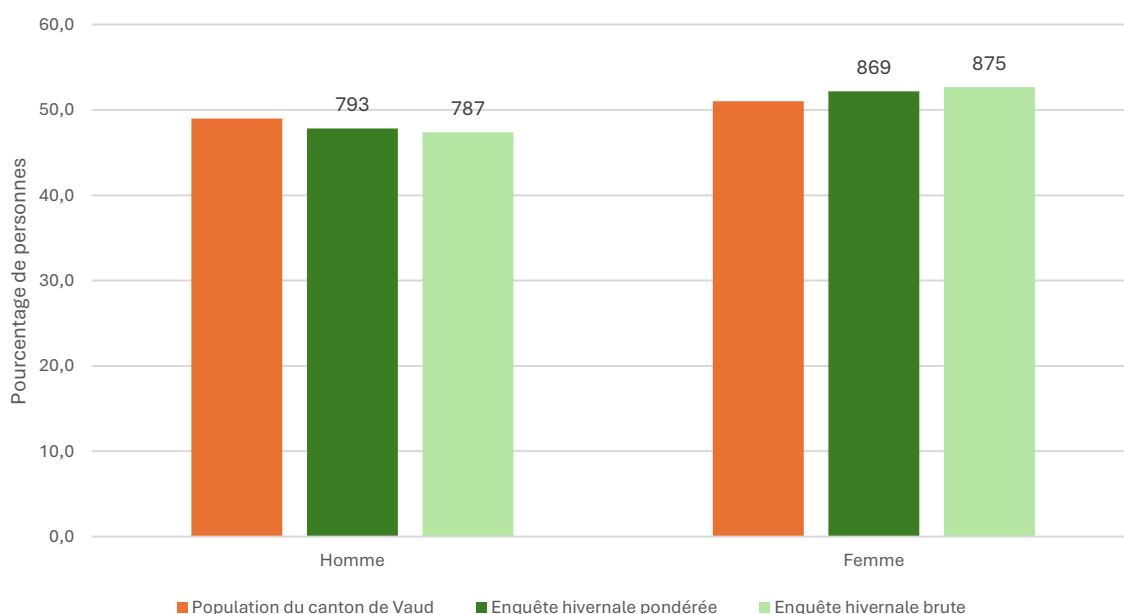


Figure 9 : Pondération hivernale – Genre

Le déséquilibre de genre est très peu présent dans cette enquête hivernale, avec seulement 1,5% d'écart entre la structure de la population vaudoise et celle des répondants (Figure 9).

Après redressement, cet écart se réduit à 1,2%, conservant ainsi une légère sur-représentation des femmes par rapport aux hommes.

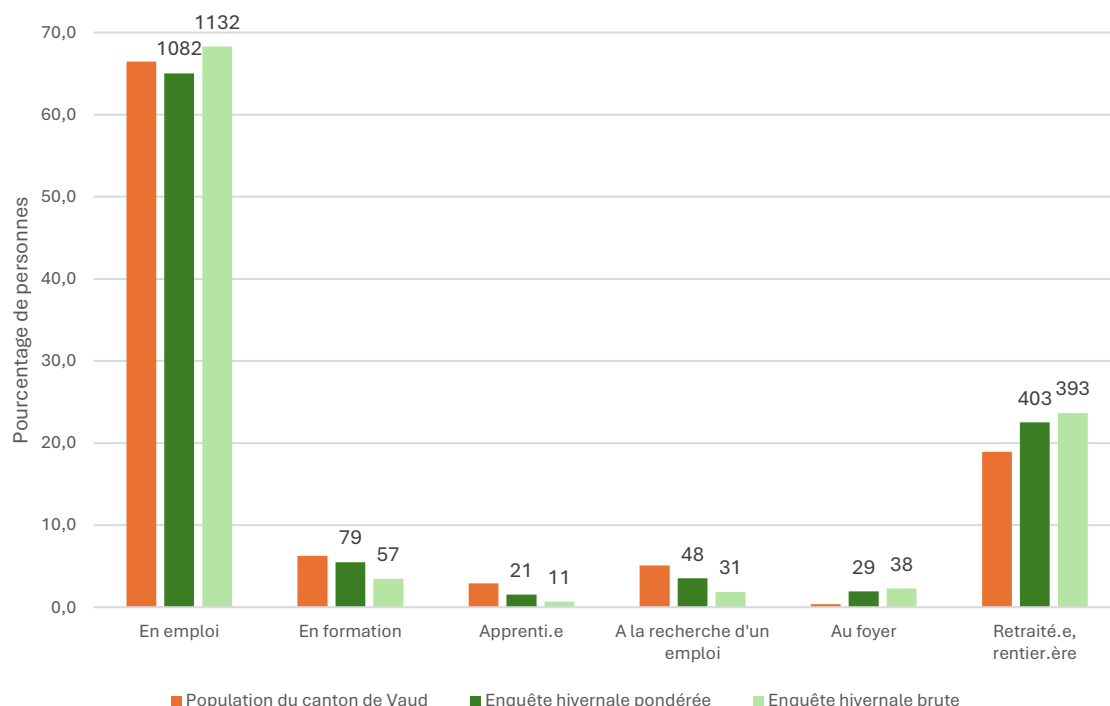


Figure 10 : Pondération hivernale – Statut d'activité

Le statut d'activité nécessite plusieurs ajustements car il touché par une sur-représentation des personnes en emploi et des retraités dans l'enquête (Figure 10). De ce fait, la pondération réduit ces proportions au profit des personnes en formation (de 3,4 à 5,5%), des apprentis (de 0,7 à 1,5%), et des personnes en recherche d'emploi (de 1,9 à 3,5%).

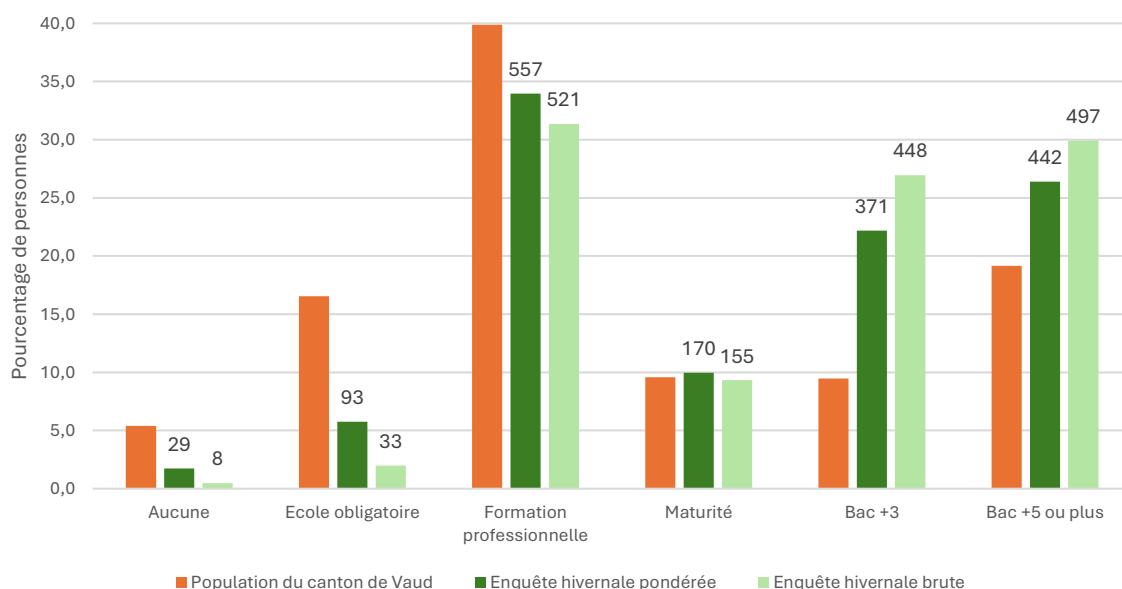


Figure 11 : Pondération hivernale – Niveau de formation

Le niveau de formation présente également des déséquilibres entre population résidente du canton de Vaud et répondants à l'enquête (Figure 11). Il est caractérisé par une sur-représentation de répondants diplômés dans le supérieur, qui sont habituellement plus

disposés à répondre à des enquêtes que les personnes mois ou non diplômées. Le redressement permet ici de forts ajustements en réduisant significativement les proportions de personnes diplômées, l'écart entre population résidente du canton de Vaud et enquête passant de 11 à 7% pour les personnes avec 5 années d'études supérieures ou plus, et de 18 à 13% pour les personnes avec 3 années d'études supérieures.

D. REPONDANTS AUX DEUX ENQUETES

Cette partie présente les indicateurs utilisés pour réaliser la pondération commune aux deux enquêtes, pour les répondants ayant participé aux deux vagues, en comparant population résidente du canton de Vaud, structure sociodémographique des enquêtés, et structure pondérée.

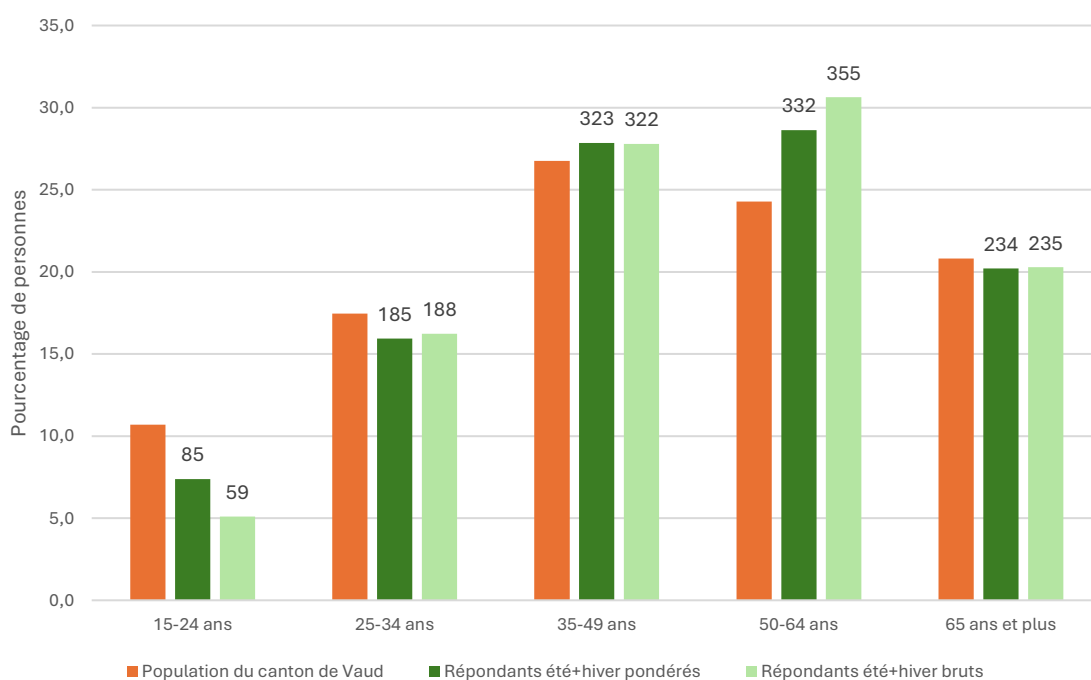


Figure 12 : Pondération été+hiver – Age

A l'exception des 15-24 ans et des 50-64 ans, la structure par âge de l'échantillon est proche de la structure de la population du canton de Vaud (Figure 12). De ce fait, le redressement ne produit que peu d'effets sur les autres modalités mais permet un rehaussement du taux de jeunes de 5 à 7%, et une baisse du taux de 50 à 64 ans de 31 à 29%.

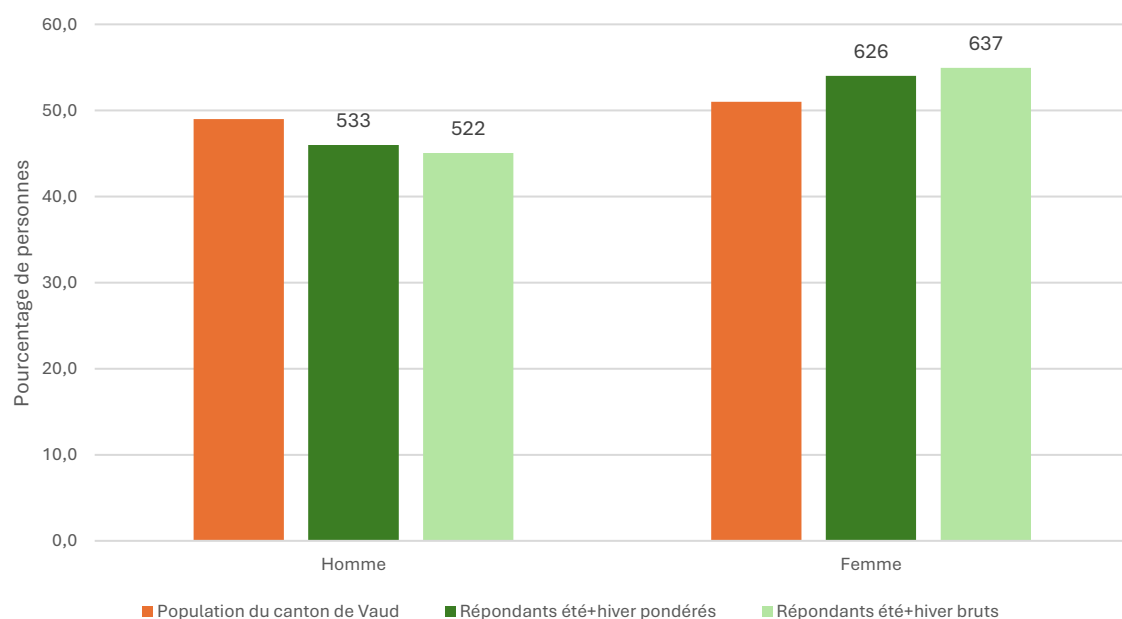


Figure 13 : Pondération été+hiver - Genre

Les personnes les plus engagées dans le Panel Lémanique, et donc qui ont répondu ici aux deux enquêtes sur les mobilités de loisirs, sont plus fortement des femmes avec 55% de l'échantillon (Figure 13). La pondération permet ainsi le redressement de la proportion d'hommes de 45 à 46%.

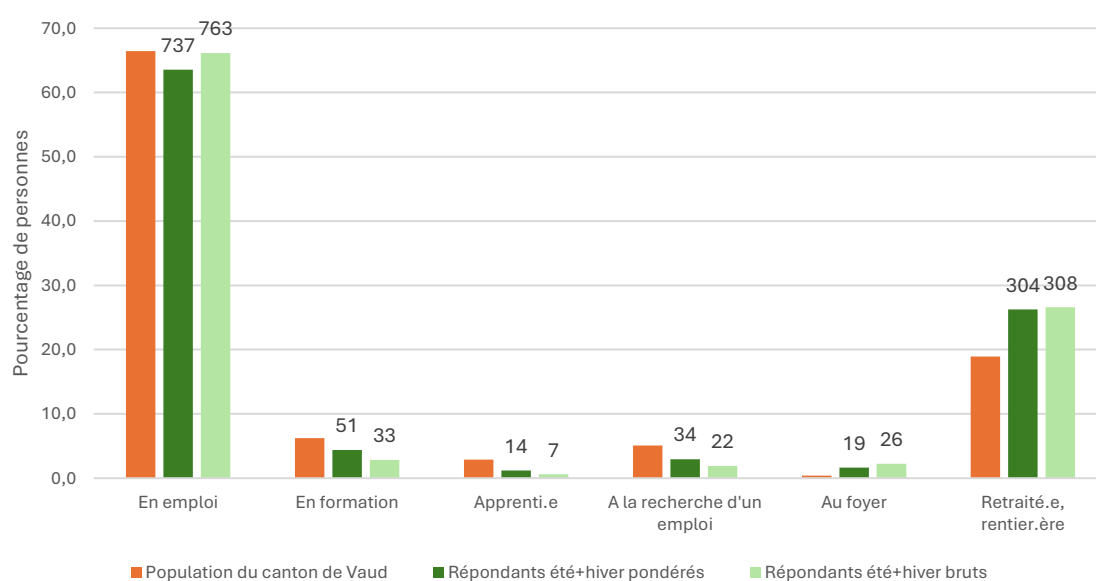


Figure 14 : Pondération été+hiver - Statut d'activité

Le statut d'activité est marqué par une sur-représentation de personnes retraitées dans cet échantillon (Figure 14), et une sous-représentation des personnes en formation, des apprentis, et des personnes en recherche d'emploi, qui sont habituellement moins disposés à répondre à des sollicitations pour répondre à une enquête. Le taux de ces statuts est en revanche quasiment doublé par le redressement effectué sur cet échantillon de répondants.

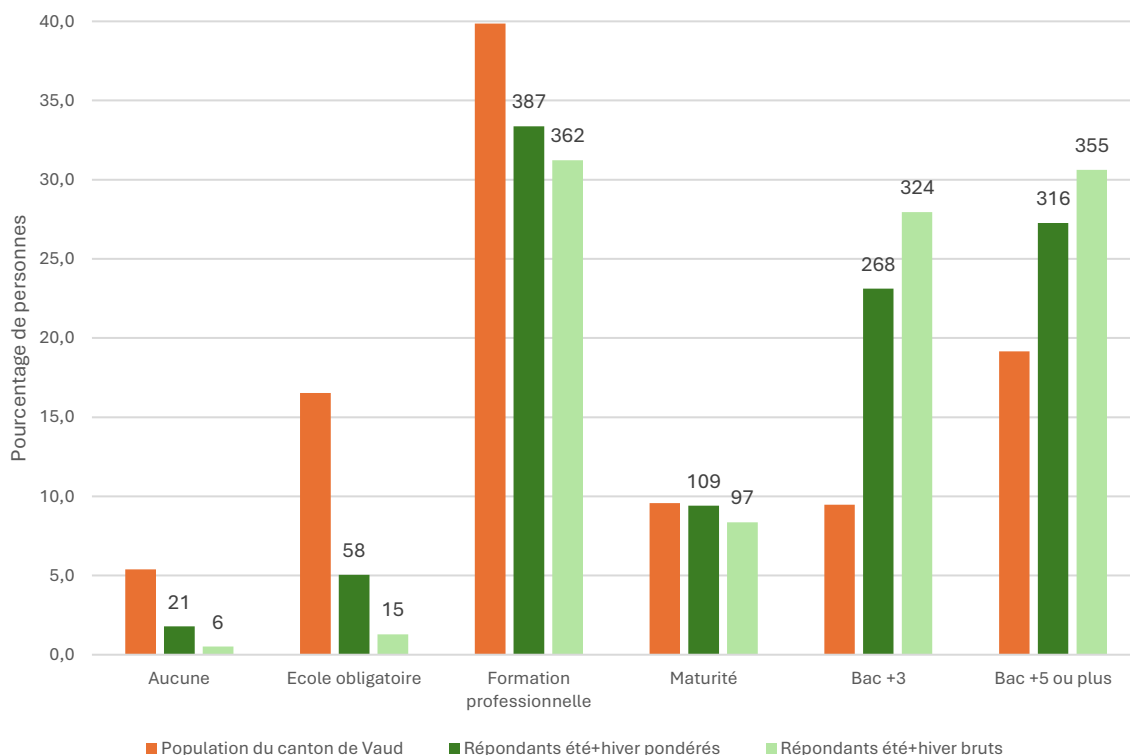


Figure 15 : Pondération été+hiver - Niveau de formation

L'échantillon de répondants impliqués dans les deux enquêtes est composé en majorité de personnes diplômées du supérieur, alors que la population vaudoise est composée principalement de personnes issues de formation professionnelle (Figure 15). De ce fait, la pondération permet une augmentation de la représentation des personnes sans diplôme, de 0,5 à 1,8%, des personnes ayant stoppé leur scolarité après l'école obligatoire, de 1,3 à 5%, des personnes issues de formation professionnelle, de 31 à 33%, et des personnes ayant obtenu la maturité, de 8,4 à 9,4%.

Ces pondérations permettent :

- De redresser les effectifs afin de gommer les déséquilibres en termes de taux de réponses pour certaines catégories spécifiques moins engagés dans la participation à des enquêtes, par exemple les jeunes et les non diplômés.
- De tirer des conclusions significatives à propos des résultats présentés

Ces pondérations ont pour défaut :

- D'éloigner les proportions de personnes en emploi et les 25-34 ans de leur répartition dans la population vaudoise, par compensation d'autres catégories nécessitant de forts coefficients.

IV. LES COURTS SEJOURS

Cette partie se focalise sur les séjours de courte durée, c'est-à-dire les séjours qui comprennent de **1 à 3 nuitées**. Cette section a été découpée en deux parties dans le questionnaire. La première consiste à recenser les localisations de tous les courts séjours réalisés pendant la saison concernée, puis la deuxième vise à décrire le séjour réalisé en Suisse que le répondant considère comme le plus marquant. Cette description concerne le type d'hébergement, les raisons du choix de localisation, les personnes participant au séjour avec le répondant, les choix modaux, ainsi que les activités pratiquées.

Pour cette étude, les effectifs respectifs à chaque enquête sont utilisés. La pondération « été » est appliquée à l'ensemble des répondants de l'enquête estivale et la pondération « hiver » à l'ensemble des répondants de l'enquête hivernale.

A. LOCALISATIONS DES COURTS SEJOURS

En été, 857 personnes soit 53% des répondants ont déclaré avoir réalisé au moins un court séjour, et 449 soit **28% en Suisse**.

En hiver, 870 personnes soit 52% des répondants ont déclaré avoir réalisé au moins un court séjour, et 527 soit **32% en Suisse**.

L'hiver est donc plus propice aux séjours de courte durée sur le territoire suisse plutôt qu'à l'étranger.

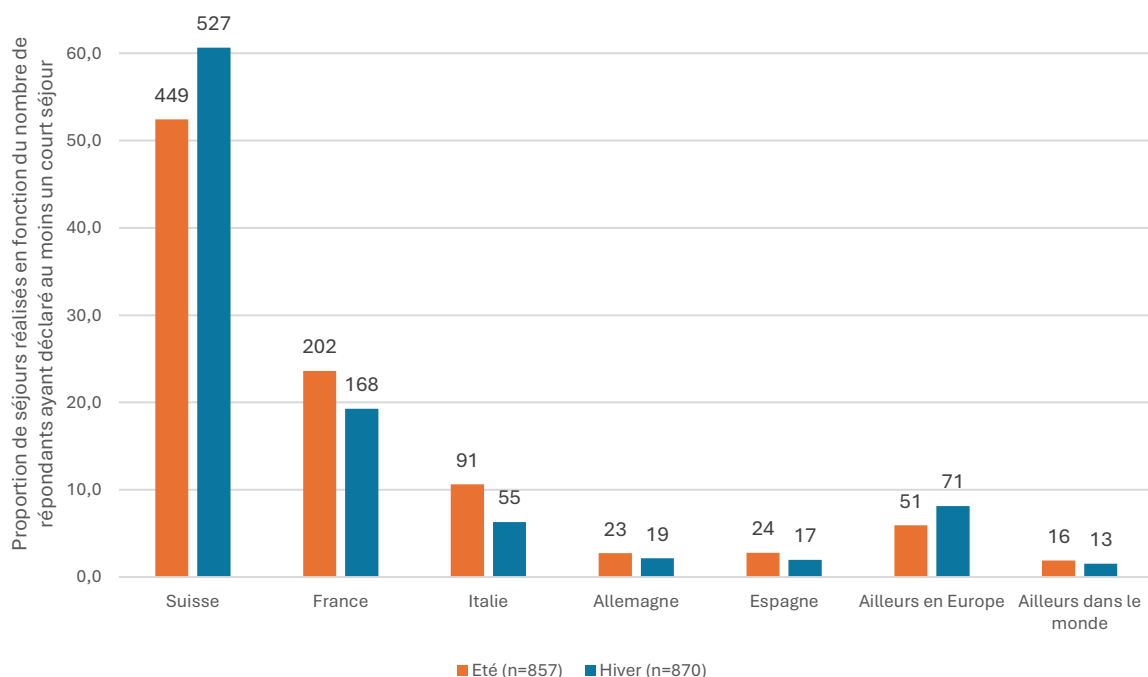


Figure 16 : Localisation des séjours de courte durée réalisés pendant les périodes estivales et hivernales

Ce constat se confirme sur la Figure 16 qui représente la localisation de l'ensemble des courts séjours déclarés pendant l'été et l'hiver.

En été, ce sont **23%** des voyageurs qui se sont déplacés en France, soit **12%** des répondants. La seconde destination étrangère favorisée est l'Italie, puis l'Allemagne et l'Espagne. Pour autant, la somme des autres pays d'Europe visités est supérieure au nombre de visiteurs de l'Allemagne et de l'Espagne, ce qui démontre d'une certaine diversité de choix de localisations.

En hiver, cette hiérarchie est équivalente, à l'exception de la somme des autres destinations européennes qui est plus attractive que l'Italie avec **8%** des séjours contre **6%**. La Suisse a également un potentiel attractif plus fort qu'en été, accueillant **61%** des courts séjours réalisés.

B. HEBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

A partir de cette section, l'ensemble des résultats présentés porte sur la description du court séjour réalisé en Suisse que le répondant a considéré comme le plus marquant de la saison. Les effectifs initiaux sont donc de 449 personnes en été et 527 personnes en hiver (voir Figure 16), mais peuvent varier en fonction de questions non répondues.

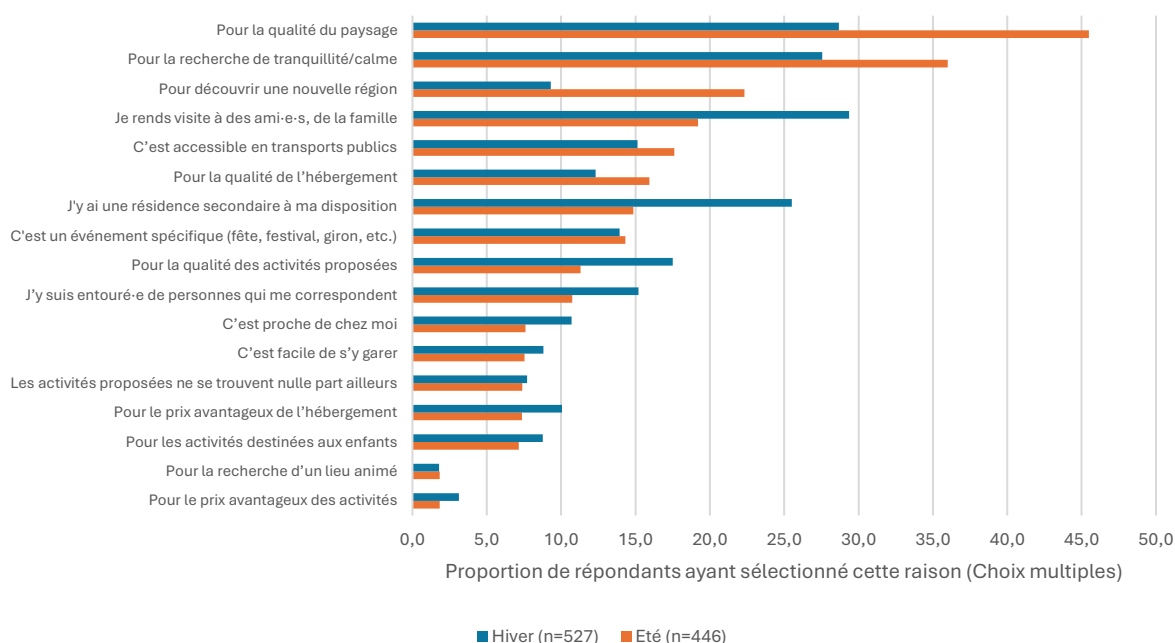


Figure 17 : Raisons du choix de localisation du séjour de courte durée en Suisse le plus marquant de la saison (en %)

La Figure 17 représente les réponses à la question portant sur les raisons du choix de localisation du court séjour décrit. Cette question est à choix multiples, ce qui explique pourquoi la somme des choix est supérieure à 100%.

En été, la localisation des courts séjours réalisés en Suisse est particulièrement déterminée par l'environnement (naturel ou bâti), que ce soit à travers la qualité paysagère, la tranquillité et le calme, ou bien la découverte d'une nouvelle région. L'éventail de raisons est ensuite assez large mais plus secondaire, avec une proportion notable de séjours déterminés par la possibilité de se rendre dans une résidence secondaire, à savoir **15%** des répondants à la question. L'accessibilité aux transports en communs est également un facteur de choix, plébiscité par **17%** des répondants contre seulement **7%** pour la facilité à se garer en voiture.

En hiver, les raisons sociales et familiales sont plus déterminantes avec **29%** des répondants ayant décrit une visite à des amis ou de la famille comme séjour le plus marquant, et **26%**

s'étant déplacé dans une résidence secondaire. Pour autant, le facteur paysager est toujours principal puisque **29%** ont choisi la destination du séjour en fonction de la qualité paysagère et **28%** pour le calme et la tranquillité du lieu. A l'opposé, le prix de l'hébergement ou des activités ne sont que peu mentionnés, de même que la qualité des activités.

Certains critères de choix de localisations sont ainsi très différents entre l'été et l'hiver, puisque l'été favorise des choix tournés vers la qualité paysagère tandis que l'hiver est plus concerné par des séjours liés à l'entretien de liens sociaux et familiaux. La présence des fêtes de fin d'année exerce évidemment une influence à ne pas négliger pour expliquer le choix du séjour le plus marquant.

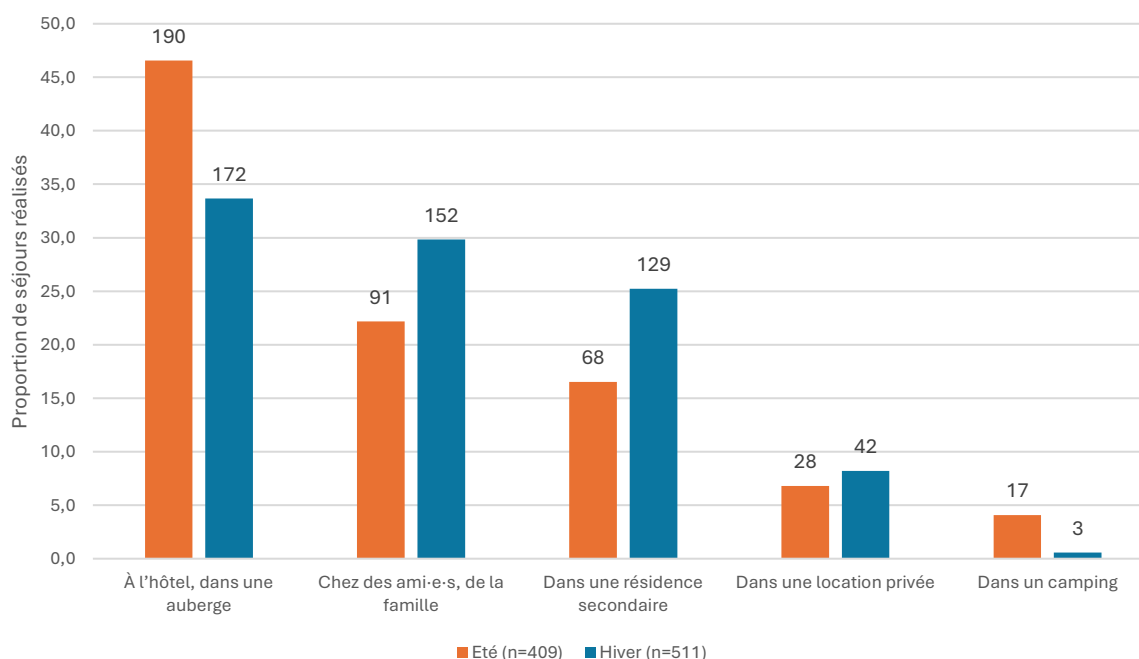


Figure 18 : Type d'hébergement pour le séjour de courte durée en Suisse le plus marquant de la saison (en %)

La Figure 18 présente le type d'hébergement utilisé pendant le séjour de courte durée.

En été, ce sont les séjours à l'hôtel ou dans une auberge qui sont plébiscités par **47%** des répondants, largement devant les séjours chez des amis, qui ne concernent que **30%** des répondants. Les courts séjours en résidences secondaires sont eux réalisés par **15%** des répondants, ce qui concorde avec les réponses aux raisons du choix de localisation (Figure 17). Les locations privées et les campings ne sont eux que peu recensés par les personnes ayant réalisé un court séjour en Suisse.

En hiver, l'écart entre hébergement en hôtel, auberge, chez des amis, et en résidence secondaire, est relativement faible. Il s'explique notamment par la saison qui privilégie les visites à la famille et aux amis pendant les fêtes de fin d'année. Le climat peut quant à lui expliquer la proportion très faible de séjours en camping.

Si le classement des types d'hébergements ne varie pas entre été et hiver, les écarts entre chacun se réduisent fortement en hiver. La Suisse semble ainsi être particulièrement propice aux courts séjours en hôtel pendant la période estivale, et aux séjours en famille pendant l'hiver. Il est à noter que seuls **7 à 8%** des répondants ont déclaré comme court séjour le plus marquant un séjour se déroulant dans une location privée de type Airbnb.

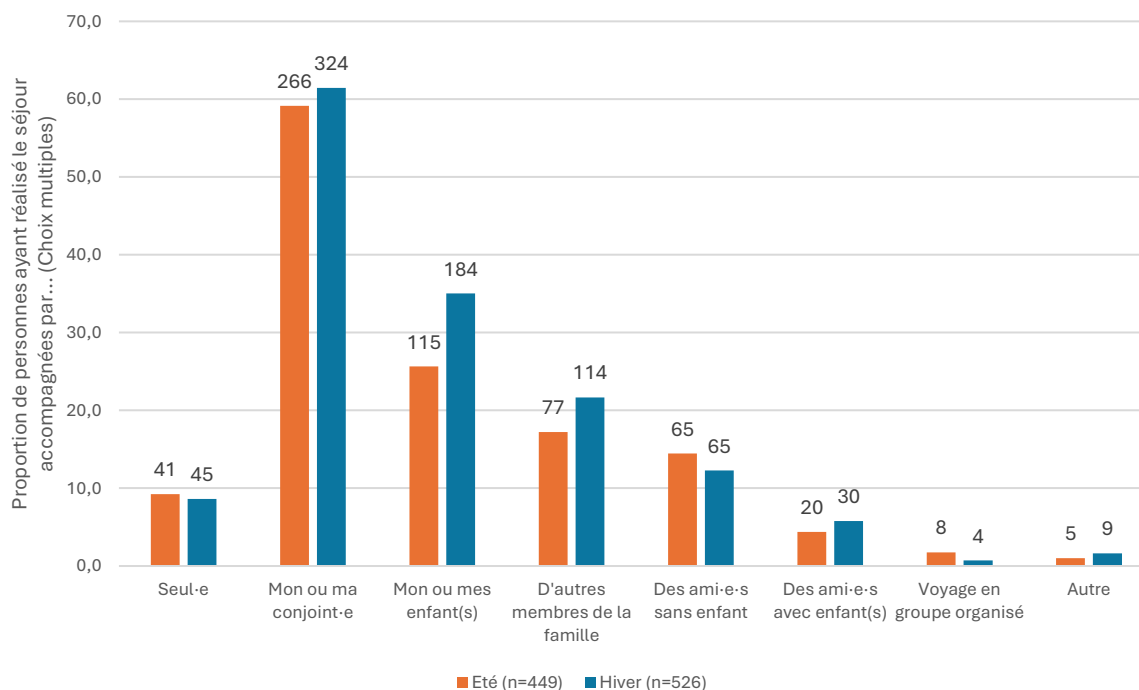


Figure 19 : Personnes avec qui le séjour décrit est réalisé (en %)

La Figure 19 décrit les personnes avec qui le séjour a été réalisé. Cette question est à choix multiple, afin de permettre aux répondants de sélectionner le ou les types de personnes qui l'ont accompagné pendant ce court séjour en Suisse.

En été, les séjours de courte durée décrits sont à **59%** au moins réalisés avec un ou une conjointe, mais seuls **26%** d'entre eux sont accompagnés de leur(s) enfant(s). Viennent ensuite dans l'ordre décroissant les autres membres de la famille, et des ami.e.s sans enfant. En revanche, **9%** des répondants ont déclaré être partis seul pour ce séjour.

En hiver, cette hiérarchie est conservée, mais **35%** des répondants ont réalisé ce séjour avec leurs enfants, et **22%** avec d'autres membres de la famille.

Ces données d'accompagnement démontrent une fois de plus que les objets des séjours décrits varient significativement entre l'été et l'hiver, avec des séjours familiaux plus souvent recensés en hiver qu'en été.

C. MODES DE TRANSPORTS

Cette section porte sur la description des modes de transports utilisés pour se rendre et sur le lieu du court séjour. Une question porte également sur les raisons qui ont déterminé le choix du mode de transport principal pour se rendre sur le lieu du court séjour.

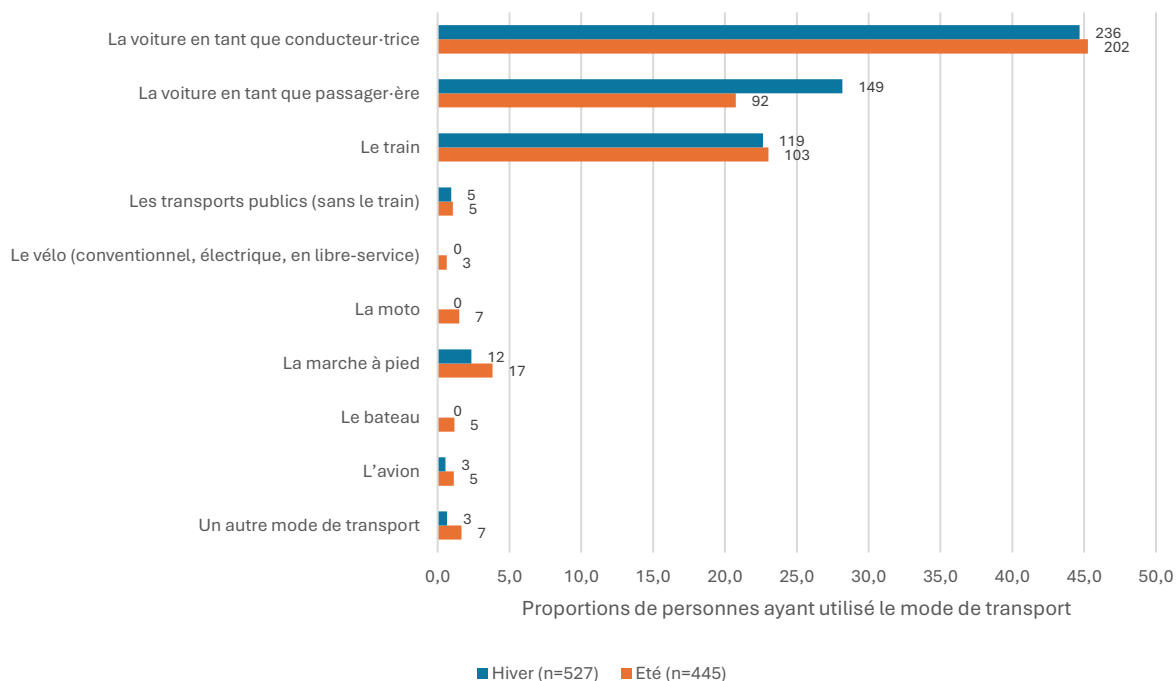


Figure 20 : Mode de transport principal pour se rendre sur le lieu du court séjour (en %)

En été, le mode de transport principalement utilisé pour se rendre sur le lieu d'un court séjour est la voiture (Figure 20), que ce soit en tant que conducteur.trice, 45% des répondants, ou en tant que passager.ère, 21% des répondants. Au total, l'automobile représente donc **66%** de part modale pour les courts séjours réalisés en Suisse pendant l'été, qui sont décrits dans cette enquête. Le train représente quant à lui 23% des déplacements tandis que les autres modes sont largement minoritaires.

En hiver, le mode de transport principalement utilisé est également la voiture avec 45% de conducteur.rices, et 28% de passager.ères, ce qui représente au total une part modale de **73%**. Le train représente quant à lui 23% des déplacements décrits en hiver.

Les parts modales ne sont que peu différenciées entre l'été et l'hiver, mais la part modale de la voiture est tout de même plus élevée en hiver, notamment par une proportion plus élevée de passager.ères. Ceci peut s'expliquer en partie par le nombre plus important de séjours réalisés dans le cadre familial pendant l'hiver, et donc à se déplacer en plus grand nombre.

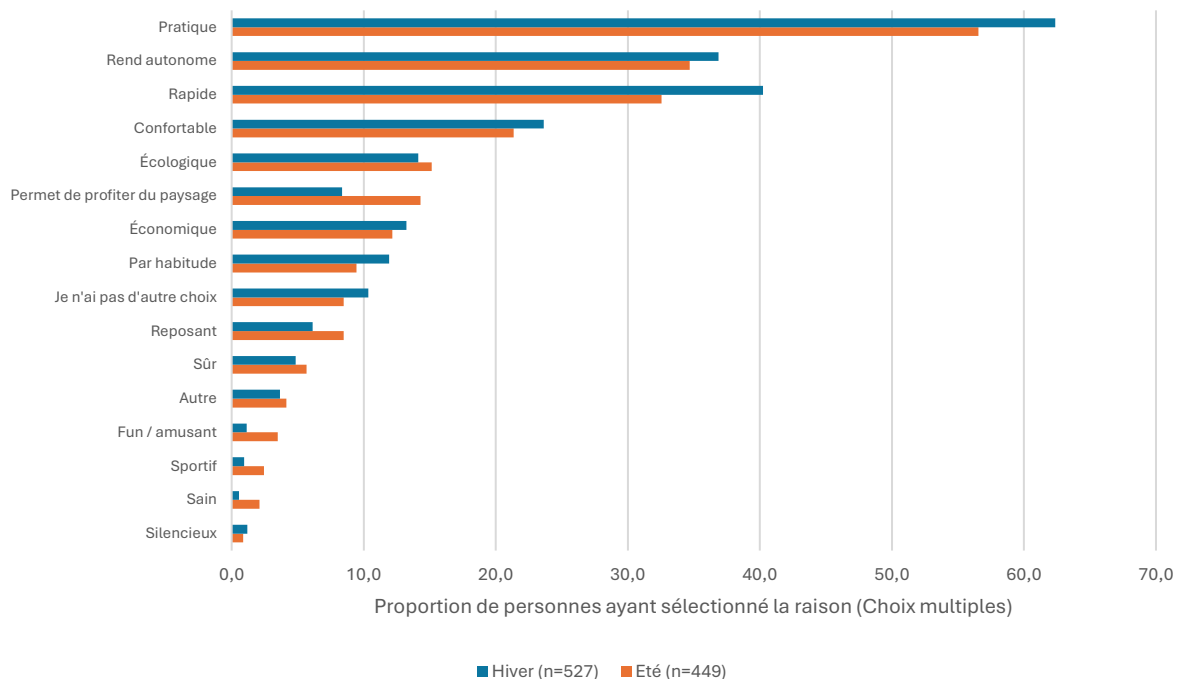


Figure 21 : Justifications du choix modal pour le court séjour (en %)

Pour justifier le choix du mode de transport, les répondants pouvaient sélectionner jusqu'à 3 raisons (Figure 21). Au total, ce sont 1'041 choix qui ont été sélectionnés en été, soit 2.3 raisons par personne, et 1'263 choix en hiver, soit 2.4 raisons par personne.

Pour les courts séjours estivaux, **57%** des répondants ont considéré que leur choix modal était déterminé par le côté pratique du mode, suivi de l'autonomie qu'il procure, et ensuite du facteur de rapidité. Ces trois aspects ont été sélectionnés par au moins 1/3 des répondants. Le facteur écologique est évoqué par **15%** des répondants tandis que les habitudes et la contrainte ne sont que peu avancées, avec moins de 10% de l'effectif les ayant choisis.

Pour les courts séjours hivernaux, le choix de la praticité est également majoritaire puisque **62%** des répondants à l'enquête hivernale ont considéré cette raison comme déterminante. La rapidité est évoquée ensuite par 40% de l'échantillon, puis l'autonomie procurée par **37%** d'entre eux.

La rapidité est un qualificatif plus souvent choisi en hiver qu'en été, tandis que le fait de profiter du paysage l'est plus en été qu'en hiver. De même, les raisons récréatives (fun/amusant), sportives, relatives au repos, sont plus souvent choisies en été qu'en hiver. Ces différences peuvent laisser penser que le trajet pour se rendre sur le lieu du séjour est plus souvent considéré comme récréatif en été, tandis qu'il revêt plus un aspect utilitaire, permettant seulement de se rendre à destination, pendant l'hiver.

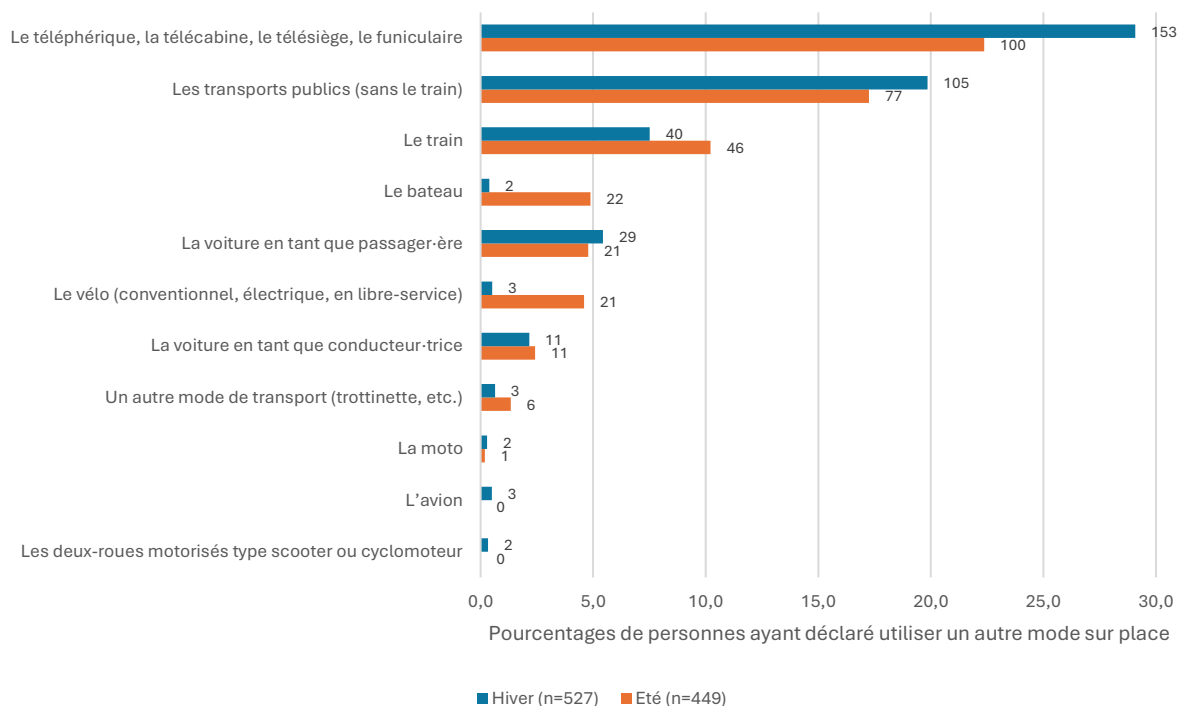


Figure 22 : Autre mode secondaire utilisé pendant le court séjour (en %)

En plus du mode de transport principal utilisé pour se rendre sur le lieu du court séjour, les répondants avaient la possibilité de lister le ou les autres modes de transports utilisés pendant la durée du séjour (Figure 22). Au total, au moins 202 personnes ont déclaré avoir utilisé un autre mode en été, soit 45% des personnes ayant réalisé un court séjour en Suisse, et 248 en hiver, soit 47% des vacanciers hivernaux.

Parmi les 45% de répondants estivaux ayant utilisé un autre mode que leur mode principal, ils sont 22% à avoir pris un téléphérique ou un autre mode du même type, 17% à avoir pris les transports publics (hors train), et 10% à avoir pris le train. Le bateau et le vélo sont aussi utilisés durant une saison qui permet ce genre d'usage.

Parmi les 47% de répondants estivaux ayant utilisé un autre mode, 29% d'entre eux ont pris un téléphérique, une télécabine, un télésiège, ou un funiculaire, 20% ont pris d'autres types de transports publics (hors train). A l'exception du train ou de la voiture en tant que passager-ère, les autres modes ne sont que marginalement utilisés.

L'attractivité de la montagne en hiver influence l'usage des téléphériques et assimilés durant l'hiver, pour autant c'est également le mode secondaire le plus utilisé en été pendant les courts séjours en Suisse. En revanche, les spécificités climatiques des saisons conduisent certains modes comme le bateau ou le vélo à être délaissés en hiver.

Une trame de justification du choix modal se distingue globalement :

- L'utilité d'un mode est le critère principal (praticité, autonomie, rapidité)
- Les critères peu discriminants le sont pour les deux saisons

Mais, certaines différences apparaissent :

- Les critères d'utilité sont renforcés en hiver

- Les critères écologiques et de contemplation du paysage sont plus forts en été
- Il y a également une diversité plus grande de critères justifiant le choix modal en été qu'en hiver, où l'efficacité d'un mode est prioritaire.

Pendant la durée du séjour, d'autres alternatives au mode de transport principal du déplacement sont utilisées :

- Les séjours étant souvent réalisés en montagne, le téléphérique, télécabine, etc. sont les modes secondaires les plus utilisés
- Les alternatives sont plus nombreuses et variées en été qu'en hiver

D. ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES RÉALISÉES PENDANT LE COURT SÉJOUR

Cette section se focalise sur les activités pratiquées pendant le court séjour réalisé en Suisse également décrit précédemment. Elle se partage en deux sous sections. La première recense l'ensemble des types d'activités récréatives pratiquées pendant le séjour. La seconde présente les activités spécifiques réalisées dans chacune des catégories de loisirs.

TYPES D'ACTIVITÉS PRATIQUÉES PENDANT LE COURT SÉJOUR

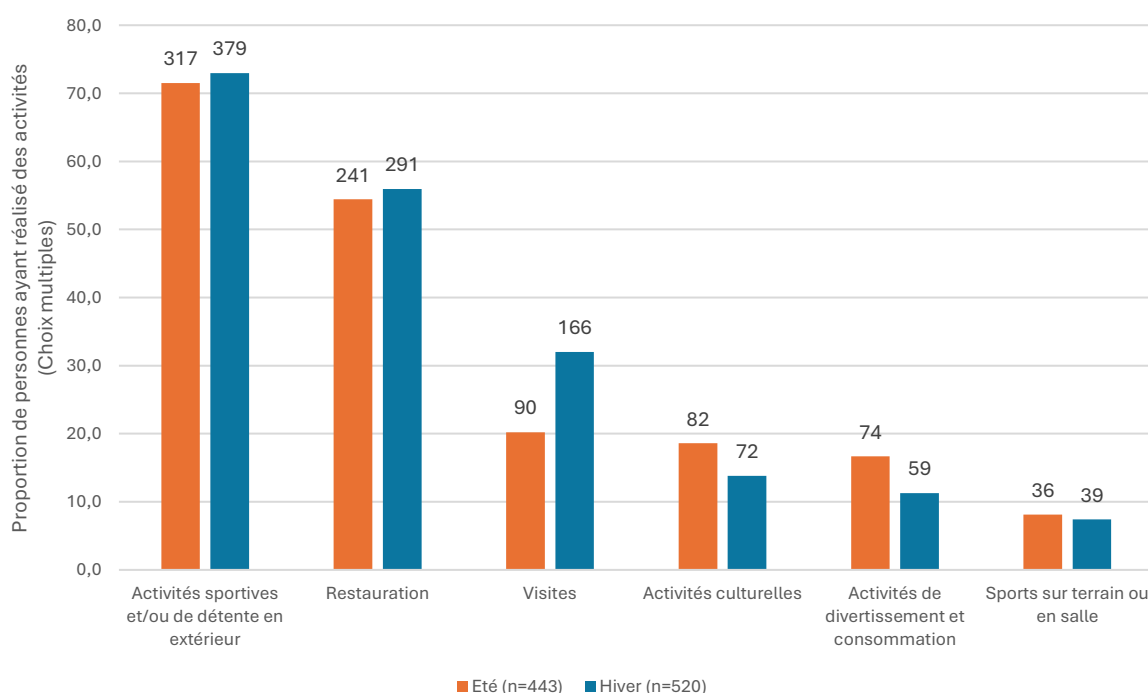


Figure 23 : Types d'activités réalisées pendant les séjours de courte durée (en %)

Cet histogramme propose de visualiser la diversité d'activités pratiquées pendant le court séjour réalisé en Suisse décrit dans cette section (Figure 23). Pour les deux saisons, les répondants ont, en moyenne, sélectionné 2 activités pour décrire leur court séjour.

En été, deux types d'activités récréatives sont largement plus pratiqués que les autres. En effet, **72%** des répondants ont mentionné avoir réalisé une ou plusieurs activités sportives et/ou de détente en extérieur pendant leur séjour, et **54%** des répondants ont également

réalisé au moins une activité de restauration. Le type de loisir suivant, les visites à de la famille ou des amis, n'est mentionné que par 20% des répondants. Le classement voit les sports réalisés sur terrain ou en salle se positionner à la dernière place des activités pratiquées avec seulement 7% de répondants.

En hiver, les proportions décroissent de façon continue entre activités, mais la hiérarchie est identique à l'été. La proportion d'activités de visites est en revanche bien plus élevée, puisque **32%** des répondants ont déclaré avoir réalisé cette activité pendant le court séjour en Suisse décrit.

DÉTAIL DES ACTIVITÉS DE LOISIRS PRATIQUÉES PENDANT LE COURT SÉJOUR

Dans cette sous-section, chaque type d'activité récréative est détaillé. Pour chaque type d'activité sélectionné, les répondants pouvaient indiquer plus précisément les loisirs qu'ils ont réalisés pendant leur court séjour dans le questionnaire. De ce fait, toutes les questions exploitées ici sont à choix multiples, et leur présentation est classée en fonction du classement de la Figure 23.

Les activités sportives et/ou de détente en extérieur sont séparées en deux histogrammes, car c'est la seule catégorie dont les propositions de loisirs y sont différentes en fonction des saisons. Les Figure 24 et Figure 25 présentent donc toutes deux les activités sportives et/ou de détente réalisées pendant le court séjour en Suisse décrit dans cette enquête. Le 1^{er} histogramme est focalisé sur l'été tandis que le 2nd présente les pratiques hivernales.

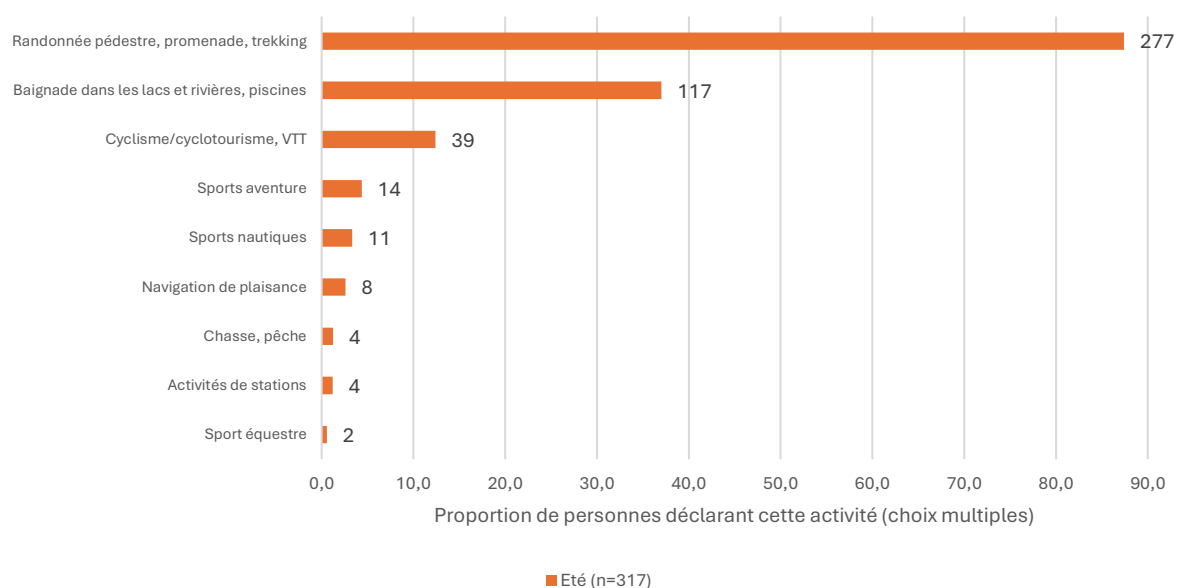


Figure 24 : Activités sportives et/ou de détente réalisées en extérieur pendant les courts séjours estivaux (en %)

En été, la randonnée, les promenades, et le trekking sont largement plébiscités puisque **87%** des sportifs en plein air ont pratiqué cette activité, soit **63%** des personnes ayant réalisé un court séjour en Suisse. Suivent ensuite les pratiques de baignades en plein air, puis le cyclisme/vtt qui sont respectivement pratiqués par **27%** et **9%** des personnes décrivant un séjour. Les autres activités réalisées en plein ne sont que très marginalement pratiquées pendant les courts séjours.

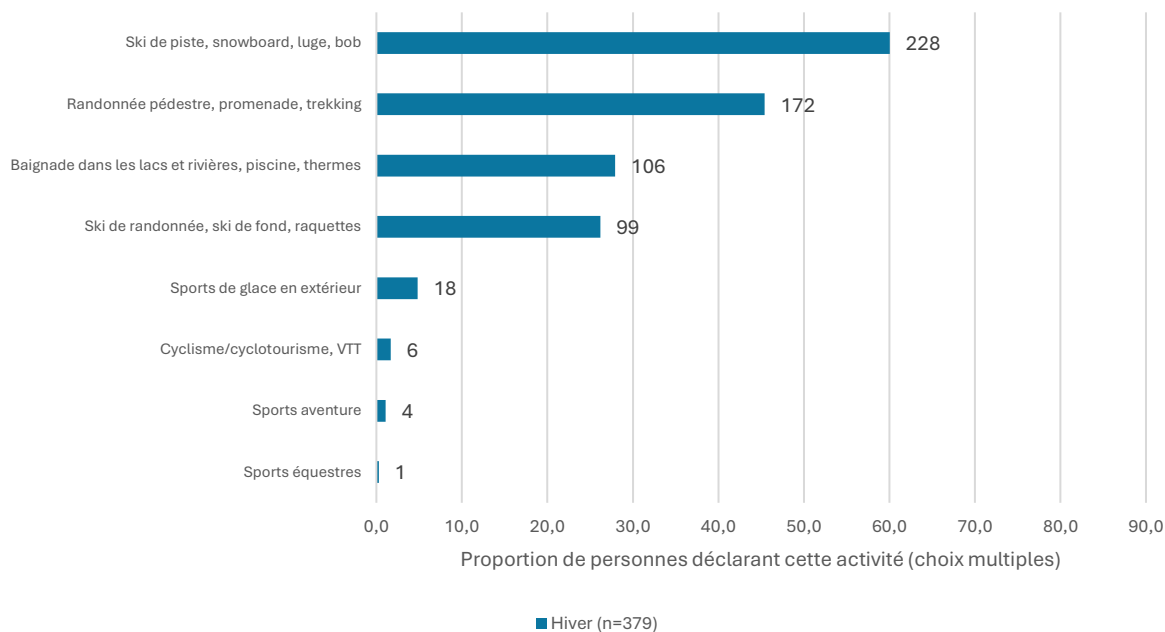


Figure 25 : Activités sportives et/ou de détente réalisées en extérieur pendant les courts séjours hivernaux (en %)

En hiver, les sports sur pistes de ski sont les plus souvent pratiqués pendant les courts séjours en Suisse. Ils représentent **60%** des activités en plein air recensées, soit **44%** des personnes ayant réalisé un court séjour pendant l'hiver. Cependant, même en hiver, les activités de randonnées, de promenade, ou de trekking, sont aussi très pratiquées puisqu'elles représentent **45%** des activités de plein air, et **33%** des personnes de l'enquête. Le ski de randonnées, ski de fond, et les raquettes sont également des activités pratiquées en nombre, puisque qu'elles représentent **26%** des activités en plein air, pour **19%** des personnes.

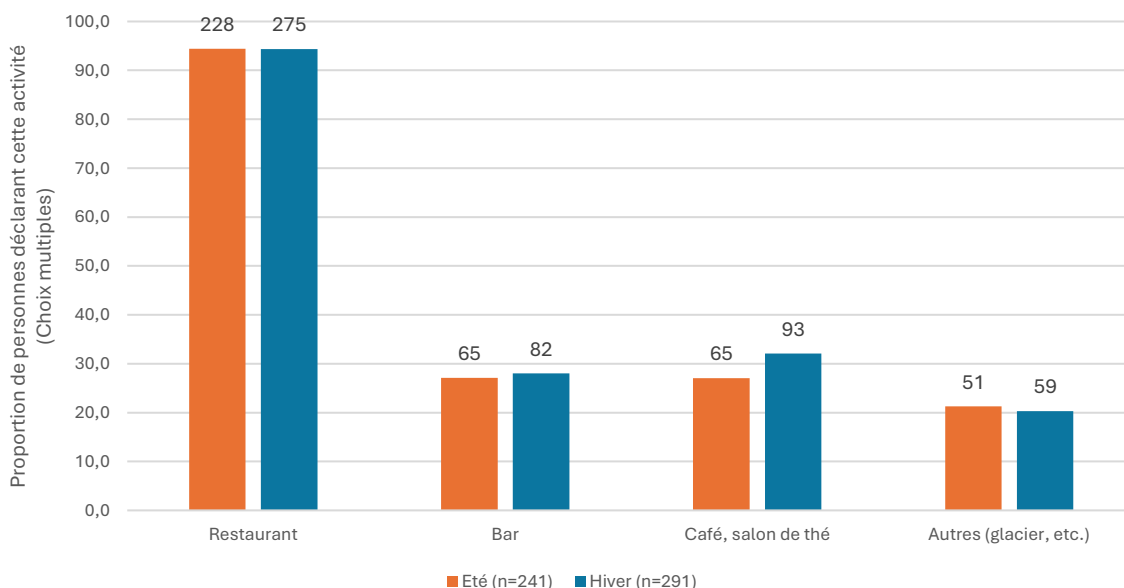


Figure 26 : Activités de restauration réalisées pendant les courts séjours (en %)

Les activités de restauration sont le deuxième type de pratiques récréatives le plus mentionné pendant des courts séjours en Suisse (Figure 26).

En effet, environ **55%** des répondants ont réalisé une activité de restauration en été ou en hiver, et parmi eux, **94%** sont allés spécifiquement au restaurant. Ils sont également autour des 30% à avoir consommé dans un bar ou un salon de thé. Enfin, les glaciers, buvettes et food trucks sont aussi également appréciés en été comme en hiver par **11%** des personnes ayant réalisé un court séjour en Suisse.

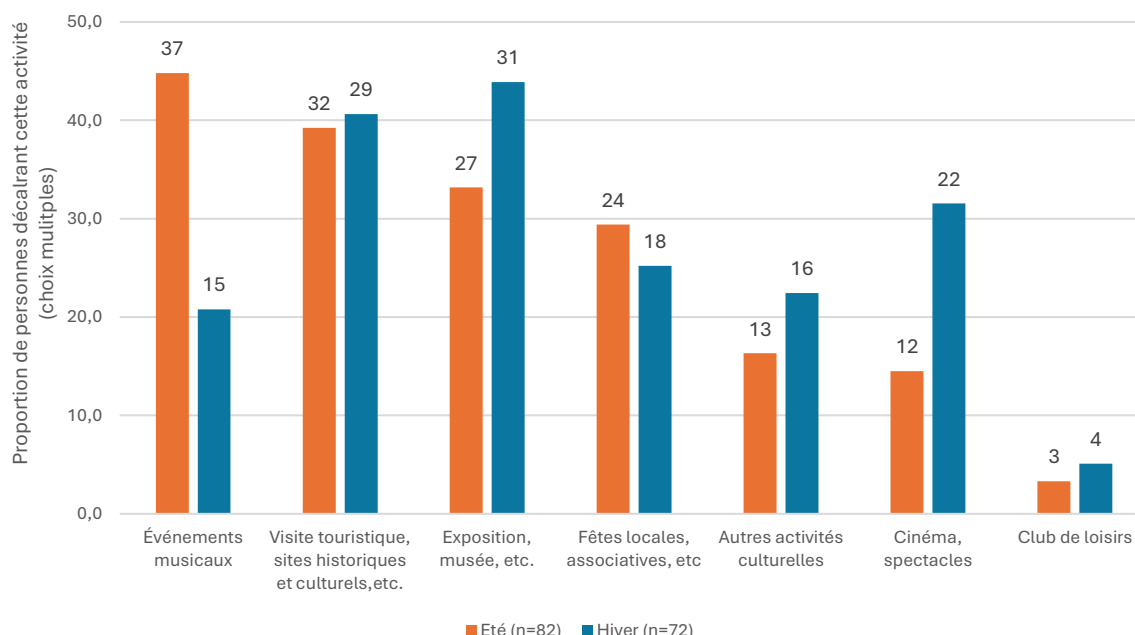


Figure 27 : Activités culturelles réalisées pendant les courts séjours (en %)

Les activités culturelles réalisées en été pendant un court séjour sont d'abord marquées par une prépondérance d'événements musicaux (Figure 27), à cause notamment du nombre important de festivals musicaux en Suisse pendant cette saison. Les visites touristiques, historiques, les expositions et les musées représentent entre 30 et 40% des activités culturelles réalisées, mais ne concernent que **6%** des personnes ayant décrit un court séjour en Suisse.

En hiver, les activités de visites touristiques, historiques, et les expositions, les musées, sont les activités culturelles privilégiées puisqu'elles concernent plus de **40%** des activités culturelles à cette saison. Les événements musicaux étant moins nombreux, seuls 3% des répondants ont déclaré s'y rendre en hiver. En revanche, les cinémas et les spectacles sont plus mentionnés qu'en été avec **32%** des personnes ayant réalisés des activités culturelles contre 14% en hiver.

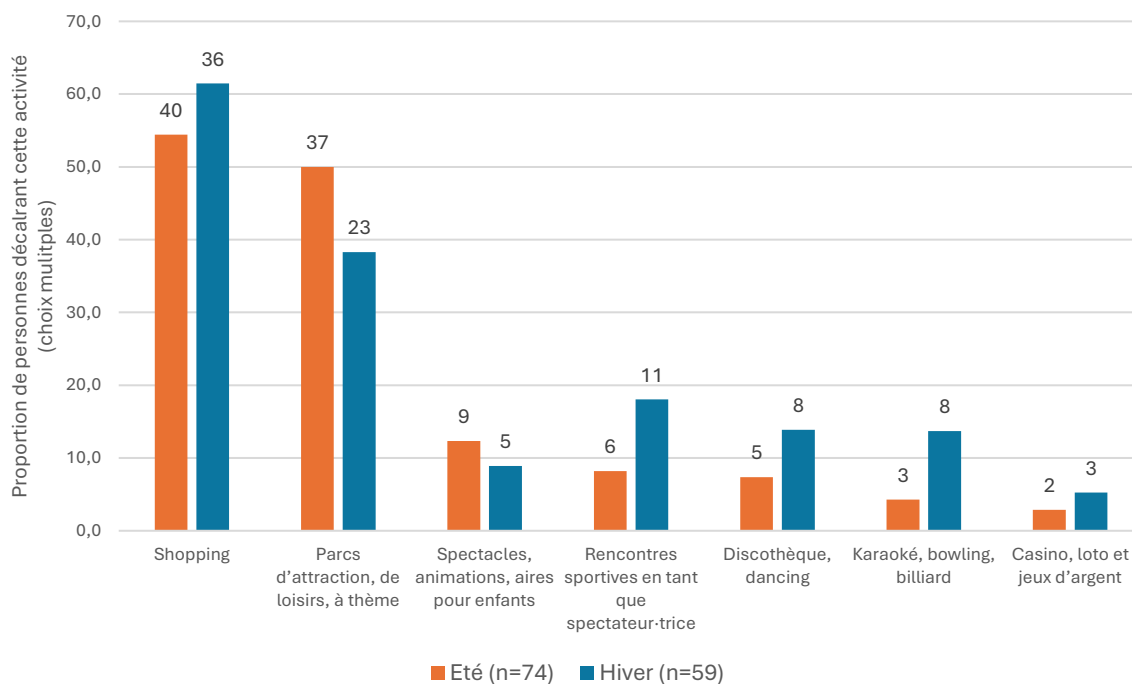


Figure 28 : Activités de divertissement et de consommation réalisées pendant les courts séjours (en %)

Les activités de divertissement et de consommation ne sont que peu pratiquées pendant les courts séjours réalisés en Suisse, et sont principalement tournées vers deux types d'activités (Figure 28). La première est l'activité de shopping, pour 54 à 62% des personnes ayant déclaré une activité de divertissement et de consommation. La seconde est le fait de se rendre dans un parc d'attractions, de loisirs, à thème. Les autres activités ne sont que très peu pratiquées, et plus souvent en hiver qu'en été.

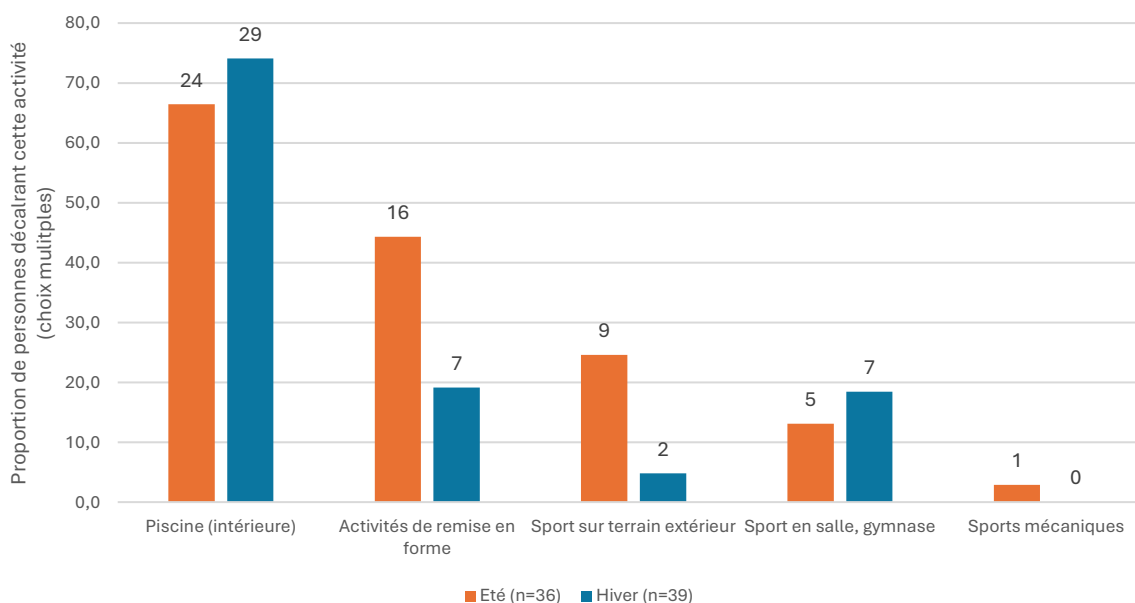


Figure 29 : Activités sportives en terrain ou salle réalisées pendant les courts séjours (en %)

Enfin, étant des loisirs plutôt quotidiens, les activités sportives réalisées sur un terrain ou en salle, sont les moins pratiquées pendant les courts séjours (Figure 29). Celles-ci sont plutôt concentrées dans les piscines intérieures et dans les activités de remise en forme, notamment

en été. En hiver, les sports réalisés à l'extérieur sont plutôt délaissés au profit des sports en salle.

Les courts séjours en Suisse montrent des similarités saisonnières, mais aussi des différences spécifiques à l'été et à l'hiver.

Parmi les séjours décrits par les répondants, l'usage de l'automobile est prépondérant puisqu'il représente entre 66% et 73% de part modale.

La voiture est le mode de transport principal, utilisé entre 66 % et 73 % du temps. Les raisons de déplacement varient selon la saison :

- En été, les trajets sont davantage motivés par des **raisons contemplatives, écologiques et récréatives**.
- En hiver, **l'efficacité prime**, et le transport est souvent perçu de manière plus utilitaire. Le recours à la voiture est plus important, surtout en tant que passager, car les séjours hivernaux sont souvent familiaux.

Les activités de plein air, comme la randonnée, dominent les séjours en été, tandis que l'hiver voit davantage de visites familiales, en particulier durant les fêtes de fin d'année. Le cadre paysager joue donc un rôle clé dans le choix de la destination, surtout en été.

Recommandations :

- En été, mettre en avant les qualités paysagères des transports pour attirer les voyageurs.
- En hiver, valoriser l'efficacité des trajets et proposer des tarifs groupés pour attirer les familles.

V. LES EXCURSIONS

Les excursions sont considérées ici comme des déplacements ponctuels dans le but de réaliser une ou plusieurs activités récréatives sur une durée pouvant aller de la demi-journée à la journée complète. Sa durée limite donc le champ des possibles en termes de destination. Dans le cadre de l'étude réalisée ici, nous nous sommes restreints à présenter les excursions réalisées sur le territoire national suisse.

Cette partie est partagée en deux étapes. Les participants répondent d'abord à une question générale portant sur la fréquence des excursions réalisées, puis, les questions s'attardent ensuite sur la description d'une seule excursion, que les répondants choisissent en considérant l'excursion qui a été la plus marquante pour eux durant la période donnée.

L'avantage de cette méthode est de produire une description extensive d'une excursion en explorant de nombreuses caractéristiques telles que les activités pratiquées, sa localisation, les modes de transports utilisés, les personnes accompagnantes, et les raisons qui ont déterminés les choix de localisation et de mode de transport. Son désavantage est qu'elle ne permet pas de produire une vision exhaustive de l'ensemble des excursions réalisées. Toutefois, à l'échelle de l'échantillon et grâce au redressement effectué, les résultats présentées au niveau agrégé sont représentatifs de la population vaudoise.

A. FREQUENCE DES EXCURSIONS

La question portant sur la fréquence des excursions permet d'observer les éventuelles disparités dans la pratique d'excursions (1) à l'échelle d'une saison, (3) entre les saisons, mais aussi (3) de filtrer les personnes qui n'ont pas réalisé d'excursions afin que les questions posées ensuite, permettant de détailler une excursion, ne leur soient pas présentées (Figure 30).

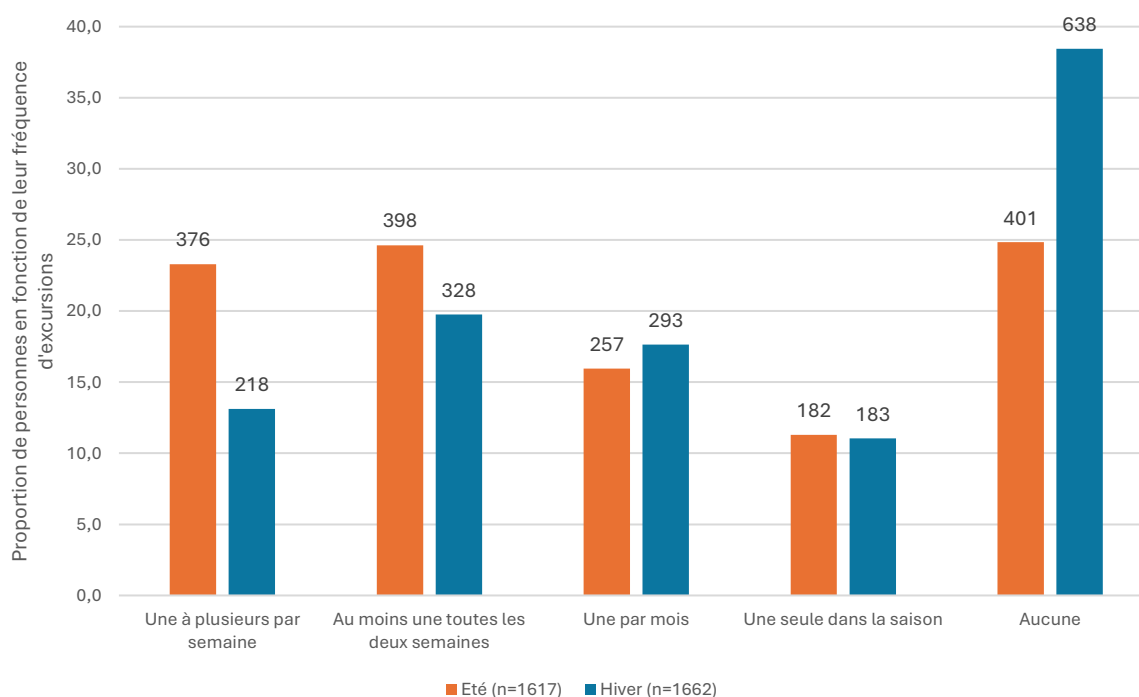


Figure 30 : Fréquences des excursions pour les répondants aux deux enquêtes (en %)

En été, **23%** des répondants à l'enquête estiment réaliser une à plusieurs excursions par semaine, et **25%** au moins une fois toutes les deux semaines. Ainsi, plus de la moitié de la population enquêtée réalise au moins une excursion tous les 15 jours, tandis que seulement 16% n'en font qu'une dans l'été. En revanche, ce sont **25%** des enquêtés qui n'en font aucune pendant les deux mois étudiés.

En hiver, **13%** des enquêtés estiment réaliser une à plusieurs excursions par semaine, et **20%** au moins une fois toutes les deux semaines. Ce sont ainsi 33% des répondants qui font au moins une excursion toutes les deux semaines, et **38%** d'entre eux qui n'en ont réalisé aucune au cours de l'hiver.

Le nombre de personnes réalisant des excursions est donc plus faible en hiver qu'en été, et plus particulièrement le nombre de personnes qui en font de façon récurrente, puisque les effectifs de personnes n'en faisant qu'une dans la saison sont eux équivalents.

B. ACTIVITES PRATIQUEES PENDANT LES EXCURSIONS

La suite des analyses est réalisée en considérant l'ensemble des effectifs des deux enquêtes, à l'exception des répondants ayant déclaré ne réaliser aucune excursion pendant l'été (**n=401**) ou l'hiver (**n=638**). Il est demandé ici aux répondants de se focaliser sur une excursion, et de détailler les caractéristiques de cette excursion réalisée en Suisse, et considérée comme la plus marquante de la saison.

TYPES DE LOISIRS PRATIQUES PENDANT L'EXCURSION

Cette question est présentée en premier car toutes les questions listant les activités réalisées pendant l'excursion sont déterminées par les réponses à cette catégorisation des pratiques récréatives (Figure 31).

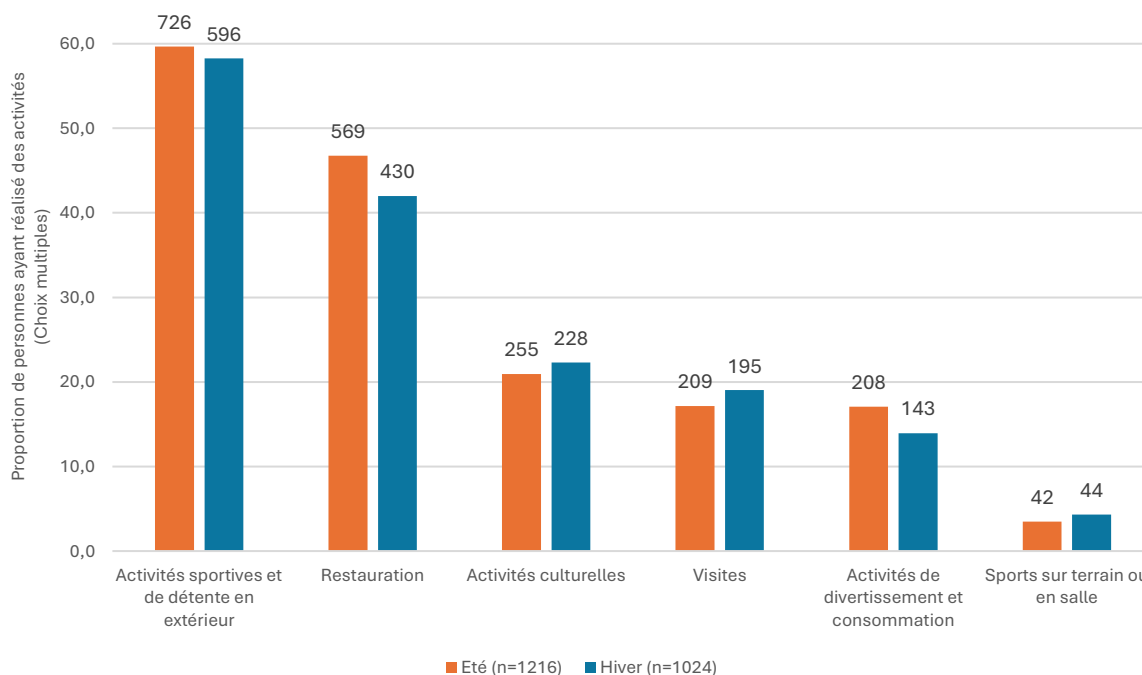


Figure 31 : Types d'activités pratiquées pendant l'excursion la plus marquante (en %)

Ce sont 2'008 réponses qui ont été recensées en été, et 1'636 en hiver. Cela signifie que pendant les excursions décrites dans l'enquête, les répondants ont réalisé **1,7** types d'activités différents en moyenne en été, et **1,6** types d'activités en moyenne en hiver. On peut ainsi déduire que les excursions ne sont seulement l'occasion de faire qu'une seule activité, mais que plusieurs peuvent être couplées, notamment l'activité de restauration, puisque les excursions peuvent durer une demi-journée à une journée complète.

Ces grandes catégories de loisirs ne sont pas significativement pratiquées différemment entre l'été et l'hiver. Ce sont dans les deux cas les activités sportives et de détente en plein air, ainsi que les activités de restauration qui sont pratiquées par quasiment **60%** des excursionnistes. Ceci s'explique par la diversité d'activités possibles en plein air, et la durée des excursions, qui nécessite le plus souvent la prise d'au moins un repas hors du domicile.

Les visites sont enfin des motifs moins souvent énoncés pour les excursions qu'ils ne l'étaient pour les courts séjours, et les sports sur terrain ou en salle très marginaux.

DETAIL DES ACTIVITES DE LOISIRS PRATIQUEES PENDANT L'EXCURSION

Cette section se focalise sur les activités effectivement réalisées pendant l'excursion décrite par les répondants. Les proportions de chaque histogramme sont relatives au nombre de personnes ayant déclaré avoir réalisé ce type d'activité. Les activités sont présentées dans l'ordre d'occurrences à la Figure 31, à l'exception des visites qui ne sont pas détaillées.

Les activités sportives et/ou de détente réalisées en extérieur sont la seule catégorie d'activités présentée en deux histogrammes car les modalités de choix sont différentes entre l'été (Figure 32) et l'hiver (Figure 33), en fonction des activités de plein air spécifiques qui peuvent être réalisées durant ces saisons.

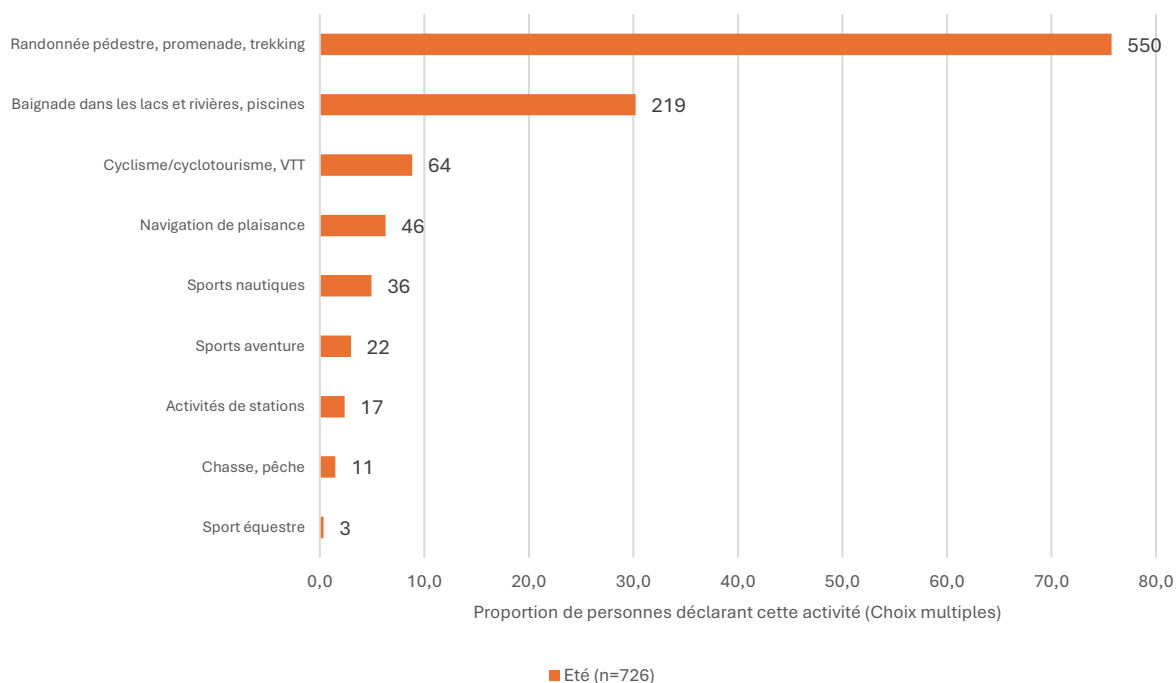


Figure 32 : Activités sportives et/ou de détente réalisées en extérieur pendant les excursions estivales (en %)

En été, les activités sportives et/ou de détente réalisées pendant des excursions sont largement tournées vers la pratique de randonnée pédestre, de promenade, de trekking, puisqu'elle représente **76%** de ces activités, soit **45%** des excursionnistes. La deuxième

activité la plus pratiquée est la baignade dans les lacs, rivières, et piscines en plein air, mais émerge à seulement 30% des activités en extérieur pour 18% des répondants. Les autres activités sont mentionnées par moins de 5% du total de répondants ayant réalisé une excursion en été.

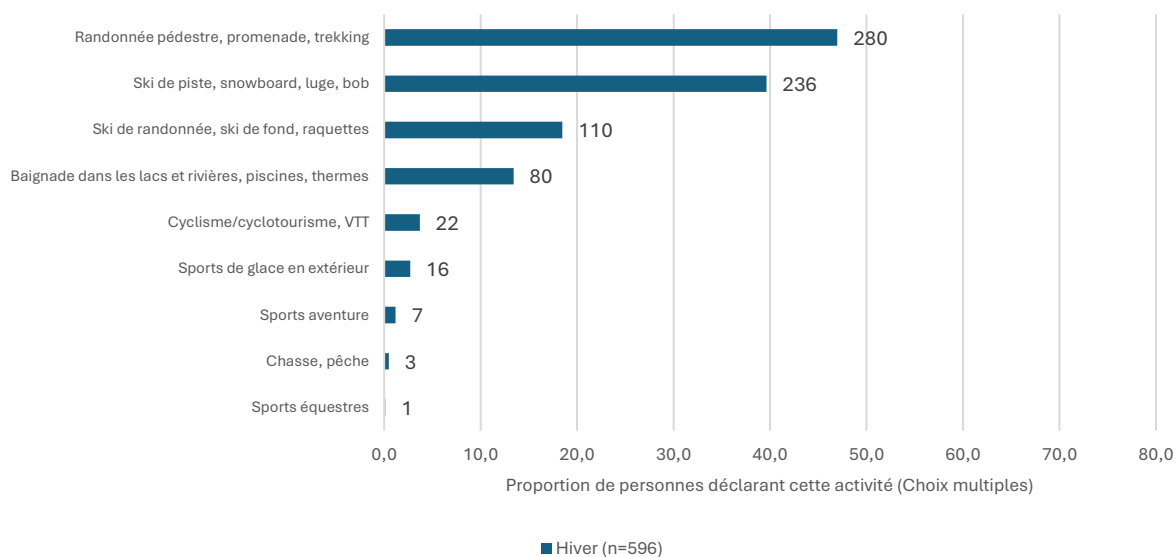


Figure 33 : Activités sportives et/ou de détente réalisées en extérieur pendant les excursions hivernales (en %)

En hiver, les randonnées, promenades, trekking, sont également les activités sportives de plein air les plus pratiquées mais en bien moindre mesure, représentant 47% de ces activités, mentionnées par 27% des excursionnistes. Elles sont suivies de près par les loisirs sur piste de descente, en ski, snowboard, luge, bob, qui sont pratiqués par 23% des excursionnistes. Le ski de fond, de randonnée, et les raquettes sont eux pratiqués par 11% des excursionnistes, ce qui signifie donc que les activités en montagne liées à la présence de neige concernent 33% des excursionnistes en hiver.

Les activités sportives et de détente en extérieur sont différenciées entre l'été et l'hiver, car **certaines pratiques sont spécifiquement saisonnières**. Cependant, les activités de randonnées et de promenades restent les activités les plus pratiquées. En été, elles sont réalisées par 80% des répondants contre moins de 50% en hiver, avec l'apparition de sports d'hiver en montagne.

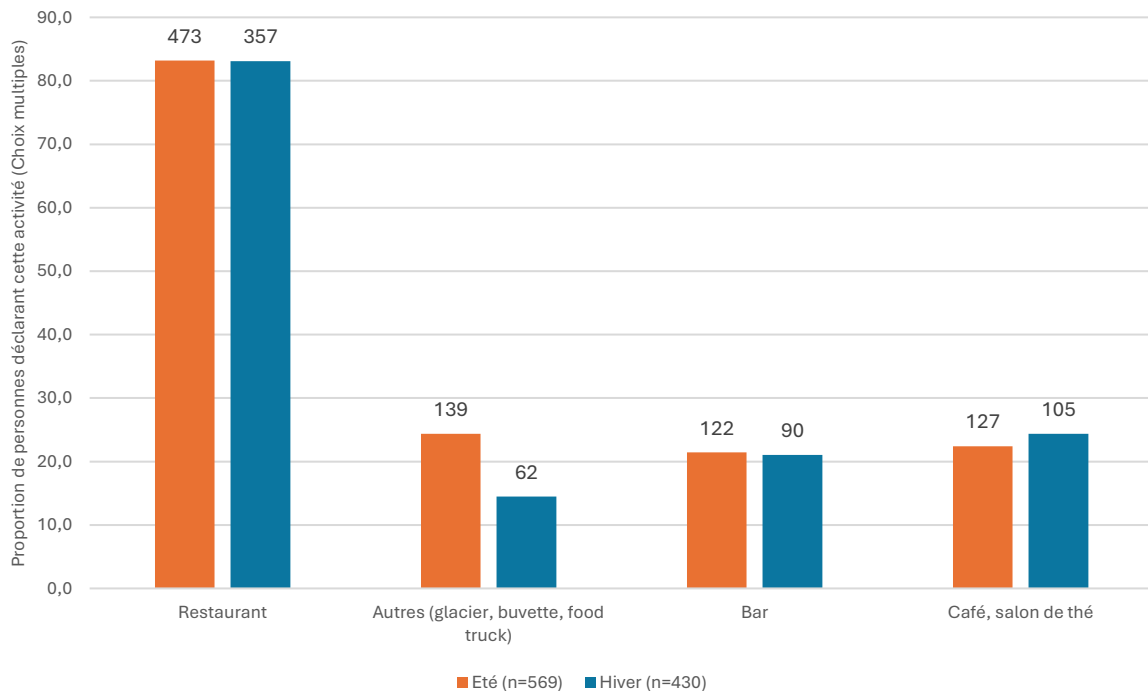


Figure 34 : Activités de restauration réalisées pendant les excursions (en %)

Les activités de restauration ne sont que peu diversifiées, et montrent une large majorité de repas en restaurants pendant les excursions (Figure 34).

En été, ce sont **83%** des répondants ayant indiqué réaliser une activité de restauration pendant leur excursion qui ont mentionné le fait de prendre un repas au restaurant, soit **39%** des excursionnistes, alors qu'environ **10%** d'entre eux ont également mentionné le fait de consommer dans une buvette, un food-truck, un bar ou bien un café/salon de thé.

En hiver, ce sont également **83%** des répondants ayant indiqué réaliser une activité de restauration pendant leur excursion qui ont mentionné le fait de prendre un repas au restaurant, mais ceux-ci ne représentent que **35%** des excursionnistes. De plus, seulement **6%** d'entre eux ont indiqué consommer à une buvette ou un food-truck, alors qu'ils sont environ **10%** à s'être rendu dans un bar, un café, ou un salon de thé.

L'été est donc légèrement plus propice à la consommation dans un restaurant ou une buvette que l'hiver pendant une excursion, tandis que les bars, les cafés, et les salons de thé sont moins concernés par cette comparaison.

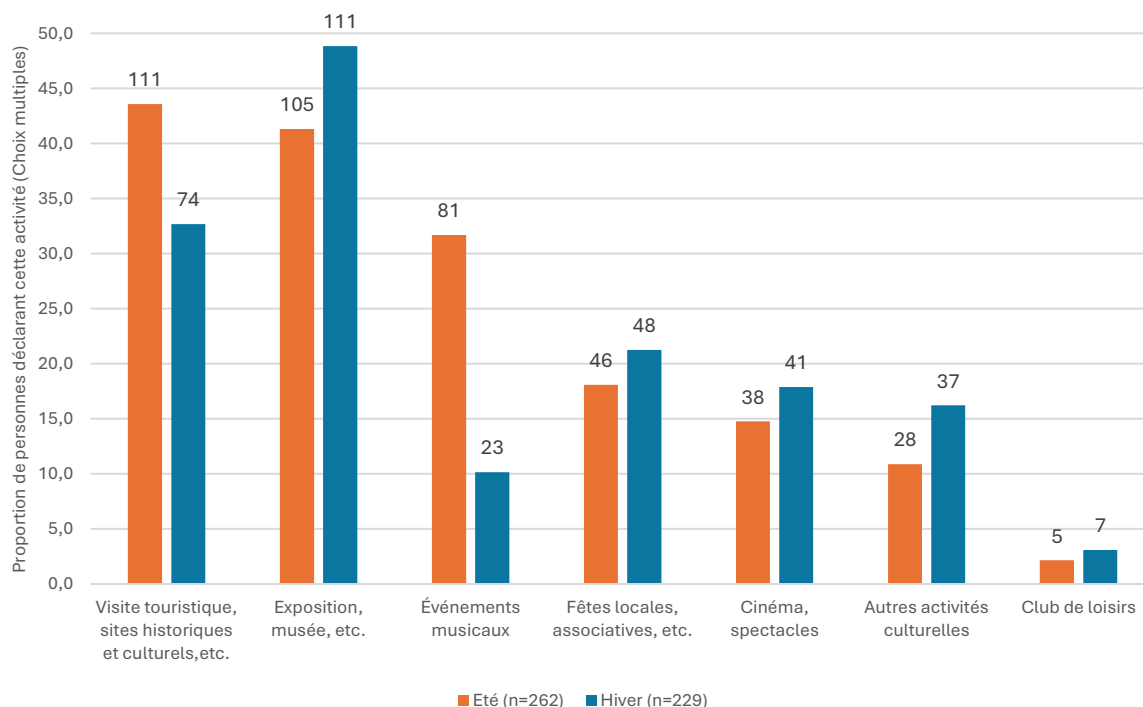


Figure 35 : Activités culturelles réalisées pendant les excursions (en %)

Les activités culturelles réalisées pendant les excursions sont particulièrement révélatrices de certaines spécificités saisonnières (Figure 35), mais elles ne sont mentionnées au mieux, que par **10%** des excursionnistes.

L'été favorise la pratique d'activités culturelles en plein air (visites touristiques), et des événements musicaux grâce au nombre importants de festivals dans la région en été. Les fêtes locales sont également mentionnées par **18%** des excursionnistes pratiquant des activités culturelles.

L'hiver est caractérisé plus fortement par les activités culturelles en intérieur. Mentionnée par 10% des excursionnistes, la visite d'expositions, ou de musées, est l'activité culturelle la plus pratiquée. Elle est suivie par les visites touristiques, les visites de sites historiques, puis les fêtes locales. Les événements musicaux, bien moins nombreux qu'en été, ne sont évoqués que par 2% des excursionnistes en hiver.

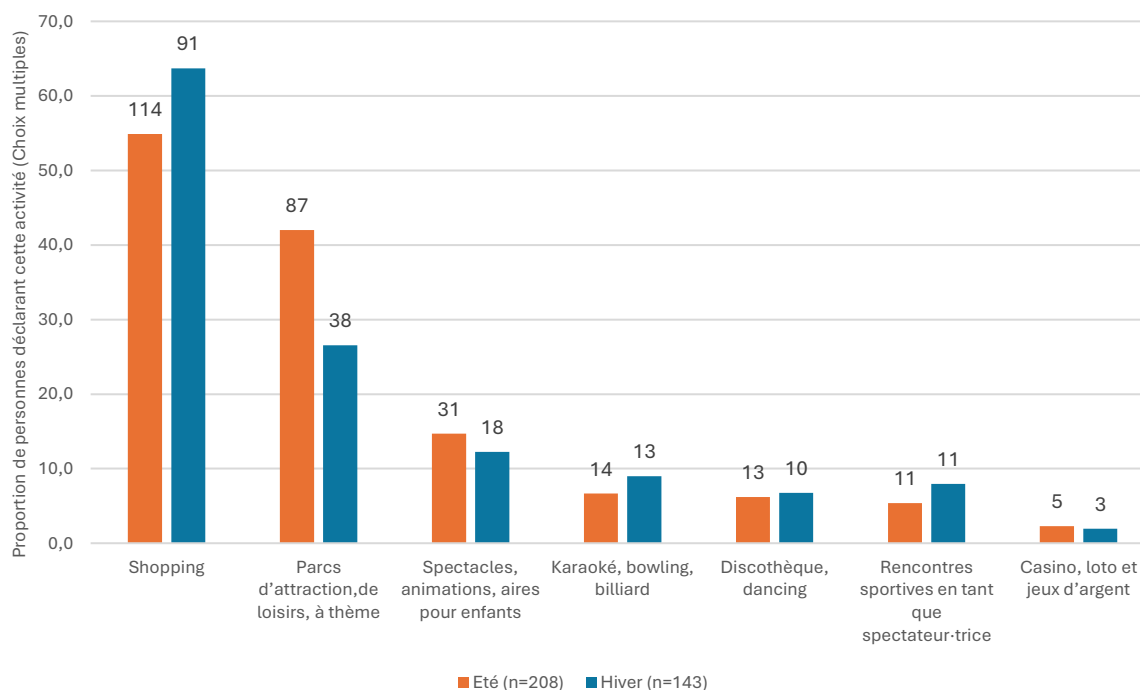


Figure 36 . Activités de divertissements et de consommation réalisés pendant les excursions (en %)

Les activités de divertissements et de consommation sont caractérisées par une consistance entre l'été et l'hiver, pendant lesquels les pratiques de shopping et les excursions dans des parcs d'attraction/de loisirs, sont fortement plébiscitées (Figure 36).

En été, le shopping est l'activité la plus populaire, pratiquée par environ **55%** des répondants à la question, soit **10%** des excursionnistes. Les parcs d'attraction et de loisirs suivent, attirant près de **42%** des participants. Les spectacles, animations et aires pour enfants sont appréciés par environ **15%** des répondants, tandis que les autres activités attirent moins de 10% des répondants, soit 1% des excursionnistes.

En hiver, le shopping est également l'activité la plus pratiquée, plus populaire encore qu'en été, avec environ **63%** des répondants la mentionnant. Les parcs d'attraction et de loisirs sont cependant moins fréquentés en hiver, attirant environ **27%** des répondants. Les spectacles, animations et aires pour enfants restent populaires, mais leur fréquentation diminue, atteignant environ **12%**. Les autres activités présentent des taux de pratique très faible.

En comparant les deux saisons, on observe que le shopping est l'activité dominante en été comme en hiver, avec un taux de participation légèrement plus élevé en hiver. Les activités extérieures dominent en été, tandis que l'hiver privilégie légèrement les activités en intérieur et les rencontres sportives.

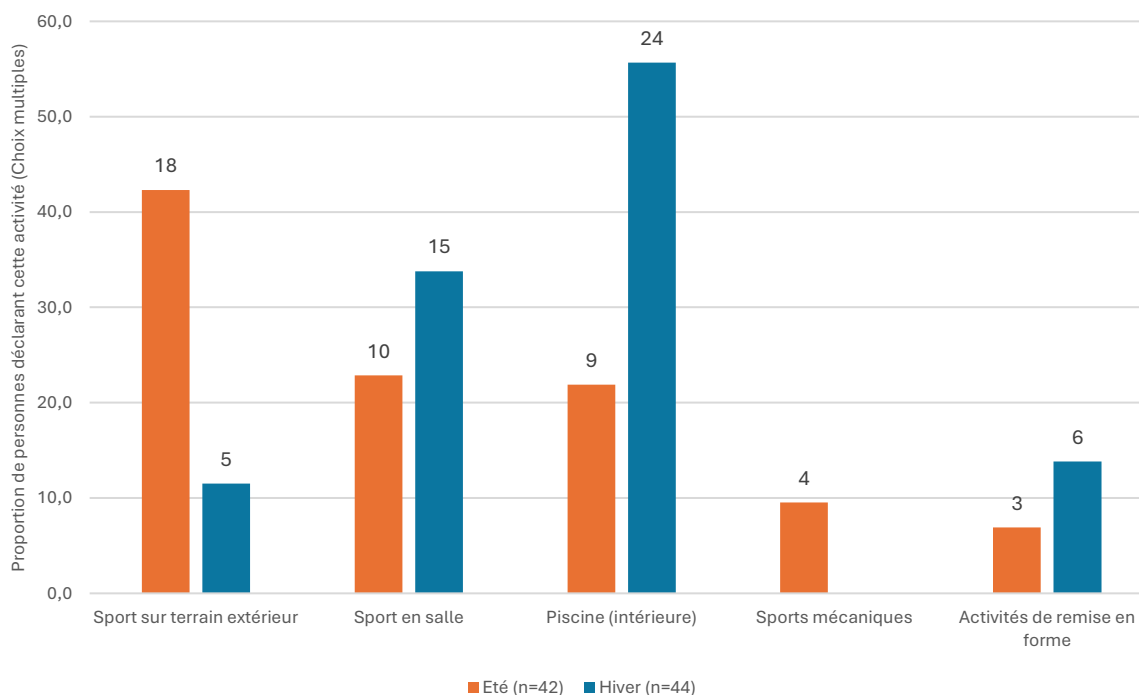


Figure 37 : Activités sportives en terrain ou salle réalisées pendant les excursions (en %)

Les activités sportives en terrain ou en salle sont les activités les moins pratiquées pendant des excursions, car elles ont plutôt **tendance à regrouper des pratiques du quotidien**, plutôt que de l'événementiel. Elles montrent tout de même à quel point la saisonnalité peut impacter les choix d'activité (Figure 37).

En été, les activités sportives en extérieur dominent avec **43%** des répondants, montrant un attrait marqué pour les sports en plein air. Ils ne représentent cependant que **1,5%** des excursionnistes. Le sport en salle attire **24%** des répondants, tandis que la piscine intérieure est moins populaire, avec une participation de **21%**. Les sports mécaniques et les activités de remise en forme n'attirent eux qu'un faible pourcentage de la population.

En hiver, la tendance s'inverse, avec une préférence pour les activités en intérieur. La piscine intérieure devient l'activité la plus populaire, attirant **55%** des répondants. Le sport en salle est également prisé, avec **34%** de participation, alors que le sport en extérieur ne rassemble que 11% des participants. Les sports mécaniques et les activités de remise en forme restent peu populaires, mais la remise en forme attire néanmoins **14%** des participants, une légère augmentation par rapport à l'été.

La comparaison des deux saisons montre une **nette préférence pour les activités en extérieur en été et un basculement vers les activités en intérieur en hiver**. Les sports sur terrain extérieur, populaires en été, perdent en attractivité en hiver, tandis que la piscine intérieure devient largement privilégiée pendant la saison hivernale, tout comme le sport en salle. Les sports mécaniques et les activités de remise en forme sont peu pratiqués en toutes saisons, bien que la remise en forme attire un peu plus de participants en hiver.

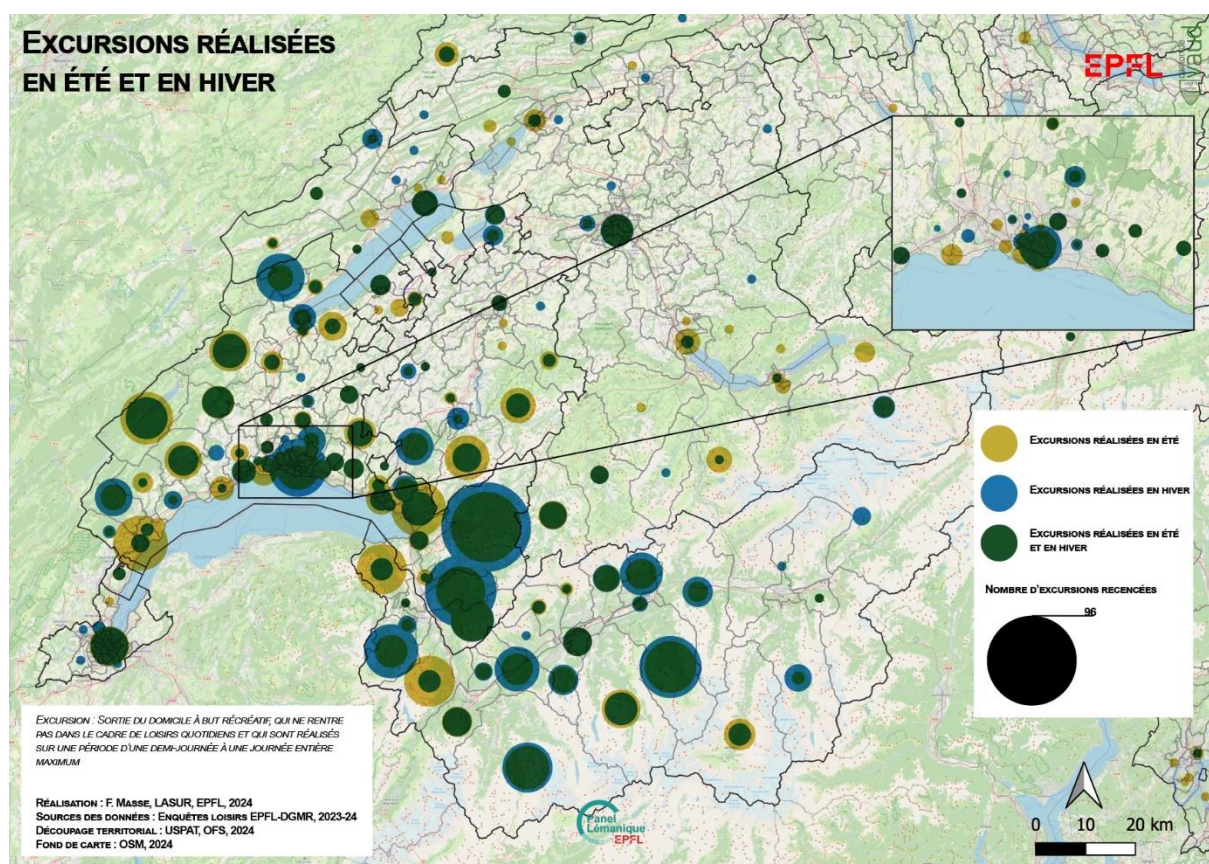
Les choix d'activités réalisées pendant les excursions révèlent une prépondérance des activités sportives et de détente en plein air. Associées à ces activités, la temporalité des

excursions, qui peuvent durer d'une demi-journée à la journée entière, implique aussi une importante fréquence des activités de restauration.

Ces choix d'activités révèlent également des diversités saisonnières. Ainsi, à l'exception des sports de glisse, la saison hivernale est significativement marquée par des activités réalisées en intérieur, qu'elles soient culturelles, de divertissement, ou sportives, tandis que l'été est plutôt une période réservée aux excursions en plein air.

C. CHOIX DE LOCALISATION

Les choix de localisations des excursions peuvent être déterminés par les opportunités fournies par le territoire, et les envies des personnes qui les réalisent. Cette section décrit la spatialisation des excursions les plus marquantes recensées en été et en hiver, ainsi que les raisons qui ont conduit à ces choix de localisations.



Carte 1 : Localisation des excursions les plus marquantes en été et en hiver

La carte montre les excursions réalisées en Suisse décrites comme les plus marquantes de la saison, en distinguant celles faites en été de celles faites en hiver (Carte 1). La taille des cercles correspond au nombre d'excursions dans chaque région : plus un cercle est grand, plus la région est fréquentée. Les cercles verts indiquent les zones où il y a autant d'excursions en été qu'en hiver. Les cercles jaunes montrent les lieux où il y a davantage d'excursions en été, et les cercles bleus ceux où il y a davantage d'excursions en hiver. La carte utilise le

découpage des zones USPAT¹, qui permet de représenter les données avec une précision suffisante tout en garantissant assez d'excursions dans chaque zone pour pouvoir comparer les variations.

La région autour du lac Léman et, en particulier, l'agglomération de Lausanne, apparaît comme des destinations principales, accueillant de nombreuses excursions en été et en hiver. On observe également une concentration importante d'excursions en montagne, notamment dans les Alpes et le Jura, ce qui traduit l'attractivité de ces régions pour les activités de loisirs tout au long de l'année. La répartition géographique des excursions d'été montre une diversification plus large, les excursions se propageant sur tout le territoire avec une tendance à privilégier des lieux d'altitude, notamment les **Préalpes vaudoises et fribourgeoises**, ou proches du **Léman** et des zones naturelles. Cela illustre l'intérêt saisonnier pour les activités de plein air, telles que la randonnée et les sports nautiques. On observe également des excursions en grand nombre à Montreux et à Nyon, qui démontrent de l'importance des événements musicaux pendant l'été avec le **Montreux Jazz Festival** et le **Paléo Festival**. Les excursions en hiver sont particulièrement marquées dans les régions alpines, ce qui suggère une affluence liée aux sports d'hiver, avec une concentration dans certaines zones spécifiques, en particulier dans les **montagnes de haute altitude** et les **stations de ski**.

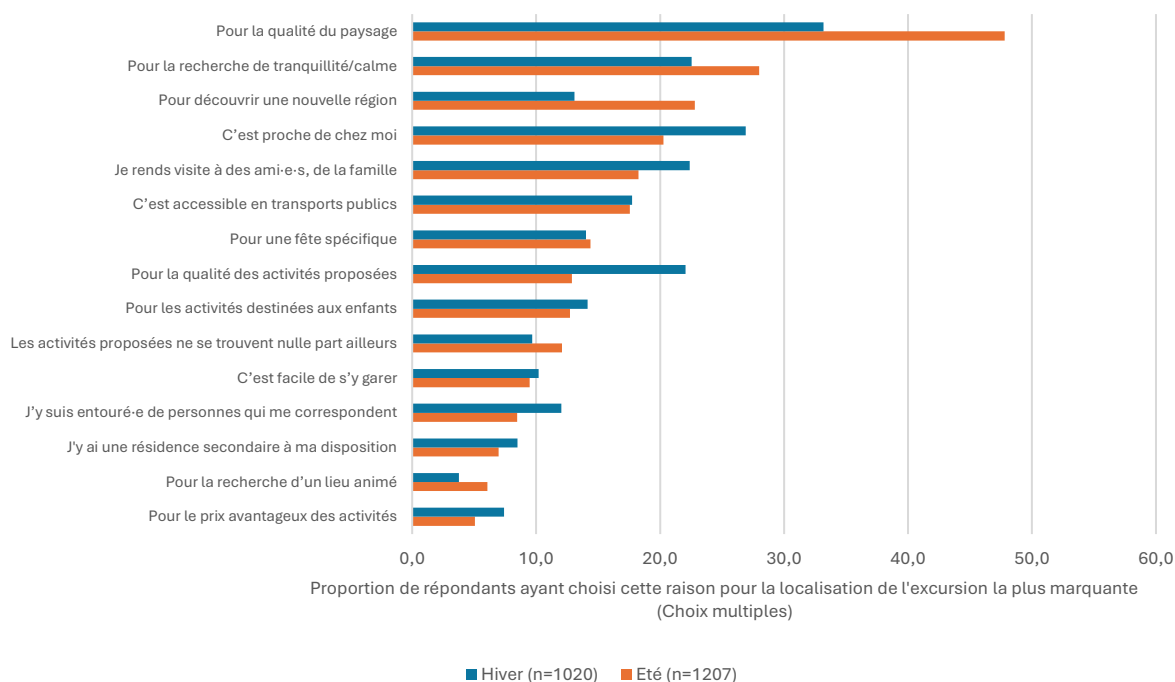


Figure 38 : Raisons du choix de localisation des excursions (en %)

La Figure 38 permet de comprendre les raisons qui déterminent les choix de localisation des excursions. Cette question permet de sélectionner une à trois raisons. Pour chacune des saisons, ce sont en moyenne **2,4 raisons par personne** qui ont été pointées. Les effectifs correspondent aux excursionnistes (1'216 en été et 1'024 en hiver) retranchés des personnes n'ayant pas répondu à la question.

¹ L'OFS a développé des unités spatiales statistiques de base (USPAT) qui découpent le territoire suisse en environ 3600 entités qui peuvent être regroupées sur les limites des communes actuelles. Ces unités sont développées pour être stables dans le temps, malgré les fusions de communes. Les statistiques produites au niveau de ces unités permettront une analyse fine du territoire autant en zone rurale qu'urbaine. Ces petites unités sont regroupées afin de disposer pour l'ensemble du territoire de quelque 750 unités spatiales plus grandes d'environ 10 000 habitants et habitantes chacune permettant une offre statistique plus étoffée qu'au niveau communal.

En été, la principale raison est la qualité du paysage, choisie par une majorité significative de **48%** des répondants, suivie de la recherche de tranquillité et de calme, et du désir de découvrir une nouvelle région avec respectivement **28 et 23%** des répondants. Des aspects pratiques comme la proximité au domicile et l'accessibilité en transports publics sont également mentionnés, bien qu'à des proportions moindres. Certaines raisons, comme la participation à une fête spécifique ou la facilité de se garer, sont moins souvent évoquées.

En hiver, les motifs les plus populaires incluent également la qualité du paysage, bien que dans une proportion inférieure à celle de l'été avec **33%** des répondants. Une raison notablement plus populaire en hiver est la qualité des activités proposées, qui, à l'exception de la proximité au domicile, dépasse les autres motivations, suggérant une importance accrue pour les activités spécifiques disponibles pendant cette saison. Les visites à des amis et de la famille sont également des motifs importants d'excursions puisqu'ils concernent **22%** des excursionnistes. D'autres raisons, comme l'accessibilité en transports publics, restent similaires aux motivations estivales.

En comparaison, la qualité du paysage et la tranquillité sont plus valorisées en été qu'en hiver. À l'inverse, la qualité des activités proposées et la recherche d'un lieu animé ont plus d'importance en hiver. Les raisons relatives aux enfants, à la facilité d'accès et à la présence de proches sont relativement constantes entre les saisons. En termes d'enjeux de mobilité, il est à noter que la proximité au domicile et l'accessibilité en transports publics sont des critères bien plus influents que la possibilité de s'y garer en voiture, alors même que la carte des localisations des excursions (Carte 1) montre qu'une majorité des excursions est réalisée dans les Préalpes ou les Alpes, soit à des distances significativement éloignées du domicile.

Les choix de localisation mettent en évidence une forte saisonnalité dans les déplacements de loisirs, avec une attraction estivale et hivernale différenciée selon les territoires. Les zones urbaines et les montagnes apparaissent comme des pôles majeurs pour les excursions tout au long de l'année, tandis que leur répartition sur le reste du territoire varie en fonction des activités saisonnières recherchées.

D. MODES DE TRANSPORTS

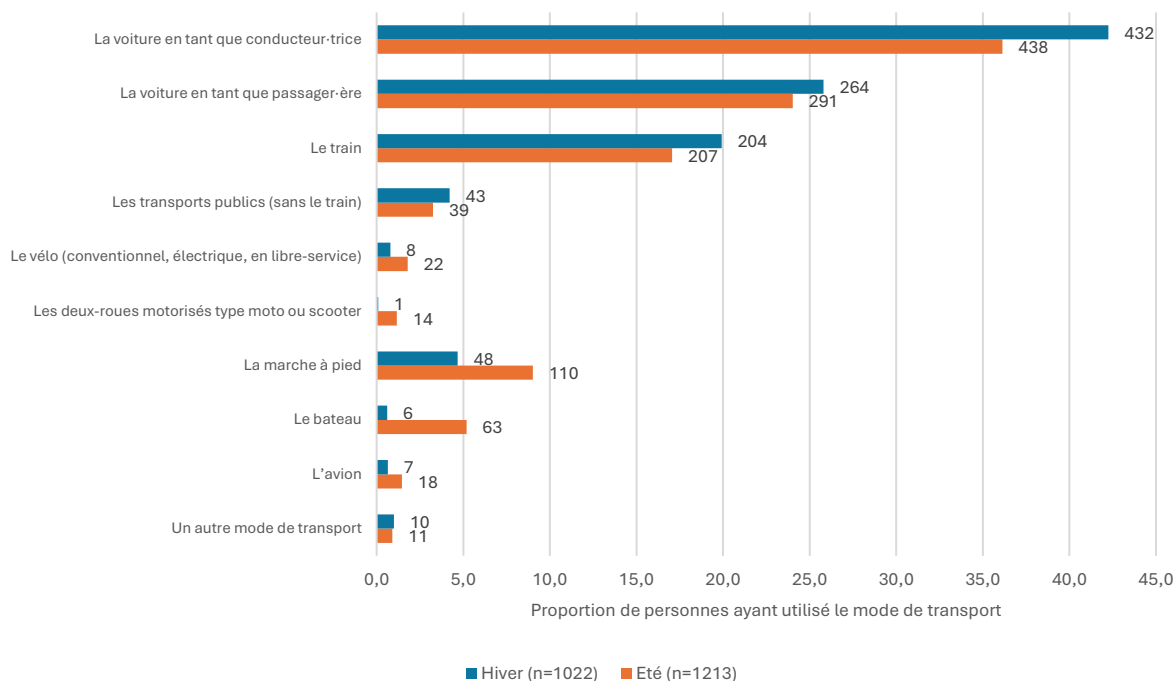


Figure 39 : Mode de transport principal pour les excursions (en %)

Ce graphique montre les modes de transport utilisés par les répondants pour leurs excursions (Figure 39). L'axe vertical liste les modes de transport possibles, tandis que l'axe horizontal indique la proportion de répondants ayant utilisé chaque mode de transport comme mode de transport principal pour leurs déplacements à destination de l'excursion.

En été, la voiture est le mode de transport le plus fréquent : environ **36%** des répondants conduisent eux-mêmes et **24%** sont passagers. La marche à pied est également populaire, utilisée par environ **9%** des répondants. Le bateau (environ 5%) et le vélo (environ 2%) sont aussi des choix plus fréquents en été, probablement en raison des activités de plein air et des loisirs nautiques.

En hiver, la voiture reste le moyen de transport principal : environ **42%** des répondants l'utilisent comme conducteurs et **26%** comme passagers. Le train est aussi bien utilisé, avec environ **20%** des répondants y ayant recours. La marche à pied est moins fréquente qu'en été, avec environ 5% d'utilisateurs. Les deux-roues motorisés (environ 1%) et l'avion (environ 1%) restent des choix minoritaires.

La voiture est le mode de transport préféré tout au long de l'année, avec une utilisation légèrement plus élevée en hiver pour les passagers (**au total 60% en été contre 68% en hiver**). La marche à pied est nettement plus prisée en été (9%) qu'en hiver (5%), de même que le bateau (5% en été contre 0,5% en hiver) et le vélo (2% en été contre 0,8% en hiver), probablement grâce aux conditions climatiques plus favorables en été. Le train, quant à lui, reste stable entre les saisons, avec un peu moins de **20%** des répondants l'utilisant en été comme en hiver. Bien que la voiture soit le moyen de transport privilégié en toutes saisons, les modes de déplacement liés aux activités de plein air, comme la marche et le bateau, sont beaucoup plus populaires en été.

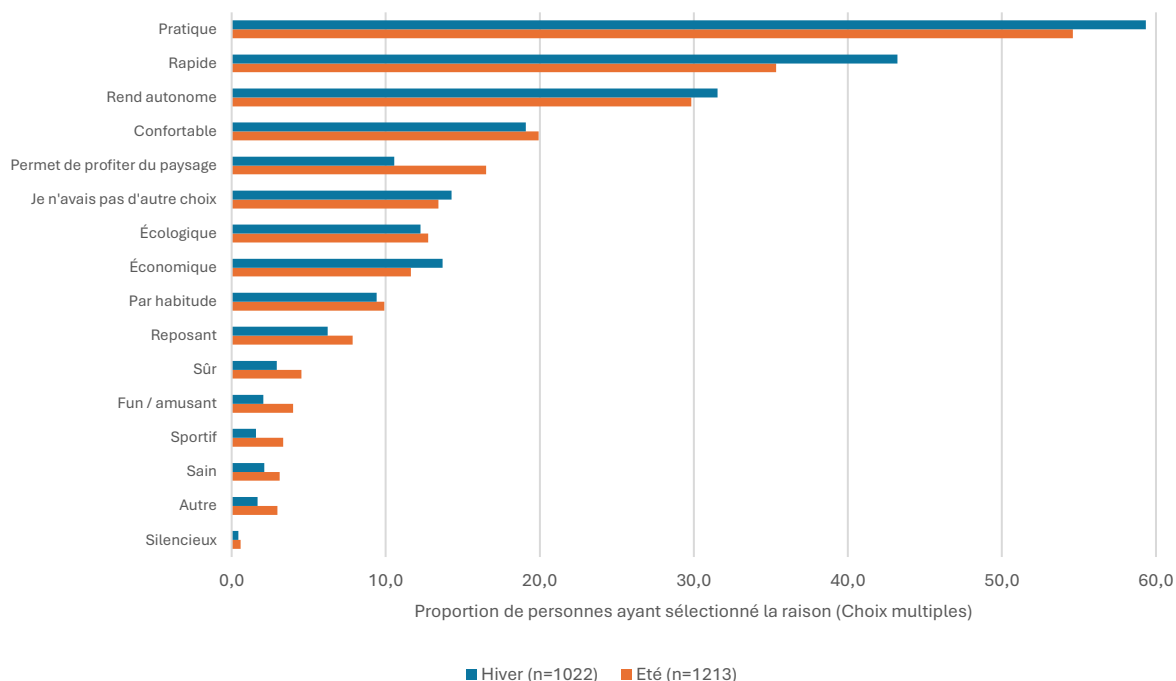


Figure 40 : Raisons du choix du mode de transport pour les excursions (en %)

Ce graphique montre les raisons pour lesquelles les répondants ont choisi leur mode de transport principal à destination d'une excursion en Suisse (Figure 40). L'axe vertical liste les motivations possibles, tandis que l'axe horizontal indique la proportion de répondants ayant sélectionné chaque raison. Cette question à choix multiples permet au répondant de sélectionner une à trois motivations, ce qui conduit à trouver en moyenne **2,3 items par répondant**.

En été, les trois principales raisons sont que le mode de transport est pratique pour près de **55%** des excursionnistes, rapide pour **35%** d'entre eux, et permet d'être autonome pour **30%**. Le confort est aussi une raison notable pour environ 20% des répondants. D'autres motifs, bien que moins fréquents, sont aussi mis en avant, comme le fait de profiter du paysage (près de **17%**), ou l'aspect écologique du transport (environ 13%).

En hiver, les raisons principales restent similaires : la praticité est citée par environ **59%** des répondants, suivie de la rapidité pour **43%**, et de l'autonomie pour **32%**, mais leur récurrence plus élevée indique une plus grande **recherche d'efficacité** dans le déplacement. Le confort arrive également en quatrième position avec près de 19% des répondants. Certaines raisons comme l'aspect économique ou le fait de ne pas avoir d'autre choix apparaissent légèrement plus en hiver qu'en été avec **14%** des excursionnistes citant ces motivations.

Les motivations sont similaires entre les deux saisons, avec des proportions légèrement plus élevées pour certaines raisons en hiver, notamment la praticité (59% en hiver contre 55% en été) et la rapidité (43% en hiver contre 35% en été). L'idée de **profiter du paysage** est aussi davantage mise en avant en été (17% contre 11% en hiver), probablement en raison des conditions climatiques plus agréables. En revanche, des motifs tels que l'absence d'autre choix et l'aspect économique sont un peu plus marqués en hiver, peut-être en raison des contraintes de déplacement plus fortes pendant cette période.

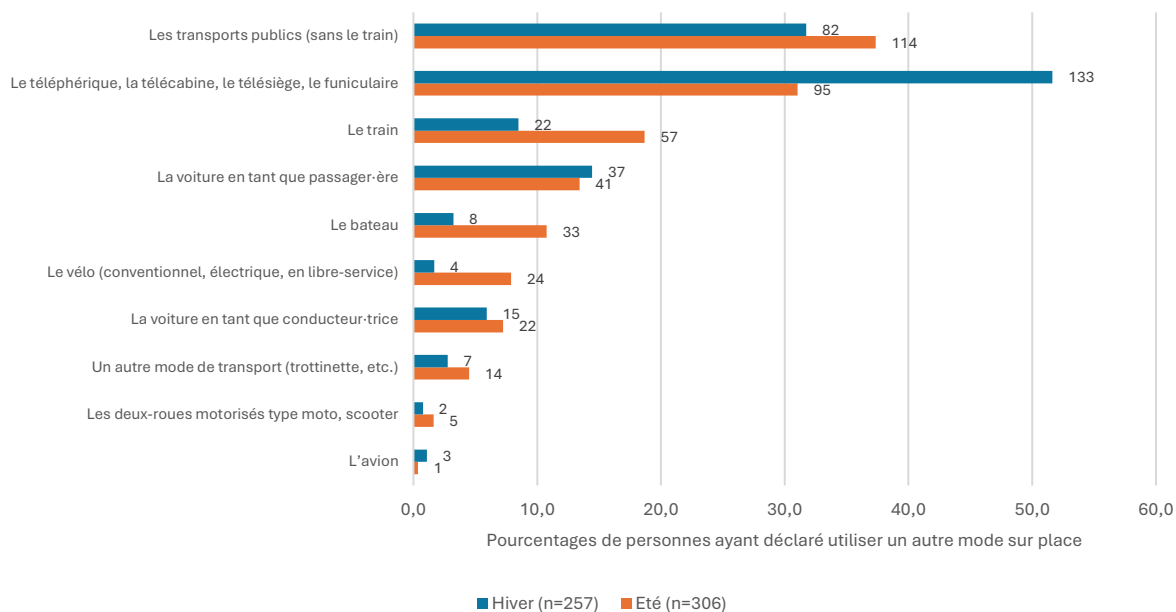


Figure 41 : Autres modes que celui du déplacement domicile-excursion (en %)

Ce graphique présente les modes de transport utilisés sur place par les répondants (Figure 41). Il présente quels autres modes que celui utilisé pour se rendre sur le lieu de l'excursion ont été utilisés pendant l'activité.

En été, les transports publics (sans le train) sont les plus fréquemment utilisés, avec **37%** des répondants. Les téléphériques, télécabines, télésièges et funiculaires sont également populaires, représentant **31%** des usages. Le bateau est davantage utilisé en été (**11%**), probablement en lien avec les activités touristiques estivales. Le vélo est choisi par **8%** des répondants, confirmant sa popularité lors de cette saison.

En hiver, les téléphériques, télécabines, télésièges et funiculaires dominent avec **52%** des répondants. Cela s'explique par leur rôle central dans les activités de montagne en période hivernale. Les transports publics (sans le train) suivent avec **32%**. Les voitures, utilisées comme passager-ère (14%) ou conducteur-trice (6%), sont plus couramment employées en hiver par rapport à d'autres modes alternatifs comme le vélo (1%) ou le bateau (3%).

En hiver, les téléphériques et modes similaires sont nettement plus utilisés qu'en été (52% contre 31%), reflétant leur importance pour accéder aux stations de ski et aux activités hivernales. À l'inverse, les transports publics (sans le train) sont légèrement plus prisés en été (37% contre 32%). Le bateau est significativement plus utilisé en été (11% contre 3%), ce qui s'explique par l'attractivité des activités nautiques estivales. Les voitures, qu'elles soient conduites ou utilisées comme passager-ère, voient une utilisation un peu plus élevée en hiver, vraisemblablement à cause des déplacements vers des destinations moins accessibles en transports alternatifs.

Les choix de modes de transports montrent des différences marquées dans les comportements de déplacement entre les saisons d'hiver et d'été, tant pour les trajets vers les lieux d'excursion que pour les déplacements sur place. Les choix de transport sont souvent guidés par la praticité, la rapidité et l'autonomie qu'ils offrent. En été, des motivations écologiques et sportives émergent davantage, tandis qu'en hiver, les besoins liés aux

infrastructures de montagne et au nombre de personnes se déplaçant ensemble pour l'excursion jouent un rôle central.

Plusieurs hypothèses peuvent être posées pour expliquer les comportements de déplacements pour les excursions :

Saisonnalité des activités : En hiver, les activités liées à la montagne (ski, raquettes) structurent les déplacements, nécessitant des modes adaptés à des terrains spécifiques et souvent difficiles d'accès. En été, l'offre d'activités est plus variée (randonnée, baignade, vélo), favorisant une diversification des modes de transport.

Accessibilité des infrastructures : L'accès aux lieux d'excursion dépend de la qualité des infrastructures de transport. Les zones bien desservies par des téléphériques ou des transports publics voient une moindre dépendance à la voiture. À l'inverse, les zones mal connectées nécessitent un usage accru des voitures particulières.

Motivations écologiques : En été, une proportion notable de répondants privilégie des modes doux (marche, vélo), reflétant peut-être une sensibilité accrue aux impacts environnementaux ou un désir de profiter davantage des paysages.

Structure démographique et composition des groupes : Les choix de transport peuvent aussi être influencés par la composition des groupes d'excursion (familles avec enfants, groupes sportifs, etc.) ou par l'âge des participants. Par exemple, des familles peuvent privilégier la voiture pour sa praticité, tandis que des jeunes adultes pourraient préférer le train ou des modes plus écologiques.

Ces comportements semblent ainsi découler d'un équilibre entre les contraintes structurelles (saisonnalité, infrastructures, relief) et les préférences individuelles (praticité, écologie, budget). Une meilleure accessibilité des lieux d'excursion en transports doux pourrait potentiellement réduire la dépendance à la voiture, particulièrement en hiver.

E. TEMPORALITES

Les deux graphiques mettent en lumière des différences saisonnières dans les comportements liés aux excursions, en termes de périodes de la semaine et de moments de la journée, révélant des dynamiques complémentaires influencées par les saisons.

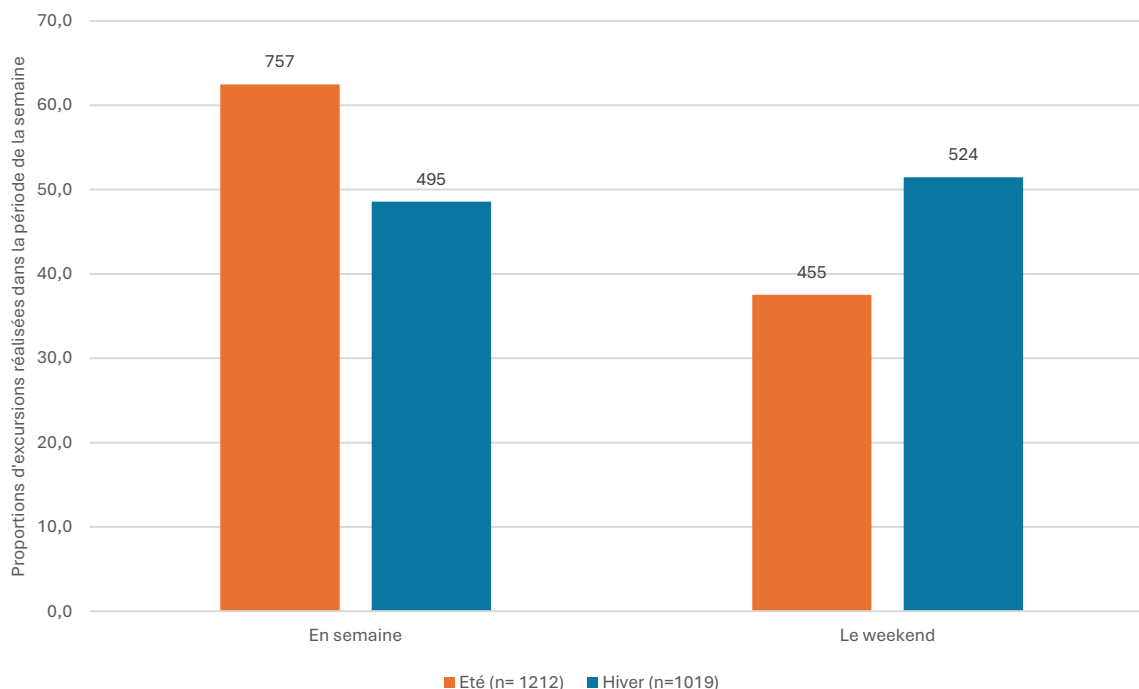


Figure 42 : Période de réalisation de l'excursion pendant la semaine (en %)

Le graphique présenté illustre la répartition des excursions décrites selon la période de la semaine, en différenciant les saisons d'été et d'hiver (Figure 42).

En été, la majorité des excursions ont lieu en semaine, avec **62,5%** des sorties réalisées durant cette période. À l'inverse, les excursions effectuées le week-end sont moins nombreuses, représentant **37,5%** des excursions décrites dans l'enquête. Cette saison se caractérise ainsi par une nette prédominance des sorties en semaine parmi les excursions les plus marquantes.

En hiver, la répartition est plus équilibrée, mais une légère majorité des excursions décrites se déroule le week-end, avec **51,4%** des déplacements. Les sorties en semaine représentent **48,6%**, montrant une tendance presque équivalente entre les deux périodes.

La comparaison entre les deux saisons montre des dynamiques inversées. En été, les excursions se concentrent majoritairement en semaine, alors qu'en hiver, ce sont les week-ends qui dominent légèrement. Ces résultats reflètent des différences dans les comportements de déplacement selon les saisons.

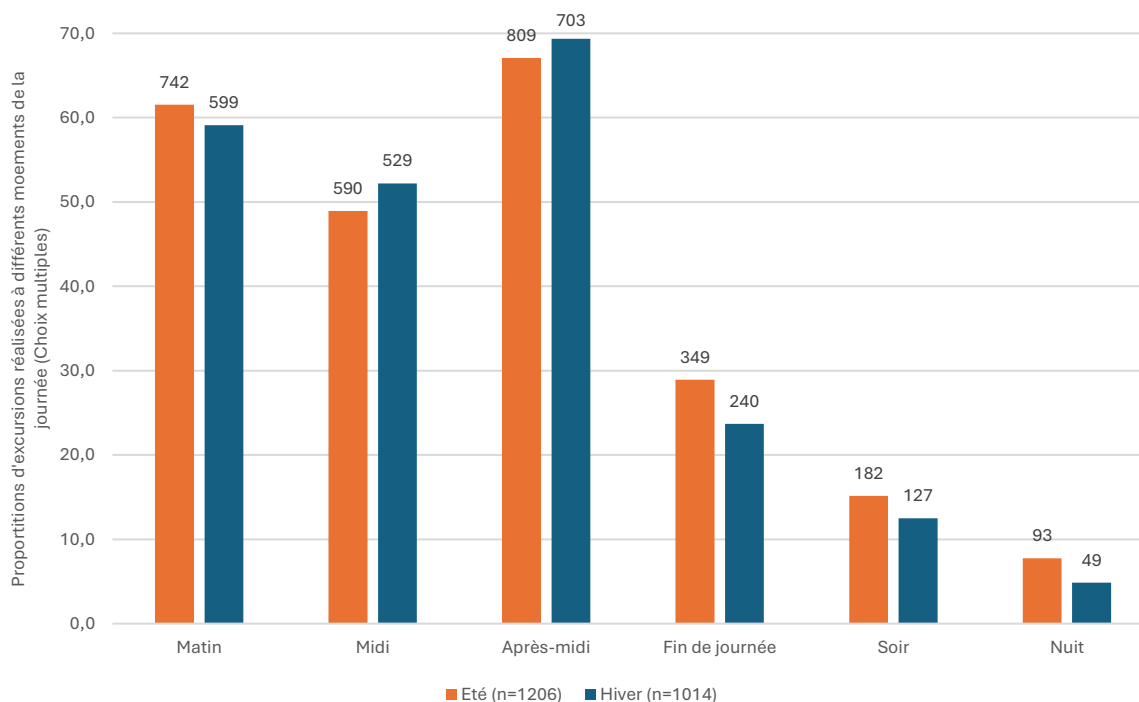


Figure 43 : Période de réalisation de l'excursion pendant la journée (en %)

Ce graphique permet d'illustrer à quels moments de la journée ont été réalisées les excursions décrites par les répondants (Figure 43). Le choix de réponses était multiple afin de pouvoir représenter la durée totale de l'excursion au cours de la journée. Les répondants ont en moyenne sélectionné 2,3 périodes de la journée, en été comme en hiver, indiquant bien que les excursions décrites se sont déroulées sur des durées prolongées pendant la journée.

En été, **67,1%** des excursions se déroulent l'après-midi, une période particulièrement propice aux activités de plein air grâce aux longues journées et à des températures souvent plus agréables en milieu de journée. Le matin, qui regroupe **61,5%** des excursions, est également un moment privilégié, probablement en raison des températures plus fraîches que l'après-midi, favorables aux activités comme les randonnées ou les sports. La fin de journée, le soir (15,1%) et la nuit (7,7%) voient encore une certaine activité, notamment en raison des températures qui restent douces, permettant des activités nocturnes ou des déplacements vers des événements estivaux.

En hiver, l'après-midi reste le moment dominant (**69,3%**), sans doute parce qu'il coïncide avec les meilleures conditions de luminosité et de température. Le matin est également important (**59,1%**), bien qu'un peu moins qu'en été, ce qui pourrait être attribué aux journées plus courtes ou au temps nécessaire pour se rendre sur les lieux d'activité (par exemple, les stations de ski). Le midi est plus utilisé en hiver (**52,2%**), reflétant peut-être des pauses déjeuner prolongées intégrées aux excursions hivernales, notamment dans les stations. La fin de journée, le soir (12,5%) et la nuit (4,8%) sont des périodes nettement moins fréquentées qu'en été, probablement en raison de la baisse rapide des températures et de l'obscurité précoce qui limitent les possibilités d'activités.

Les écarts les plus marquants entre les deux saisons s'expliquent par les contraintes environnementales et les préférences des individus. En hiver, les journées courtes et les températures froides limitent les activités en soirée et la nuit, contrairement à l'été où les longues soirées et les températures agréables encouragent une utilisation prolongée de la journée.

Ces deux graphiques montrent une organisation temporelle des excursions qui dépend à la fois des rythmes saisonniers, des contraintes climatiques et des habitudes liées aux activités spécifiques. En été, la flexibilité des emplois du temps et les longues journées favorisent une répartition plus diversifiée, tandis qu'en hiver, les contraintes environnementales concentrent les excursions autour des heures les plus favorables de la journée et des weekends.

F. ACCOMPAGNEMENTS

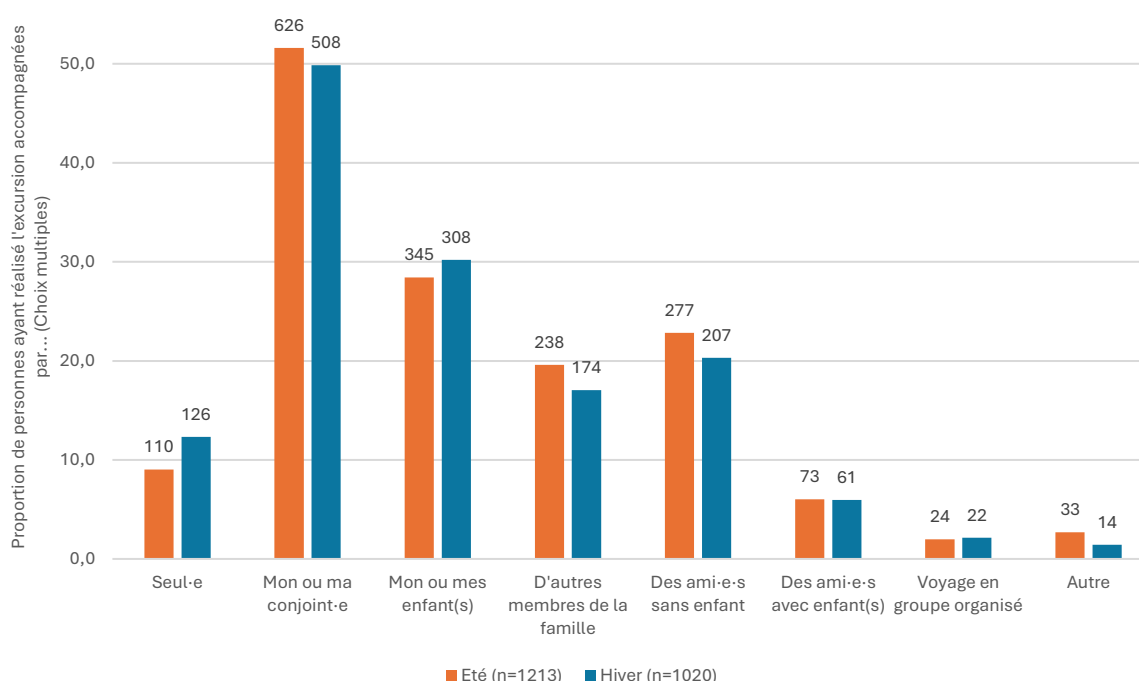


Figure 44 : Personnes accompagnant le répondant pendant l'excursion (en %)

Ce graphique illustre les proportions de personnes ayant réalisé des excursions accompagnées par différents types de relations (Figure 44). Les choix sont multiples, ce qui permet de comprendre les types de compagnons de voyage les plus fréquents selon la saison.

Ces résultats montrent à quel point les excursions sont en elles-mêmes des activités sociales, que ce soit en couple, avec enfants, amis, ou famille, et donc que les activités attractives, ainsi que les modes de transports, en dépendent.

En été, les excursions sont principalement effectuées en compagnie du conjoint ou de la conjointe (51,6%). Suivent les enfants du répondant (28,5%), puis des ami·e·s sans enfant (22,8%). Les autres membres de la famille représentent 19,6% des accompagnants. Les excursions réalisées seul·e (10,4%), avec des ami·e·s accompagné·e·s d'enfants (6%) ou dans le cadre de voyages organisés (2%) sont moins fréquentes.

En hiver, la hiérarchie des compagnons est semblable, mais les proportions varient légèrement. Les excursions avec le conjoint ou la conjointe restent prédominantes (49,8%), suivies par la présence des enfants du répondant (30,2%), puis les ami·e·s sans enfant (20,3%). Les autres membres de la famille représentent 17,1% des accompagnants. Les

excursions seul·e (10,8%) ou en groupe organisé (2,2%) restent marginales, mais les écarts avec l'été sont minimes.

La comparaison des deux saisons met en lumière quelques différences. Les excursions estivales semblent légèrement plus orientées vers des groupes d'amis ou des membres extérieurs à la famille proche, tandis que celles en hiver favorisent davantage les membres directs du foyer. Cette variation peut s'expliquer par la nature des activités pratiquées et leur contexte. En été, les activités de plein air ou les vacances prolongées favorisent la participation d'un cercle social élargi, tandis qu'en hiver, les activités comme le ski ou les fêtes de fin d'année peuvent privilégier la cellule familiale. Les sorties en solitaire restent minoritaires en toute saison, témoignant d'un intérêt plus marqué pour les expériences partagées.

Les comportements d'excursion sont façonnés par une interaction complexe entre les conditions saisonnières, les rythmes hebdomadaires, les choix d'activités et les logiques de mobilité. Ces déterminants suggèrent une forte adaptation des pratiques aux opportunités et contraintes spécifiques à chaque période :

- En été, les excursions sont favorisées par des congés plus longs et des conditions climatiques idéales. Elles se concentrent davantage en semaine, notamment en matinée et en après-midi, périodes propices à des activités extérieures variées comme les visites touristiques ou les loisirs de plein air.
- En hiver, bien que les excursions soient moins fréquentes, elles se concentrent davantage le weekend, reflétant probablement des contraintes professionnelles et des jours plus courts.

Les activités diffèrent également selon les saisons :

- L'été privilégie les loisirs en extérieur, comme la randonnée ou les sorties en nature
- L'hiver se tourne vers des activités adaptées aux conditions, notamment les sports d'hiver, mais également des activités en intérieur telles que les visites culturelles.

Ces choix influencent également les modes de transport :

- En été, la voiture personnelle domine, offrant flexibilité et adaptabilité, notamment pour aux zones naturelles ou rurales, propices aux activités en plein air.
- En hiver, l'usage de modes motorisés reste important, mais on observe un recours accru aux transports en commun, probablement pour les déplacements vers des centres urbains ou des stations de loisirs.

Les excursions présentent des spécificités qui laissent apparaître des potentiels d'adaptations de l'offre de transports pour capter plus efficacement les excursionnistes dans des modes autres que l'automobile :

- En été, le déplacement est plus souvent considéré comme une partie de l'excursion, pendant lequel on profite du paysage
- En hiver, le déplacement est tourné vers l'efficacité, il est considéré comme utilitaire, en vue de se rendre sur le lieu de l'excursion
- Les choix de localisation sont influencés par la proximité, mais également par la qualité du paysage en été, et par les activités proposées en hiver

VI. LES LOISIRS QUOTIDIENS

Cette partie explore la question des loisirs quotidiens, considérés comme des activités récréatives pratiquées régulièrement, de plusieurs fois à au moins une fois toutes les deux semaines. Pour cela, les enquêtes se sont focalisées sur la description d'un type de loisir spécifique parmi la liste de pratiques récurrentes réalisées pendant les périodes estivale et hivernale. Premièrement, les répondants listent les types d'activités de loisirs qu'ils ont quotidiennement pratiqués pendant l'été ou pendant l'hiver. Dans un second temps, le questionnaire retient aléatoirement un des types d'activités recensés, et chaque répondant doit ensuite décrire les caractéristiques du loisir le plus récurrent qu'il pratique (localisation, raisons du choix de localisation, modes de transports, raisons du choix du mode de transport, temporalités, accompagnement).

Les effectifs se basent sur 1'617 répondants pour la période estivale, et 1'662 répondants pour la période hivernale.

A. ACTIVITES PRATIQUEES

La première étape de cette partie consiste à déclarer quels types d'activités de loisirs sont pratiqués régulièrement. Les réponses à cette question sont représentées dans la Figure 45. 5'075 réponses ont été enregistrées en été et 4'803 en hiver, ce qui correspond à **3,1** types d'activités par répondants en été, et **2,9** types d'activités par répondants en hiver. La diversité des pratiques semble donc être légèrement plus élevée pendant l'été que l'hiver.

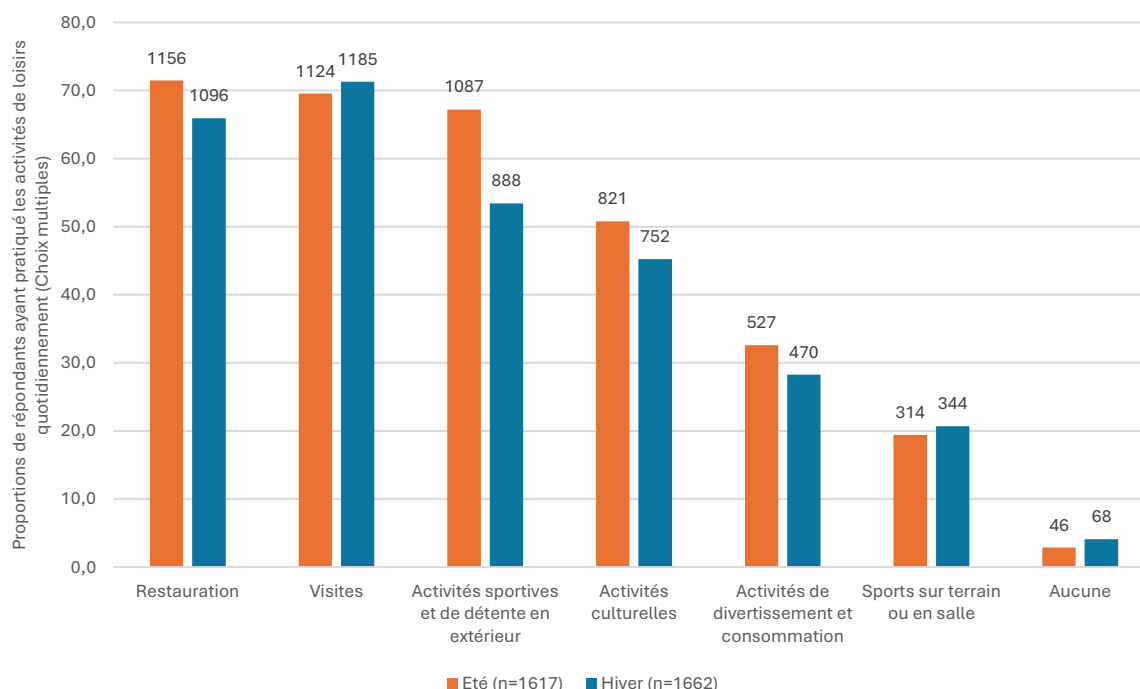


Figure 45 : Proportion de répondants ayant réalisé ces activités de loisirs quotidiennement (en %)

En été, les loisirs liés à la restauration et aux visites dominent, mentionnés par environ **70%** de répondants. Cette popularité peut s'expliquer par les températures favorables, qui encouragent les repas en extérieur, les sorties conviviales, et les activités touristiques. Les

activités sportives et de détente en extérieur suivent de près, **67%** des répondants tirant parti des longues journées et des conditions climatiques propices.

En hiver, bien que les visites restent majoritaires (**71%**), on note une baisse significative des activités sportives et de détente en extérieur à **52%** de répondants. Cela pourrait être lié aux contraintes météorologiques qui limitent l'accès à certaines activités de plein air. En parallèle, les sports en salle gagnent en popularité, passant la barre des **20%** et illustrant une adaptation des pratiques aux conditions hivernales, avec un possible report des activités sportives vers des lieux abrités et accessibles.

Un phénomène intéressant est la relative constance des activités de restauration en tant que loisir quotidien majeur. Ce constat reflète leur flexibilité et leur ancrage dans les habitudes sociales, indépendamment des saisons. Enfin, la hausse des répondants déclarant n'avoir aucune activité en hiver (4% contre 3% en été) pourrait traduire un frein climatique ou un manque d'options adaptées.

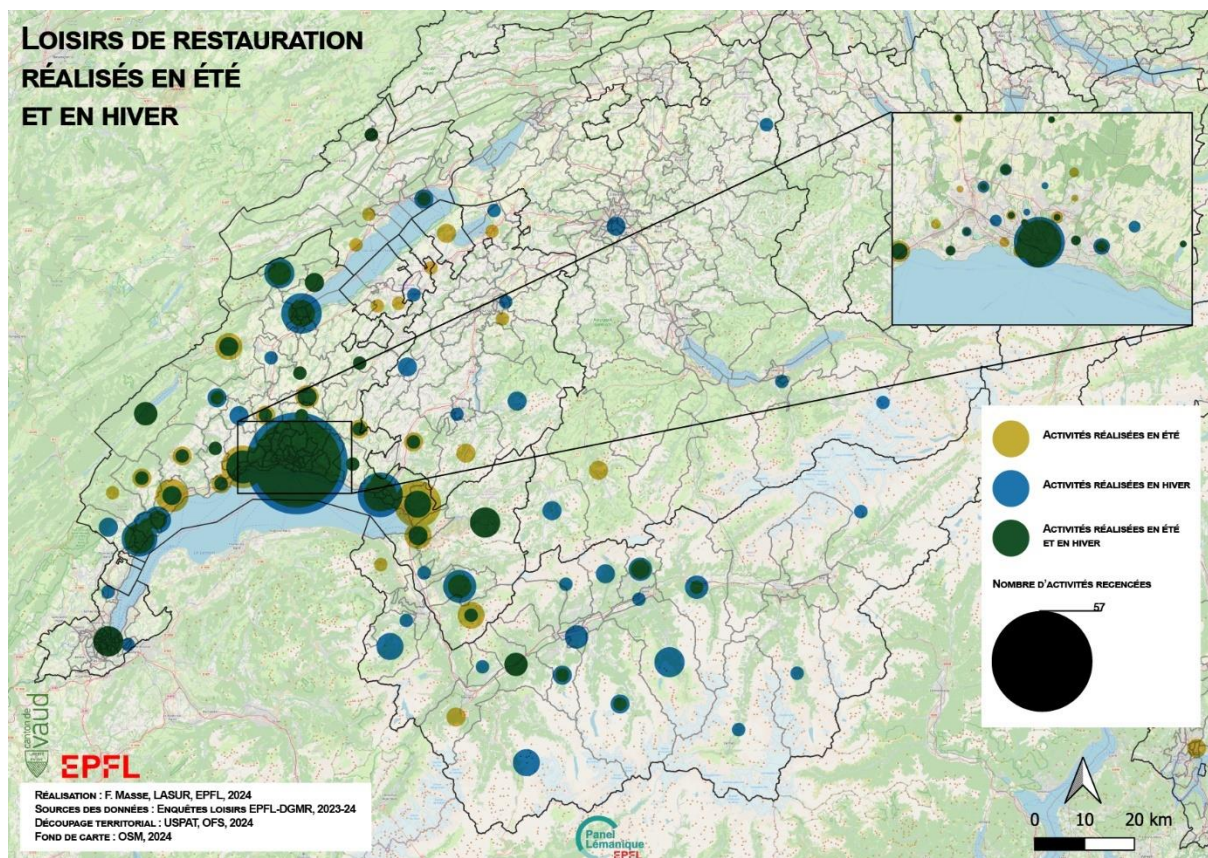
B. LOCALISATIONS DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

La deuxième étape de cette partie consiste à se focaliser sur un loisir spécifique. Pour chaque répondant, une catégorie mentionnée précédemment est aléatoirement sélectionnée, et l'activité réalisée le plus fréquemment doit être décrite. Un des critères est la localisation de l'activité. L'ensemble des localisations permet de constituer une cartographie des loisirs quotidiens.

Dans cette section, trois types d'activités sont représentés :

- Les loisirs de restauration, qui comprennent les repas en restaurants, mais aussi les bars, cafés, buvettes, food-trucks, etc.
- Les activités sportives et/ou de détente en plein air, qui intègrent tous les sports réalisés en plein air, hors d'infrastructures construites lourdes, ainsi que les loisirs de délasserment tels que la lecture dans un parc, ou la baignade.
- Les activités sportives sur terrain ou en salle, qui comprennent les sports réalisés dans des salles ou des terrains de sport, dans des salles de gym, ou de fitness par exemple

Ces trois catégories ont été sélectionnées dans cette section car elles présentent des structures spatiales différenciées, déterminées par une dépendance à des infrastructures disponibles, à leur accessibilité, aux conditions climatiques, ou bien aux aspirations individuelles.



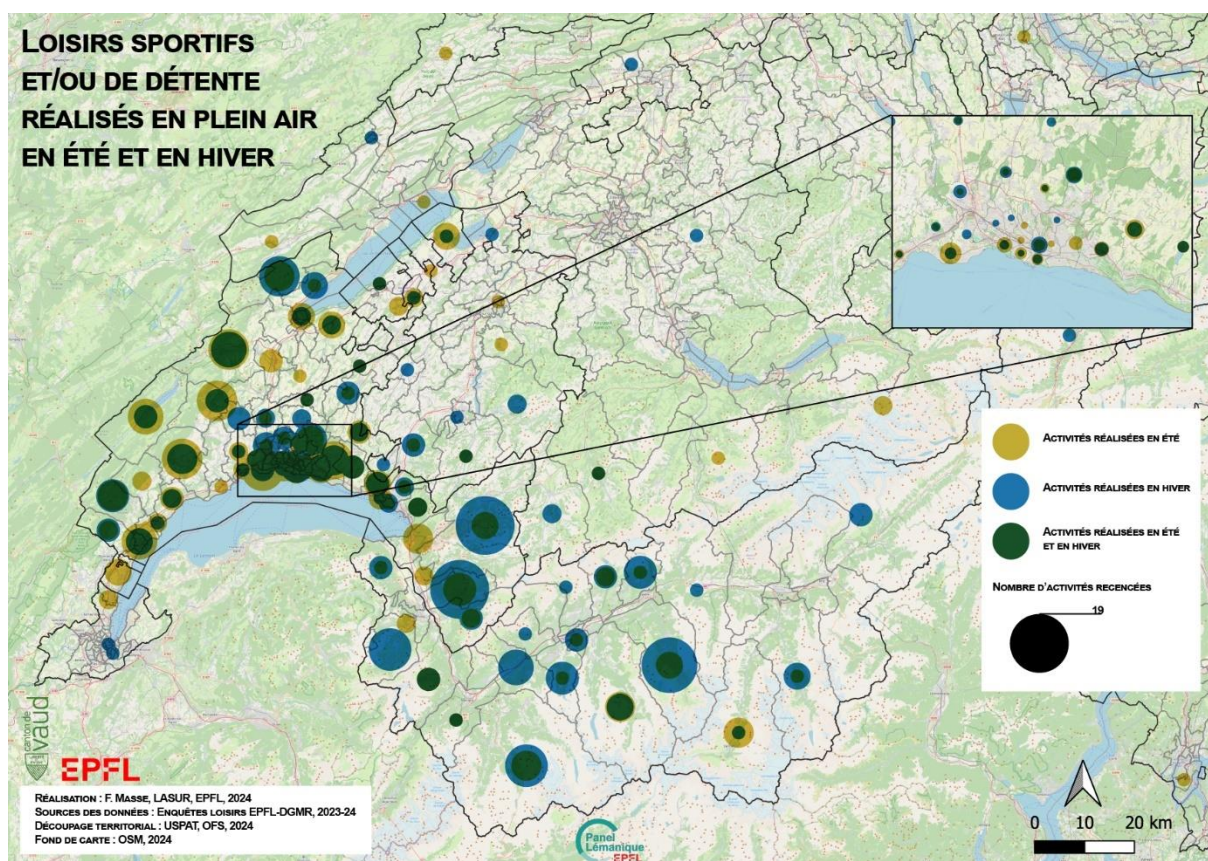
Carte 2 : Localisation des activités quotidiennes de loisirs de restauration

Cette carte illustre les activités quotidiennes récurrentes liées à la restauration (Carte 2).

Les structures spatiales montrent une concentration marquée des activités autour des zones urbaines principales, notamment Lausanne, Vevey et Montreux, ainsi que dans les espaces récréatifs majeurs, comme les rives du Léman. Ces localisations sont caractérisées par leur accessibilité, leur attractivité et leur densité d'infrastructures. En été, les activités sont plutôt concentrées, notamment le long des lacs, attractifs pour les activités balnéaires, et en moyenne montagne, où les paysages et les loisirs de plein air attirent les visiteurs. En hiver, on observe une présence accrue d'activités dans les zones de haute montagne, reflétant l'attrait pour les sports d'hiver et les stations touristiques.

Les activités localisées dans les deux saisons, identifiées par des cercles verts, se concentrent dans les grands pôles urbains et certaines destinations attractives stratégiques, suggérant une continuité des pratiques récréatives de restauration, influencées par des activités de sociabilisation, et une adaptation des infrastructures de restauration à un public diversifié tout au long de l'année.

Les déterminants de ces localisations incluent l'accessibilité (offre située en ville, présence de transports publics), l'attractivité paysagère (lacs, montagnes), et la densité démographique des zones urbaines, qui offrent une clientèle locale régulière. Les zones rurales ou éloignées, en revanche, ne présentent qu'une faible densité d'activités, probablement en raison de leur éloignement et d'une demande moins forte.



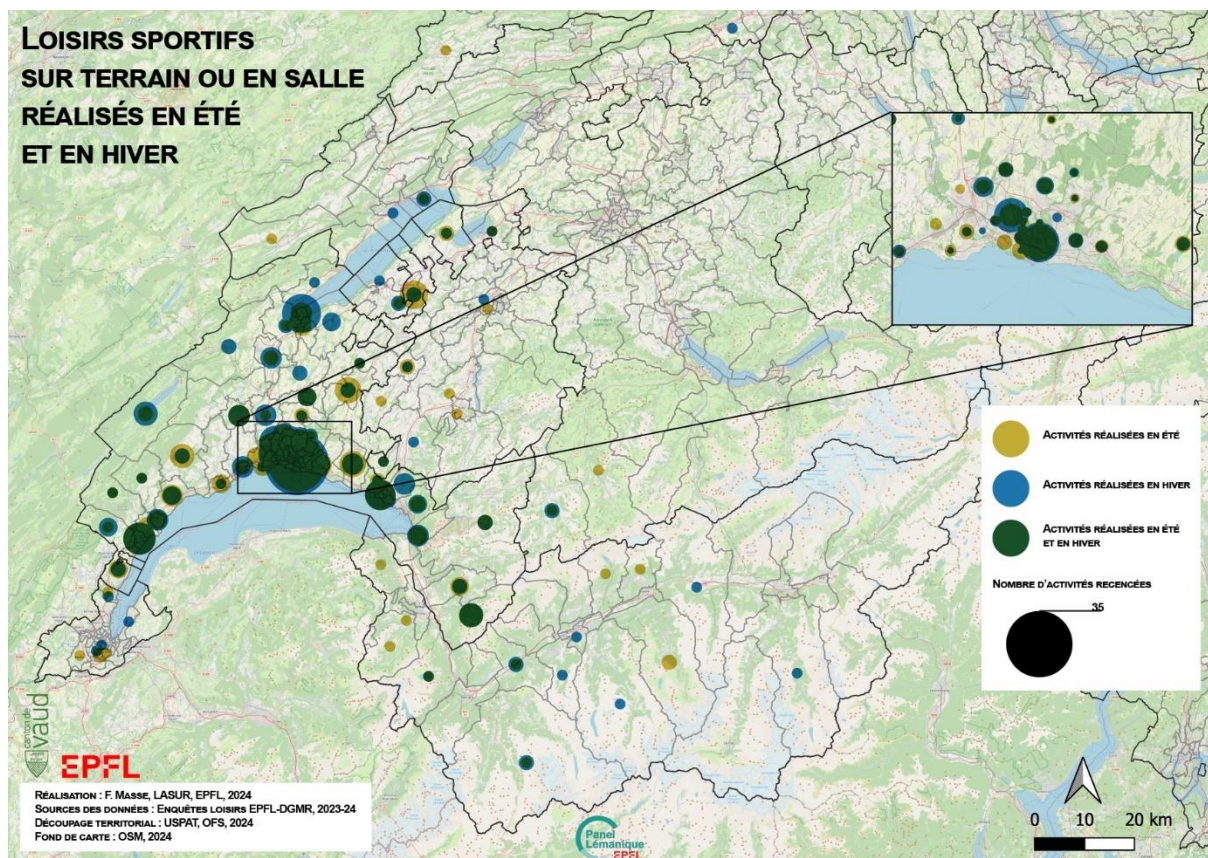
Carte 3 : Localisation des activités quotidiennes de loisirs sportifs et/ou de détente réalisés en plein air

Cette carte présente la localisation des loisirs sportifs et/ou de détente en plein air réalisés quotidiennement (Carte 3).

Les activités estivales se concentrent le long des rives du Léman, notamment entre Genève et Montreux, ainsi que dans les zones périurbaines bénéficiant d'infrastructures adaptées comme des parcs ou des sentiers balisés. Cette répartition reflète l'attractivité des paysages lacustres et la préférence pour des espaces accessibles favorisant la détente et le sport en plein air pendant les mois plus chauds. Des points secondaires apparaissent dans des zones de moyenne montagne, notamment sur le Jura, probablement associés à des activités comme la randonnée ou le vélo.

En hiver, les cercles bleus mettent en évidence un glissement des activités vers les zones de haute montagne et de stations touristiques. Ces espaces accueillent des loisirs spécifiques aux conditions hivernales, tels que le ski ou les raquettes. Les bassins urbains conservent néanmoins un certain niveau d'activité, probablement lié à des pratiques régulières comme le jogging ou la marche rapide.

Les lieux attractifs dans les deux saisons, représentées par des cercles verts, sont majoritairement situés dans des zones accessibles toute l'année. Ils témoignent d'une continuité dans l'utilisation des infrastructures sportives et récréatives. Les grands centres urbains et leurs périphéries se distinguent particulièrement, probablement grâce à leur densité de population et la proximité aux espaces verts. Sur le Jura, les sommets (Dôle, Noirmont, Dent de Vaulion, Chasseron) semblent également être autant attractifs l'été que l'hiver.



Carte 4 : Localisation des activités quotidiennes de loisirs sportifs sur terrain ou en salle

Cette carte illustre la localisation des loisirs sportifs réalisés sur terrain ou en salle (Carte 4).

En été, les activités sur terrain ou en salle se concentrent principalement dans les zones urbaines et périurbaines, particulièrement autour de Lausanne, Nyon et Montreux. Cela s'explique par la disponibilité d'infrastructures extérieures telles que les terrains de sport et les salles de gym, souvent situées à proximité des pôles de population.

En hiver, la distribution est plus dispersée, avec une augmentation notable des activités en salle. Les grands centres urbains continuent de dominer, mais des cercles bleus apparaissent également dans des zones périurbaines et rurales, indiquant une probable adaptation des habitants à des conditions climatiques moins favorables pour les activités extérieures.

Les activités pratiquées toute l'année se concentrent surtout dans les grandes agglomérations comme Lausanne. Cela met en avant la polyvalence des infrastructures sportives urbaines, capables d'accueillir des pratiques régulières indépendamment des saisons. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces répartitions. Les infrastructures jouent un rôle clé : les villes bénéficient d'équipements variés, intérieurs comme extérieurs, accessibles à une large population. Les saisons influencent également les pratiques : en été, les espaces ouverts sont privilégiés pour leur cadre agréable, tandis qu'en hiver, les installations couvertes offrent des alternatives au froid. Enfin, la proximité avec les usagers est déterminante : les zones densément peuplées attirent un grand nombre d'activités grâce à leur accessibilité et leur attractivité. Les zones rurales, bien que moins équipées, présentent des cercles plus petits, suggérant des pratiques plus localisées et adaptées aux infrastructures disponibles.

Les trois cartes révèlent une forte structuration spatiale des loisirs dans l'Arc lémanique, influencée par les saisons, les infrastructures et la densité urbaine. Les loisirs de restauration reflètent l'attractivité et l'offre variée de services. Les loisirs sportifs et de détente en plein air

diminuent se balancent entre rives du Léman, moyenne montagne, et haute montagne, les spécificités climatiques influençant leur pratique. Les loisirs sportifs sur terrain ou en salle, quant à eux, sont très dépendant d'offre à disposition et donc du niveau d'urbanisation des territoires.

Cette complémentarité reflète l'adaptation des pratiques aux conditions climatiques et aux infrastructures disponibles. Les zones périurbaines et rurales, bien que moins équipées, participent à cette dynamique, révélant une répartition équilibrée entre activités quotidiennes, accessibilité, plein air et intérieurs.

C. CHOIX DE LOCALISATIONS

Cette section détaille les choix de localisations des activités de loisirs en fonction du type d'activité décrit. Le questionnaire a été programmé pour que la répartition aléatoire des répondants dans les catégories permette d'obtenir des effectifs équivalents dans chacune d'entre elles. On trouve ainsi entre 245 et 267 répondants par type de loisir.

Les loisirs sont présentés en fonction du nombre de mentions dans la Figure 45, exceptées les visites à des amis ou de la famille qui ne nécessitent pas la description des raisons justifiant les choix de localisations. Afin de permettre les comparaisons, les critères justifiant les choix de localisation sont triés dans chaque histogramme par ordre décroissant à la saison estivale. Les questions sont à choix multiples, permettant de recenser une à trois raisons justifiant le choix de localisation de l'activité de loisirs la plus fréquente.

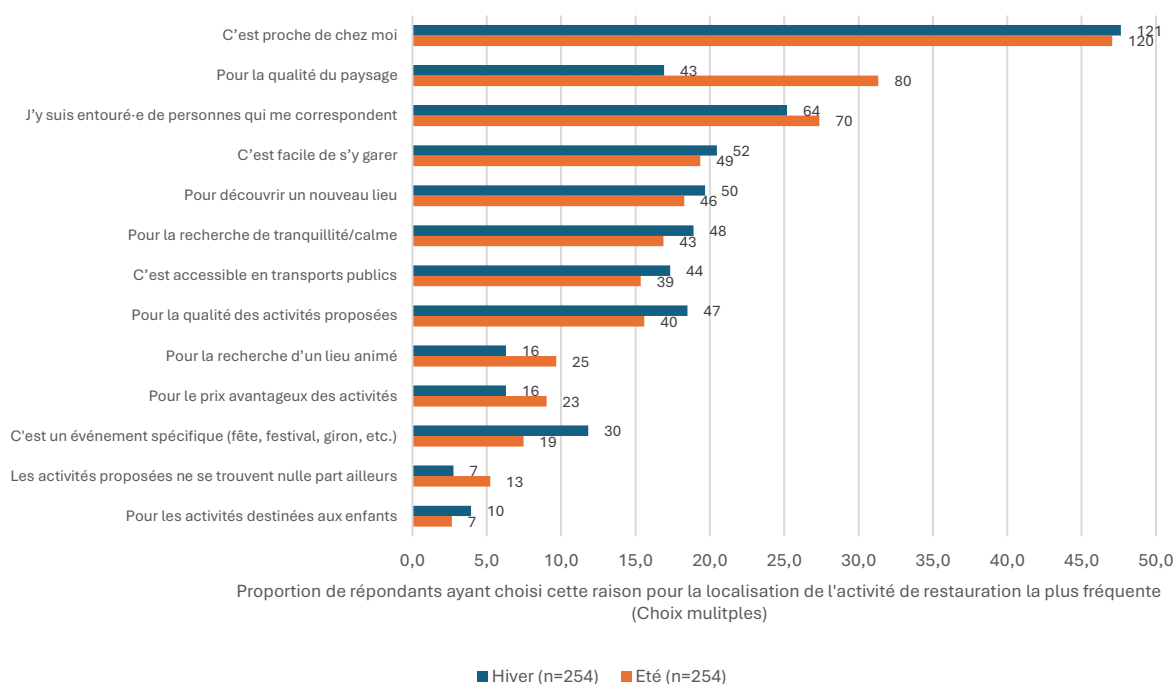


Figure 46 : Raisons du choix de localisation pour les activités de restauration (en %)

Ce graphique illustre les critères influençant le choix de localisation des activités de restauration les plus fréquentes (Figure 46).

En été, le critère dominant est la proximité avec **47%** des 254 répondants mentionnant le fait « c'est proche de chez moi » comme critère de choix de localisation, suivi par la qualité du paysage (**32%**) et le fait d'être entouré de personnes qui correspondent aux préférences

sociales du répondant (28%). Ces résultats suggèrent que les activités estivales de restauration sont souvent associées à des sorties conviviales et à une appréciation de l'environnement extérieur. La découverte de nouveaux lieux (18%) et la recherche de tranquillité (19%) viennent également renforcer l'idée que la restauration en été peut également être liée à une volonté d'évasion.

En hiver, la proximité est également prépondérante pour 48% des répondants, mais les critères sociaux (25%) et la qualité du paysage (16%) sont moins déterminants qu'en été. Des éléments comme la facilité de stationnement (21%) et l'accessibilité en transports publics (15%) prennent plus d'importance, probablement en raison des conditions climatiques hivernales qui encouragent des déplacements plus pratiques. La restauration est également plus portée sur la qualité de l'activité et son contexte (fête, festival, etc.).

La comparaison des deux saisons révèle une continuité de certains critères (comme la proximité), mais aussi un ajustement marqué aux contraintes saisonnières. Par exemple, l'importance de la qualité du paysage en été reflète la valorisation de l'esthétique extérieure, tandis que l'hiver privilégie des considérations plus pragmatiques. Par exemple, la recherche d'un lieu animé, plus marquée en été (10% contre 6% en hiver), traduit également une dynamique saisonnière où les sorties estivales se prêtent davantage à une ambiance festive.

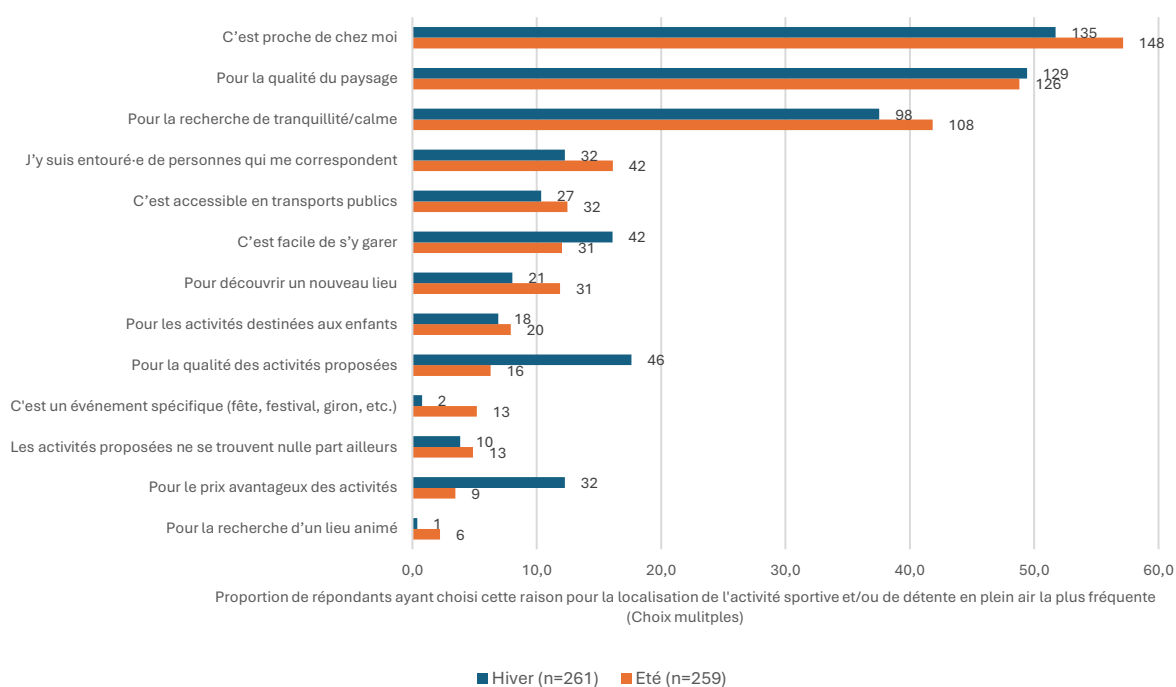


Figure 47 : Raisons du choix de localisation pour les activités sportives et de détente en extérieur (en %)

Ce graphique illustre les raisons exprimées par les répondants pour choisir la localisation de leur activité sportive et/ou de détente en plein air la plus fréquente (Figure 47).

En été, trois principales raisons expliquent les choix de localisations des activités en plein air, la proximité avec le domicile (57%), suivie de la qualité du paysage (49%) et de la recherche de tranquillité ou de calme (42%). D'autres facteurs comme la présence de personnes correspondant aux attentes (16%) ou la facilité de stationnement (16%) sont également significatifs, mais bien moins mentionnés.

En hiver, les tendances principales restent similaires pour les critères majeurs : la proximité est citée par **52%** des répondants, la qualité du paysage par **49%** et la recherche de tranquillité par **38%**. Toutefois, la qualité des activités proposées est mentionnée par **18%** des répondants en hiver contre seulement **6%** en été, et le prix des activités par **12%** contre **4%**, ce qui reflète l'importance d'infrastructures et d'offres adaptées à cette saison.

La comparaison montre que les critères environnementaux (proximité, paysage, calme) sont prioritaires quelle que soit la saison. En revanche, l'hiver met davantage en avant les équipements spécifiques, probablement en raison des exigences des activités hivernales comme le ski. L'été favorise une mobilité plus exploratoire, comme le révèle l'intérêt accru pour découvrir de nouveaux lieux.

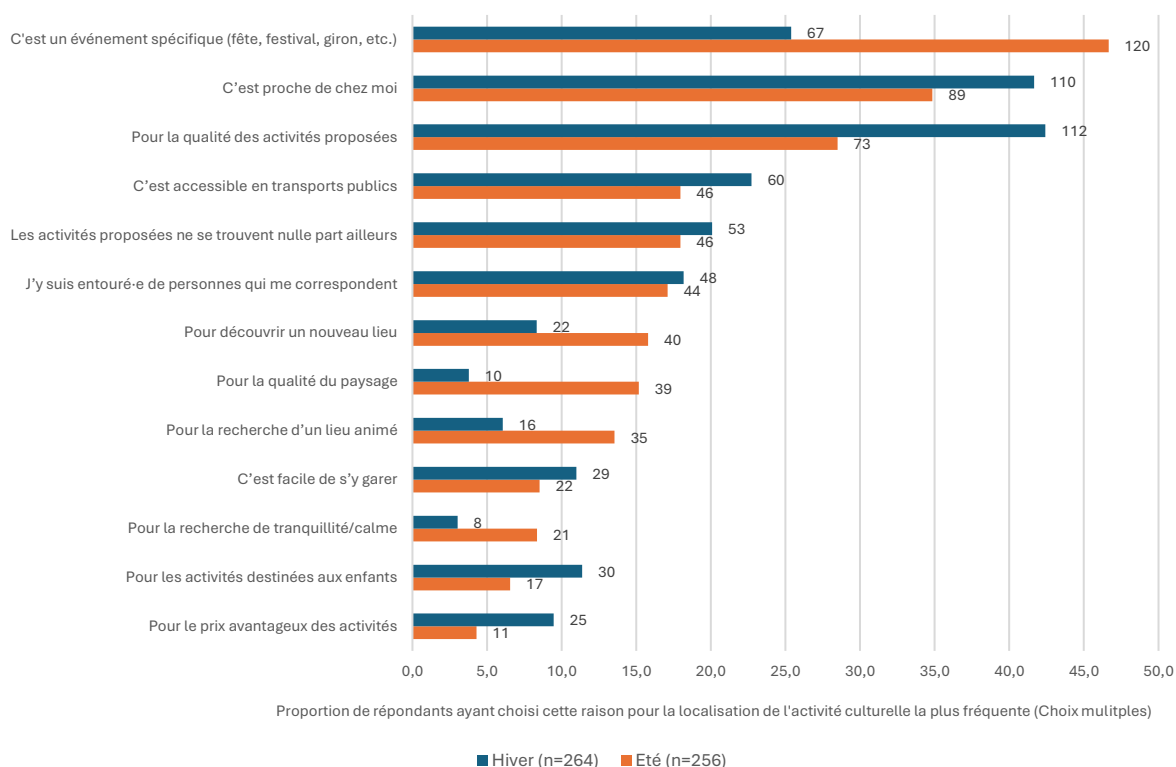


Figure 48 : Raisons du choix de localisation pour les activités culturelles (en %)

Ce graphique montre les raisons invoquées pour le choix de la localisation de l'activité culturelle la plus fréquente (Figure 48).

En été, la raison principalement évoquée est la spécificité de l'événement, puisque **45%** des personnes interrogées à propos des activités culturelles ont évoqué cet aspect. Ainsi, les fêtes et festivals sont des activités culturelles particulièrement attractives durant l'été. Le critère suivant est la proximité avec **35%**, suivi par la qualité des activités proposées. Les critères d'accessibilité en transports, de qualité des activités et de sociabilité n'arrivent que dans un second temps. La facilité à se garer en voiture n'est en revanche pas un critère déterminant, de même que le fait de s'adapter aux enfants, ou le prix des activités.

En hiver, la proximité reste prédominante (**42%**), mais c'est la qualité des activités qui est le critère le plus important (**43%**). La fréquentation d'événements spécifiques est moins importante qu'en été, car les fêtes et festivals y sont moins nombreux. L'accessibilité en transports publics est davantage mise en avant en hiver (**22%**), tout comme les raisons liées

à la qualité des infrastructures ou à la tranquillité (12%), au détriment de la découverte et de la qualité paysagère qui ne sont que marginalement évoqués.

La comparaison montre que, bien que la proximité reste prioritaire dans les deux saisons, les autres motivations diffèrent. En été, la participation à des événements domine, tandis qu'en hiver, la qualité des activités joue un rôle plus important. Dans les deux cas, le critère du type d'activité culturelle réalisée est donc majeur dans le choix de localisation, alors même que les autres motivations varient, privilégiant l'animation et le paysage en été, l'accessibilité et l'objet des activités en hiver.

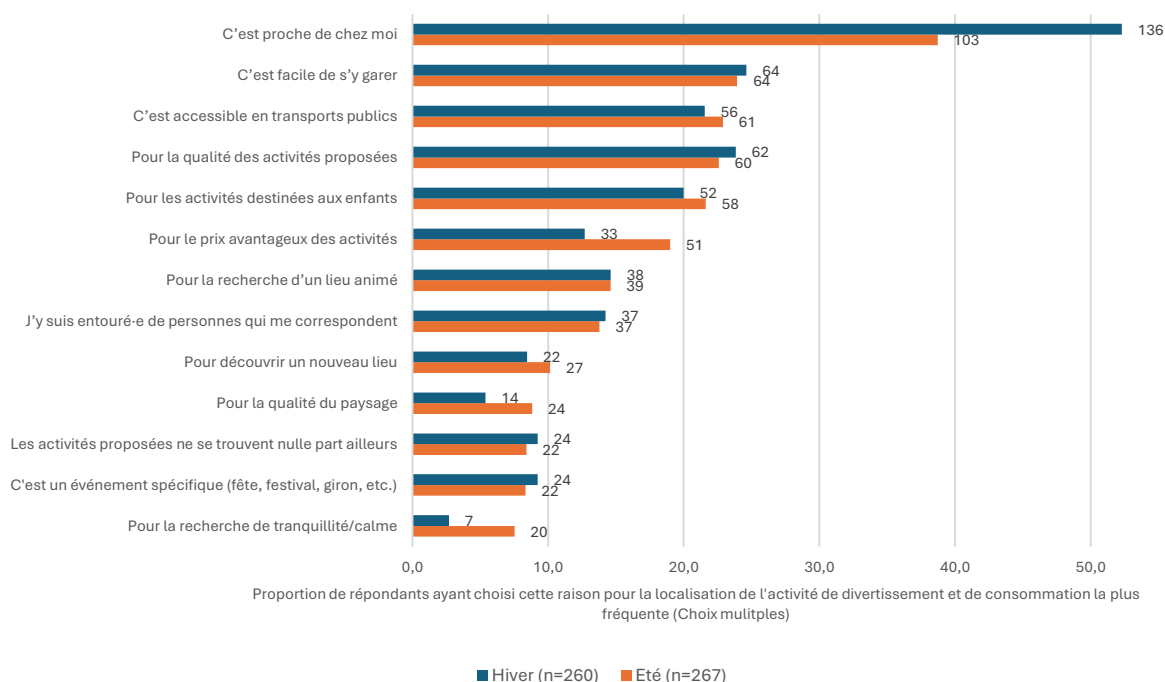


Figure 49 : Raisons du choix de localisation pour les activités de divertissement et de consommation (en %)

Ce graphique illustre les principales raisons motivant le choix de la localisation pour les activités de divertissement et de consommation (Figure 49).

On y observe que peu importe la saison, les critères motivant les choix de localisations ne varient que peu pour ces activités récréatives. La hiérarchie est sensiblement la même, avec des critères majoritaires d'accessibilité : proximité, parkings disponibles, et accès en transports publics. Les caractéristiques liées aux activités viennent dans un second temps : qualité globale, destinées aux enfants, prix, animation, sociabilité.

Le critère le plus différencié est celui de la proximité au domicile, qui bien qu'étant dans les deux cas la motivation principale, se révèle bien plus déterminant en hiver qu'en été. Il est en effet évoqué par plus de la moitié des répondants à cette question en hiver, contre 39% en été. En ce qui concerne les activités de divertissement et de consommation, l'été privilégie en effet plutôt la question du prix des activités (19%), et le fait qu'elles soient destinées à des enfants (21%).

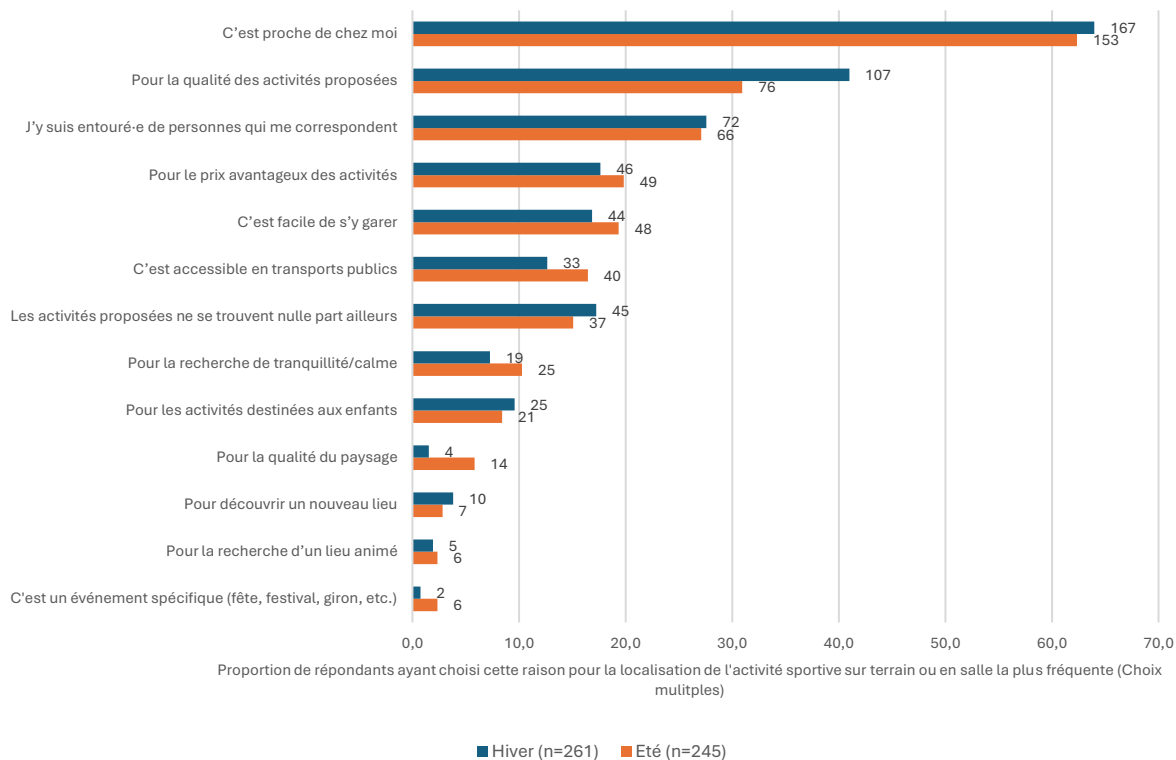


Figure 50 : Raisons du choix de localisation pour les activités sportives sur terrain ou en salle

Le graphique présente les motivations justifiant la localisation des activités sportives sur terrain ou en salle déclarées par les répondants (Figure 50).

En été, la proximité est la raison prédominante pour choisir un lieu d'activité sportive, avec environ 62% des répondants. La qualité des activités proposées arrive en deuxième position (près de 31%), suivie par le fait d'être entouré de personnes du même cercle social (27%). Des aspects pratiques tels que le prix avantageux des activités, la facilité de stationnement ou l'accessibilité en transports publics recueillent des proportions modérées, autour de 15 à 20%. Les motivations comme la recherche de tranquillité ou la découverte d'un nouveau lieu ne sont en revanche pas déterminantes dans ce cadre d'activité.

En hiver, les tendances sont similaires, mais quelques différences sont à noter. La proximité reste la principale motivation (64%), légèrement plus importante qu'en été. La qualité des activités est en revanche plus souvent évoquée qu'en été, tandis que le fait d'être entouré de personnes correspondantes (29%) suit des proportions similaires. L'accessibilité en transports publics est toutefois plus valorisée en hiver (20%), ce qui peut refléter des conditions climatiques limitant l'usage d'autres modes de transport non abrités tels que la marche ou le vélo.

La comparaison montre que les motivations principales (proximité et qualité) restent constantes entre les saisons, et que la proximité est un critère majeur, bien plus déterminant que les autres. Cependant, l'hiver semble renforcer l'importance des aspects pratiques liés à l'accessibilité et au confort, probablement en réponse à des contraintes saisonnières comme les conditions météorologiques ou une offre différente.

Les critères influençant la localisation des activités de loisirs diffèrent selon les types d'activités et les saisons, bien que certains éléments soient constants. La proximité est le critère

dominant pour toutes les activités, qu'il s'agisse de restauration, d'activités culturelles ou sportives, ou encore de divertissement et consommation. Cela traduit une préférence pour des déplacements courts, probablement liée à des contraintes de temps ou de praticité. Ce critère est encore plus marqué en hiver, suggérant une influence des conditions climatiques.

En été, des motivations plus exploratoires apparaissent, comme la découverte de nouveaux lieux ou la qualité paysagère, particulièrement pour les activités culturelles et en plein air. L'aspect social est aussi mis en avant, notamment pour les activités de restauration ou culturelles, où le fait d'être entouré de personnes correspondantes est fortement cité. L'été favorise donc les sorties conviviales, festives et tournées vers l'extérieur.

En hiver, les critères pratiques, comme l'accessibilité en transports publics ou la facilité de stationnement, gagnent en importance. C'est particulièrement vrai pour les activités nécessitant des infrastructures spécifiques, comme les sports d'hiver ou les activités sportives en salle. La qualité des activités proposées devient également un critère majeur, surpassant même certains aspects environnementaux, reflétant une dépendance accrue aux équipements et à des offres de transports adaptés.

Pour encourager une mobilité durable et l'accès équitable aux loisirs, des pistes d'action pourraient inclure le renforcement :

1. **Des infrastructures locales** : développer des activités de qualité à proximité pour réduire les déplacements.
2. **De l'accessibilité en transports publics** : optimiser les transports publics, surtout en hiver, pour pallier les contraintes climatiques.
3. **De la promotion saisonnière** : valoriser les événements estivaux (festivals) et renforcer l'offre hivernale d'activités adaptées.
4. **De la mise en réseau des acteurs locaux** : associer des offres paysagères, culturelles et sportives pour répondre aux attentes diversifiées des utilisateurs.

D. DISTANCES

Cette section décrit les distances entre domicile et lieu des activités de loisirs. Les distances représentées sont calculées à vol d'oiseau. Considérant que cette partie aborde les loisirs quotidiens les plus récurrents, toute localisation recensée à plus de 100km du domicile a été exclue afin de ne pas faussement surévaluer les moyennes calculées, particulièrement dépendantes aux valeurs extrêmes. Afin d'approcher les distances vol d'oiseau aux distances effectives réalisées pendant les déplacements, un facteur multiplicatif de 0,15 leur a été appliqué, en accord avec la littérature scientifique.

Cinq thématiques sont abordées pour observer les distances de déplacements :

- Les activités pratiquées
- Les modes de transports principaux utilisés
- L'âge du répondant
- La taille du ménage du répondant
- La structure territoriale au lieu de résidence

Le niveau de revenu n'a pas été intégré car il n'est pas discriminant pour expliquer les distances de déplacements aux activités de loisirs.

Ces distances permettent d'observer des ordres de grandeur entre activité et caractéristiques individuelles, mais ne doivent pas être considérées comme les distances exactes de déplacements entre domicile et activité de loisir.

DISTANCES PAR ACTIVITES

Pour décrire les distances de déplacements en fonction des types d'activités récréatives, les deux histogrammes sont triés en fonction des distances moyennes aux activités en été (Figure 51). La moyenne et la médiane sont représentées afin de donner une indication de la dispersion statistique des distances. La moyenne est influencée par les valeurs extrêmes, mais la médiane permet de situer la valeur coupant l'échantillon en deux effectifs égaux.

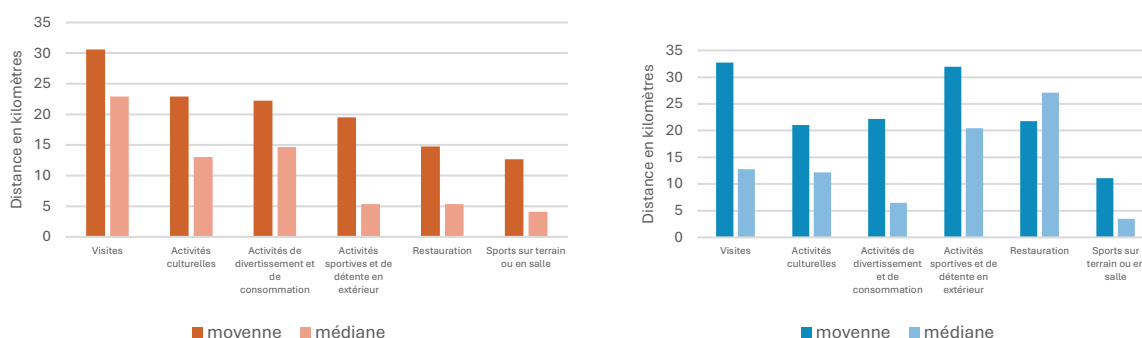


Figure 51 : Distances moyennes et médianes à vol d'oiseau entre activités de loisirs et lieu de résidence (en km)

En été, les visites représentent l'activité pour laquelle les distances moyennes et médianes sont les plus élevées. Les activités culturelles, ainsi que les activités de divertissement et de consommation, enregistrent des distances proches (environ **22km** en moyenne et **14km** pour la médiane). Les activités sportives et de détente en extérieur montrent une moyenne similaire (environ **20km**), mais une médiane nettement plus faible (environ **5km**), suggérant une concentration des pratiques à proximité du domicile pour une majorité de répondants, mais des distances très élevées pour quelques autres. Les sports en salle ou sur terrain affichent les valeurs les plus basses, avec une moyenne de **12km** et une médiane d'environ **4km**.

En hiver, les distances moyennes les plus élevées restent associées aux visites (environ **32km**), accompagnées cette fois encore par une médiane relativement basse. Les activités culturelles et de divertissement conservent des distances proches, autour de **22km** en moyenne, mais là aussi une médiane basse. Les activités sportives et de détente en extérieur montrent une hausse majeure de la moyenne par rapport à l'été (environ **32km**), bien que la médiane reste stable autour de **5km**, ce qui correspond au décalage des activités en plein air vers la montagne (Carte 3) Les distances pour les sports sur terrain ou en salle demeurent similaires à celles observées en été.

Les phénomènes les plus intéressants sont l'écart marqué entre moyenne et médiane pour les activités sportives extérieures et de restauration, ce qui peut refléter des pratiques polarisées (certaines très proches, d'autres très éloignées), et la stabilité des distances parcourues pour les activités culturelles et en les sports en salle, qui demeurent des activités majoritairement urbaines, dépendantes de services qui sont disponibles en toute saison.

DISTANCES PAR MODES

Pour la suite des résultats abordant les distances de déplacement, seules les distances moyennes sont représentées. Les activités sont représentées dans l'ordre décroissant des distances moyennes en été (Figure 51).

Les histogrammes présentent les moyennes des distances de déplacements par activité et par mode. Les barres noires représentent les distances moyennes pour l'ensemble de la catégorie associée.

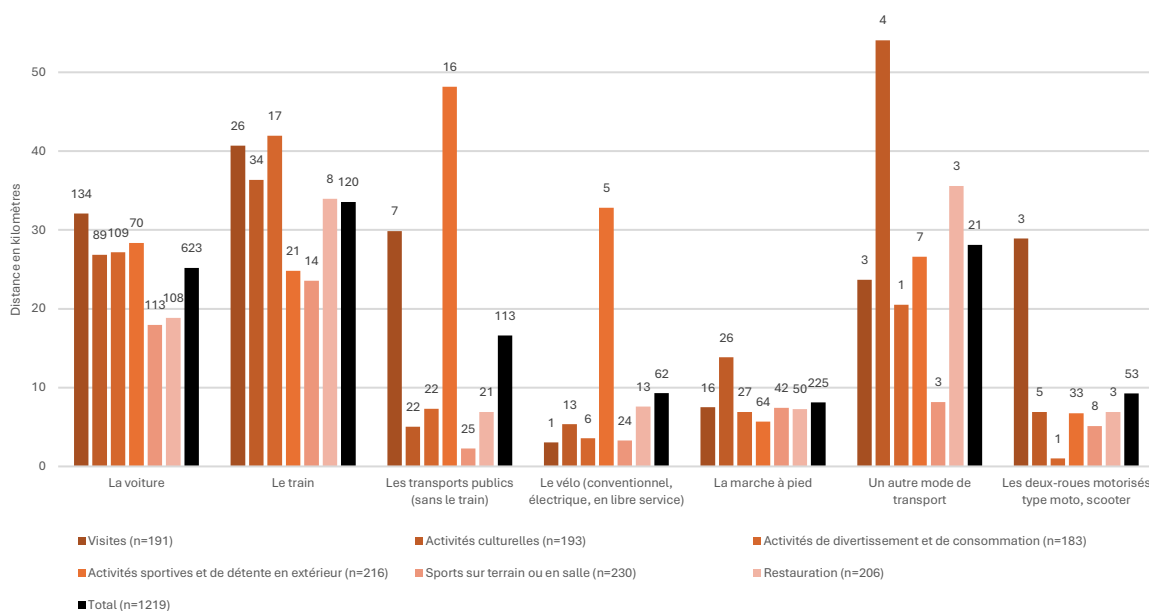


Figure 52 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en été en fonction du mode de transport (en km)

En été, les distances moyennes parcourues sont particulièrement élevées pour les déplacements en train avec des distances moyennes de 32km (Figure 52). Les activités sportives en extérieur montrent une forte prédominance des modes motorisés (voiture et train), indiquant des déplacements vers des lieux spécifiques, mais également des autres transports publics hors train. Cette catégorie peut notamment contenir les cars postaux, qui peuvent atteindre des destinations rurales ou montagneuses que le train ne connecte pas.

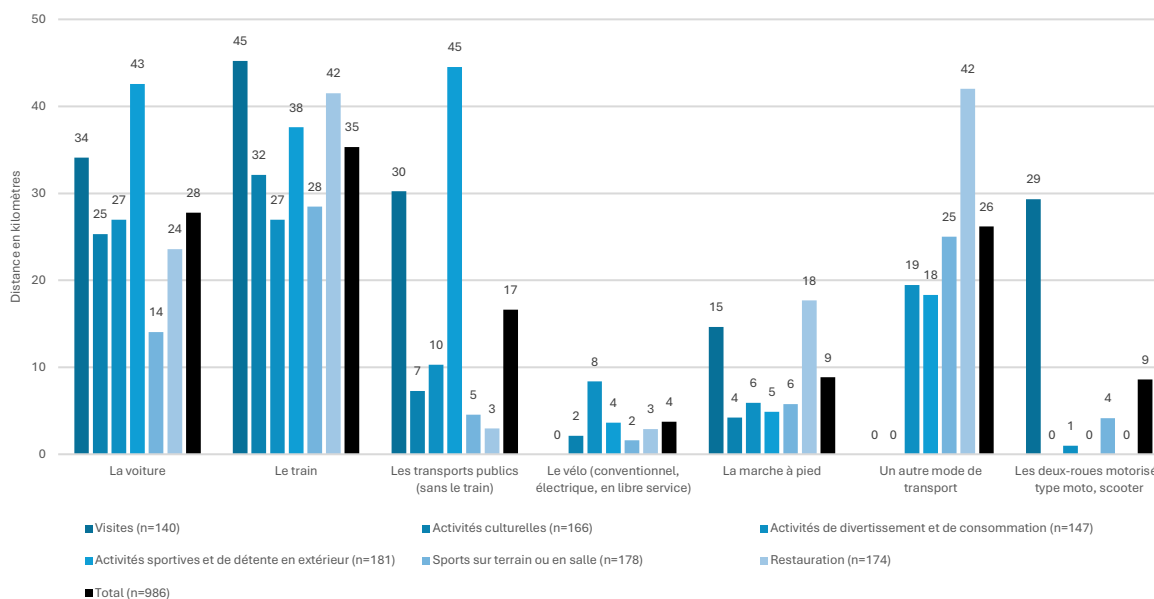


Figure 53 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en hiver en fonction du mode de transport (en km)

En hiver, la dynamique des distances ne change pas significativement mais les distances moyennes réalisées en voiture et en train augmentent, notamment à cause des activités sportives et/ou de détente réalisées en plein air recensées en grand nombre dans les Alpes vaudoises et valaisannes (Figure 53). Le vélo connaît une baisse importante des distances, probablement à cause des conditions climatiques. Les données mettent en évidence que les modes de transport actifs, bien qu'importants en été pour des trajets courts, sont marginalisés en hiver, confirmant une dépendance accrue aux véhicules motorisés durant cette période.

DISTANCES PAR AGE

Les histogrammes présentent les moyennes des distances de déplacements par activité et par catégorie d'âge. Les barres noires représentent les distances moyennes pour l'ensemble de la catégorie associée.

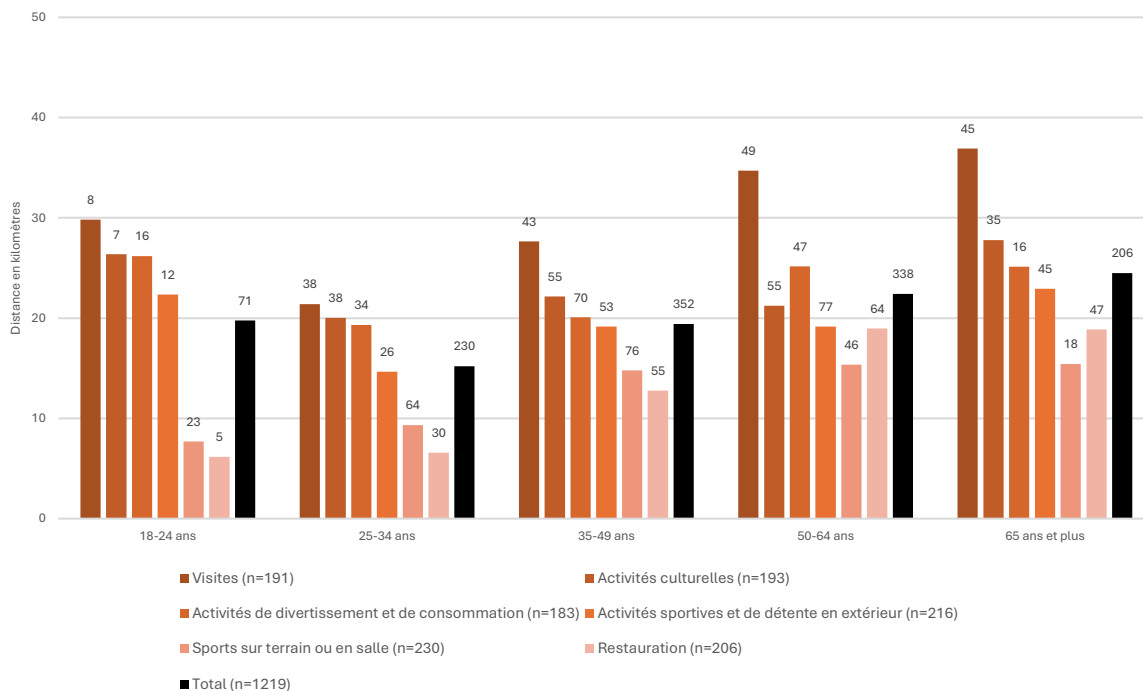


Figure 54 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en été en fonction de l'âge (en km)

En été, les 18-24 ans recensent des distances de déplacements plus élevées que les 25-49 ans (**5km de plus en moyenne**), à l'exception des activités sur terrain ou en salle et de restauration, qui peuvent prendre des formes différentes selon les âges (Figure 54). Les jeunes sont en effet plus attirés par les bars et cafés se trouvant à proximité de leur domicile, et les personnes plus âgées par des restaurants qui nécessitent des déplacements plus distants. Les 25-34 ans sont ceux qui se déplacent le moins loin, même pour les activités de visites, qui sont celles qui génèrent globalement les plus grandes distances de déplacements. A partir de 35 ans, plus on est âgé, plus on se déplace loin, tout type d'activité confondu.

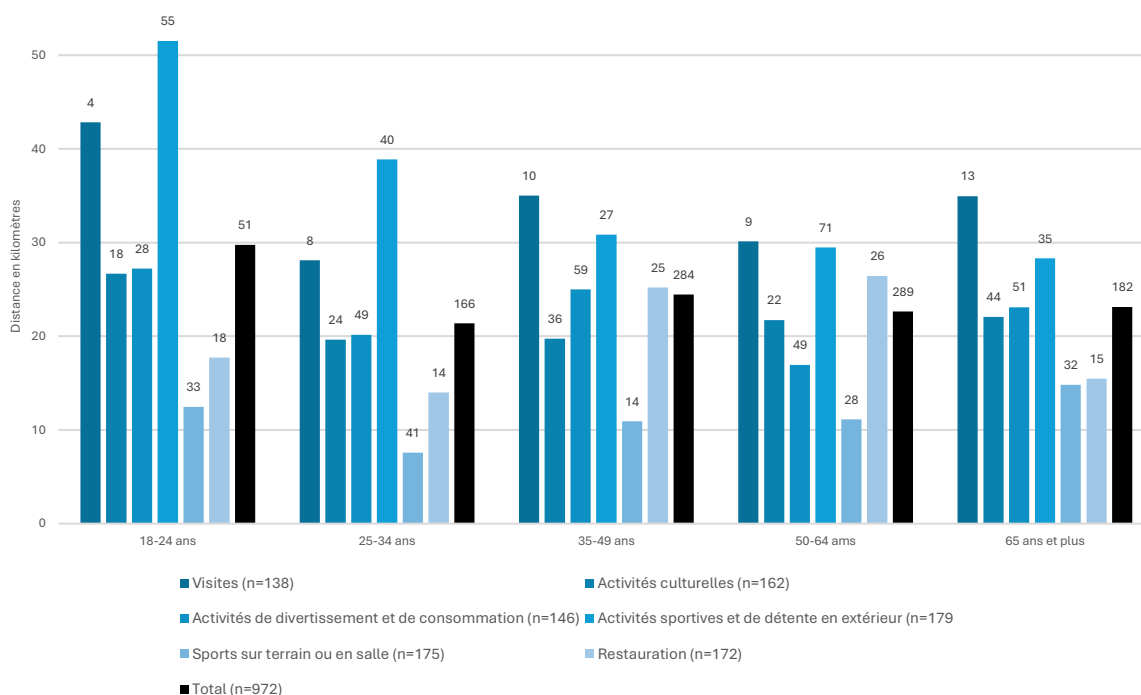


Figure 55 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en hiver en fonction de l'âge (en km)

En hiver, les 18-24 ans sont ceux qui se déplacent le plus loin avec des distances de **30km** en moyenne, soit **10km** de plus que la moyenne estivale (Figure 55). L'ensemble des groupes d'âge dépasse la barre des **20km** en moyenne, à cause notamment des activités sportives et/ou de détente en plein air. Celles-ci deviennent les activités qui génèrent les plus grandes distances pour les 18-34 ans, et se classent en 2^{ème} position pour les personnes plus âgées. C'est une augmentation de quasi **100%** pour les 18-24 ans.

Ainsi, alors que les générations les plus jeunes sont souvent les plus associés à l'usage des modes de transports alternatifs à l'automobile, ils sont cependant de **grands consommateurs de kilomètres**.

DISTANCES PAR TAILLE DU MENAGE

Ces graphiques comparent les distances moyennes parcourues pour différentes activités selon la composition des ménages : personnes seules, ménages de deux adultes, et ménages avec enfants. Les barres noires indiquent les distances moyennes globales pour chaque catégorie de ménage.

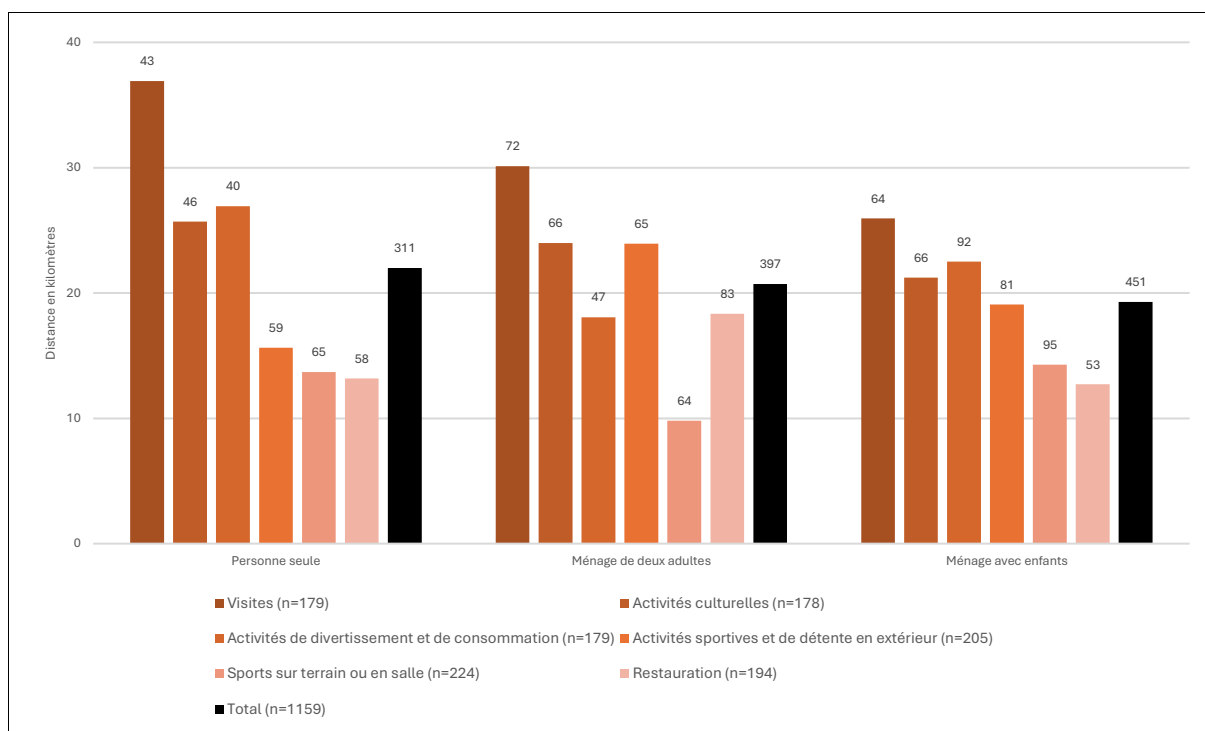


Figure 56 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en été en fonction de la taille du ménage (en km)

En été, les distances moyennes globales diminuent légèrement avec la taille du ménage (Figure 56). Les personnes seules affichent les distances les plus élevées, autour de **22km** en moyenne, tandis que les ménages de deux adultes parcourent environ **21km**, et les ménages avec enfants sont proches de **19km** en moyenne. Cette progression suggère que la composition familiale peut influencer les déplacements. En effet, pour les personnes seules, les visites enregistrent les distances les plus élevées, avoisinant **37km** en moyenne, tandis que les sports sur terrain ou en salle, en plein air, ainsi que les activités de restauration sont sous la barre des **15km**. Les ménages de deux adultes montrent des distances similaires pour les activités culturelles et les activités sportives et/ou de détente en extérieur, ces dernières étant bien plus distantes que pour les personnes seules. Les ménages avec enfants, en revanche, affichent les distances les moins longues pour les visites, les activités culturelles, et les activités en plein air.

Les visites génèrent les distances les plus importantes pour toutes les tailles de ménages, mais les écarts sont plus marqués pour les personnes seules. En revanche, les activités locales comme la restauration ou les sports en salle montrent des distances plus stables et plus courtes, quel que soit le ménage, se situant généralement autour de **15-20km**.

Il est donc important de ne pas seulement considérer les loisirs dans leur ensemble car le graphique montre ici que pour les personnes seules, les visites à elles seules compensent d'autres activités telles que les activités sportives et/ou de détente en plein air, qui sont réalisées à distance moins élevée du domicile

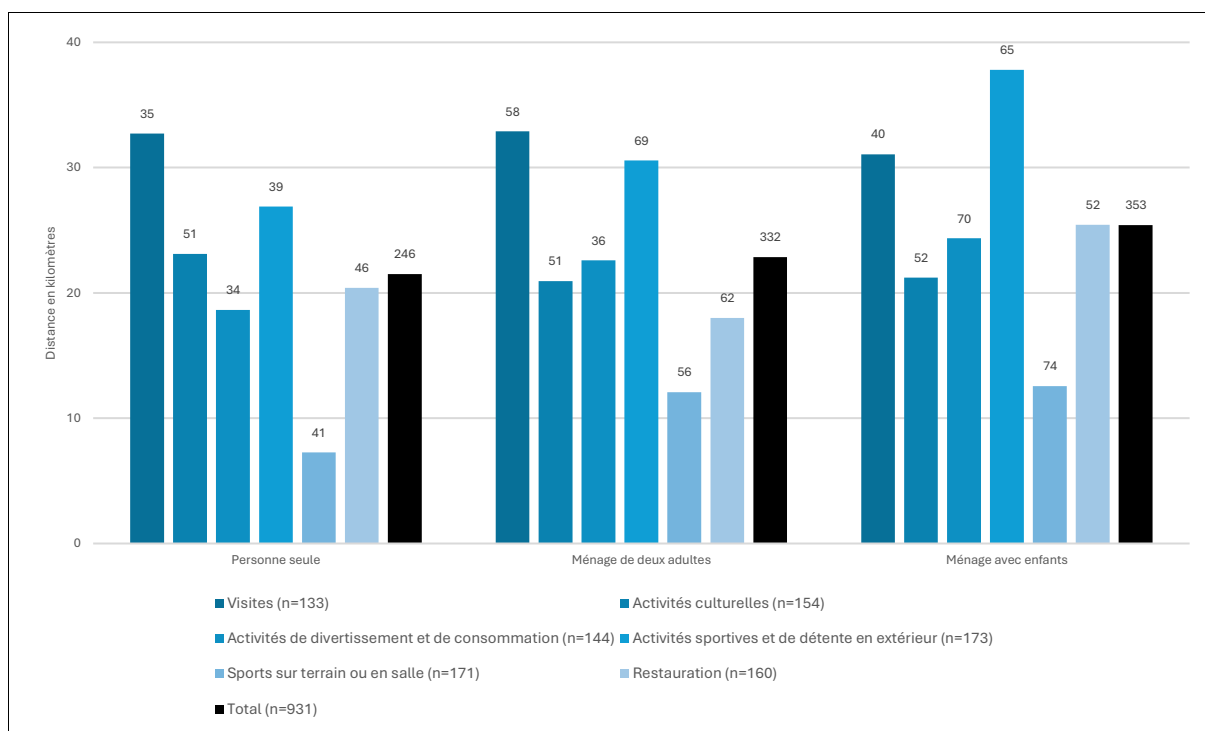


Figure 57 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en hiver en fonction de la taille du ménage (en km)

En hiver, la tendance globale s'inverse, les distances moyennes augmentant avec la taille du ménage (Figure 57). Les personnes seules parcourent les distances les plus courtes, autour de **21km**, tandis que les ménages de deux adultes affichent une moyenne légèrement supérieure, autour de **23km**, et ceux avec enfants parcourent les distances les plus longues, avec une moyenne globale proche de **26km**. Les visites et les activités sportives et/ou de détente en plein air génèrent les distances les plus importantes pour toutes les tailles de ménage, avec des écarts marqués en faveur des ménages avec enfants. Les activités locales, telles que la restauration et les sports sur terrain ou en salle, montrent des distances plus homogènes entre les tailles de ménage, bien qu'elles soient légèrement plus longues pour les ménages avec enfants.

Les ménages avec enfants parcourent les distances les plus longues, probablement pour concilier les besoins familiaux et une diversité accrue d'activités. Les ménages de deux adultes se situent dans une position intermédiaire, tandis que les personnes seules privilégient des destinations plus proches, notamment pour les activités locales. Les activités sportives et/ou de détente en plein air, très dépendantes des sports d'hiver, influencent ici fortement les distances de déplacements pour tous les types de ménages, mais plus intensément encore les ménages avec enfants que les autres.

DISTANCES PAR STRUCTURE TERRITORIALE

En été :

- Les centralités secondaires ont tendance à produire les plus grandes distances de déplacements
- **Les activités culturelles sont peu discriminantes** car la présence élevée de services culturels dans les centres d'agglomérations est compensée en été par des déplacements vers des événements (notamment festivals musicaux)

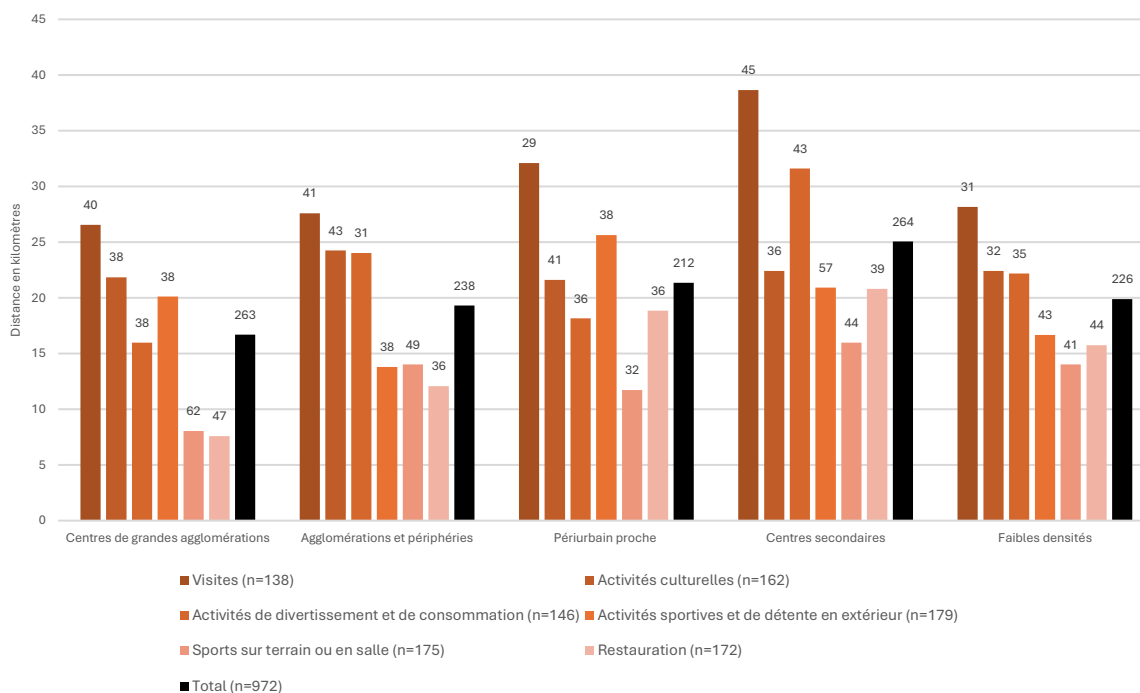


Figure 58 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en été en fonction de la structure territoriale au lieu de résidence (en km)

Ce graphique illustre les distances moyennes parcourues pour pratiquer différents types de loisirs quotidiens en été, selon le contexte territorial au lieu de résidence (Figure 58).

Dans les centres de grandes agglomérations, les distances parcourues pour les différentes activités sont relativement faibles, entre 7 pour les sports sur terrain ou salle, et 26 km pour les visites. En revanche, les distances pour les activités sportives et/ou de détente en plein air y sont plus élevées que périphéries et les faibles densités. Dans les agglomérations et leurs périphéries, les distances sont plus homogènes, variant de 12 à 27 km. Les visites se distinguent également ici avec des distances d'environ 27 km, et une augmentation globale de toutes les distances de déplacements par rapport aux centres urbains. Dans le périurbain proche, les distances augmentent pour toutes les catégories, en particulier pour les visites, qui atteignent environ 32 km. Les distances de déplacements pour les activités sportives et/ou de détente en plein air y sont particulièrement élevées. Dans les centres secondaires, les distances sont en moyenne les plus élevées avec de grandes distances pour les visites et les activités de divertissement et de consommation. Enfin, dans les zones de faible densité, les distances moyennes restent assez élevées pour toutes les activités, mais les distances plus faibles pour les activités de visites compensent d'autres déplacements, faisant ainsi baisser la moyenne sous la barre des 20 km, en dessous des centres secondaires et du périurbain proche.

Les loisirs pratiqués dans les zones rurales ou périurbaines impliquent des déplacements plus longs, en raison de l'éloignement des infrastructures et des opportunités. En revanche, les centres urbains permettent des distances plus réduites grâce à la proximité des installations et des activités. Les visites restent l'activité pour laquelle les distances moyennes parcourues sont systématiquement les plus importantes, quel que soit le contexte territorial.

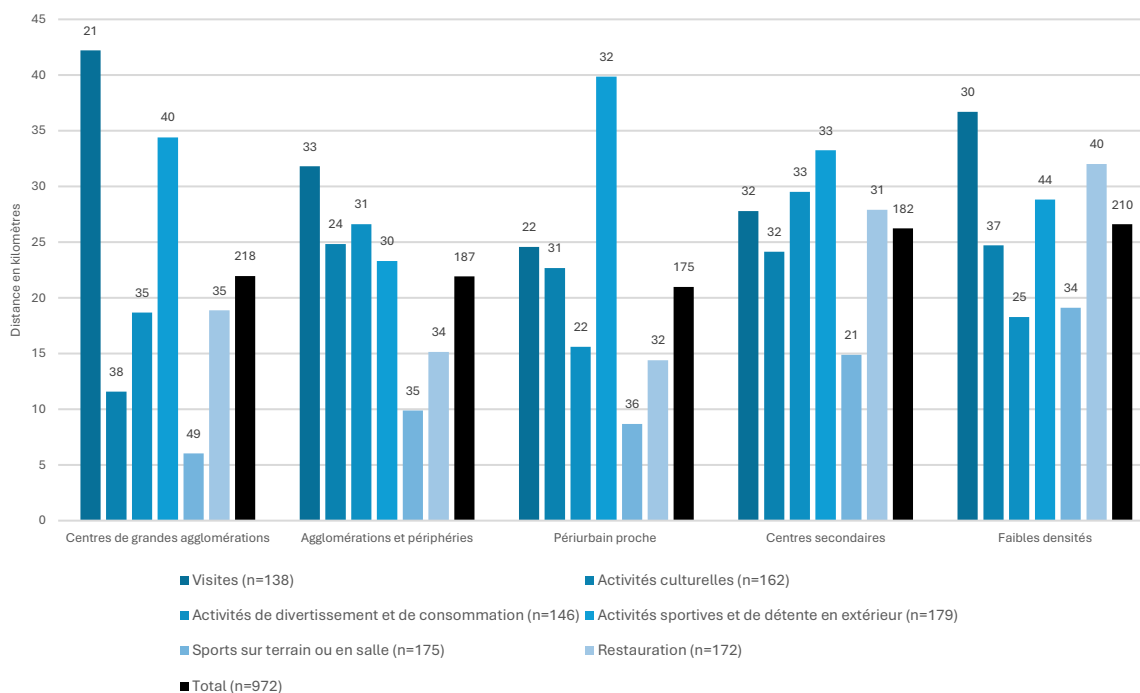


Figure 59 : Distances moyennes à vol d'oiseau entre lieu de résidence et activités de loisirs en hiver en fonction de la structure territoriale au lieu de résidence (en km)

Ce graphique illustre les distances moyennes parcourues pour différents types de loisirs quotidiens en hiver, en fonction du contexte territorial de résidence (Figure 59).

Dans les centres de grandes agglomérations, les distances pour les loisirs restent généralement faibles, entre **5 et 20** km, sauf pour les visites et les activités sportives et/ou de détente en plein air, dont les distances augmentent quasiment par deux par rapport à l'été. Par conséquent, les habitants des grandes agglomérations deviennent les **3^{èmes} plus gros producteurs de distances** pour les loisirs quotidiens en hiver. Dans les agglomérations et leurs périphéries, les distances augmentent légèrement, atteignant environ **32** km pour les visites, à l'exception des sports en salle ou sur terrain. Dans le périurbain proche, les visites sont moins distantes, au contraire des activités sportives et/ou détente en plein air qui atteignent **40** km en moyenne. Dans les centres secondaires, les distances pour les visites et les activités de divertissement et de consommation décroissent, au profit des autres types d'activités. Enfin, dans les zones de faible densité, les visites et les activités sportives et/ou de détente en plein air dominent, de même que les activités de restauration qui basse au-dessus des **30** km en moyenne.

On observe ainsi entre l'été et l'hiver une augmentation globale des distances moyennes pour l'ensemble des loisirs dans tous les contextes territoriaux, à l'exception du périurbain proche et des centres secondaires qui restent stables. Pour autant, leurs dynamiques sont différentes avec un basculement des longues distances des visites en hiver, vers les activités sportives et/ou détente en plein air en été. Ces dernières deviennent en hiver les plus grands générateurs de distances de déplacements pour les loisirs quotidiens.

Les distances de déplacements pour les activités de loisirs sont fortement influencées par plusieurs facteurs interdépendants, comme on peut l'observer avec le type d'activité, l'âge des individus, la taille du ménage, le mode de transport utilisé, la structure territoriale, et les saisons étudiées.

Les activités générant les plus longues distances sont les visites et les activités sportives et/ou de détente en plein air, surtout en hiver. Les sports d'hiver, souvent localisés en montagne, nécessitent des déplacements dépassant fréquemment 30 km. En été, bien que ces distances soient réduites, elles restent importantes pour les visites et certaines activités en pleine nature. À l'opposé, les sports en salle ou sur terrain et les activités de restauration génèrent les distances les plus courtes, souvent inférieures à 10 km, en raison de leur caractère local et quotidien.

L'âge des participants joue un rôle significatif : les jeunes adultes (18-24 ans) parcourent généralement de plus courtes distances, concentrées autour de leur domicile, sauf quand les sports d'hiver deviennent attractifs. Les distances augmentent généralement avec l'âge, notamment chez les 35-49 ans et les 50-64 ans, qui participent davantage à des activités impliquant des déplacements longs comme les visites ou les activités culturelles.

La taille du ménage est également déterminante. Les personnes seules parcourent souvent des distances plus courtes pour les loisirs, compensées par les visites qui sont pour eux les motifs de plus grandes distances, tandis que les ménages avec enfants effectuent les trajets les plus longs, particulièrement pour les activités en plein air, souvent en raison de leur préférence pour des destinations adaptées à toute la famille.

Les distances influencent également le choix modal, à l'exception de la voiture qui n'est pas autant discriminante que les autres modes, comme les transports publics et la marche qui concernent davantage les zones urbaines avec des distances plus courtes.

Enfin, la structure territoriale module ces comportements : les zones de faible densité et les espaces périurbains induisent des distances globalement plus longues, tandis que les centres urbains, plus denses en activités accessibles, limitent les déplacements. Pour autant, la pratique des sports d'hiver dans les montagnes accentue les distances moyennes parcourues partout, mais plus encore dans les centres urbains qu'ailleurs.

E. MODES DE TRANSPORTS

Cette section porte sur la description des modes de transports utilisés. Elle aborde de façon globale la part modale pour le mode principal utilisé à destination d'un loisir quotidien, puis détaille la répartition des modes de transports en fonction des activités de loisirs pratiquées.

MODES DE TRANSPORTS PAR SAISON

Ce graphique regroupe l'ensemble des activités de loisirs quotidiens afin de montrer les parts modales pour les déplacements le lieu de l'activité (Figure 60).

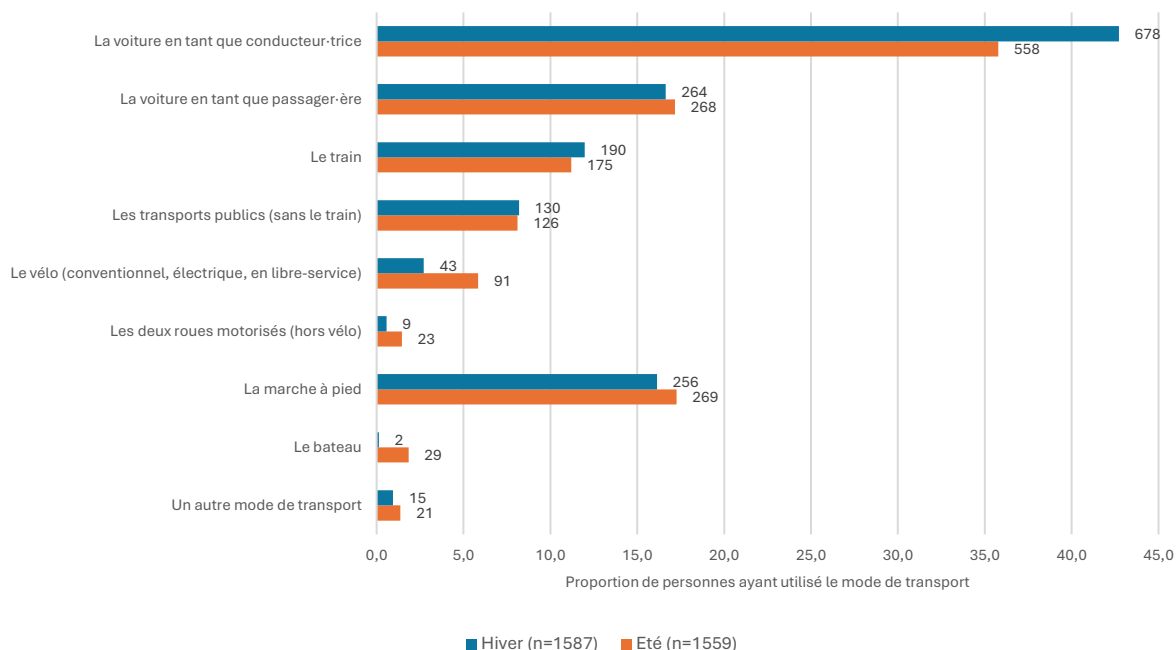


Figure 60 : Mode de transports principal pour les loisirs (en %)

En été, les modes de transport actifs comme la marche à pied et le vélo sont particulièrement prisés. La marche est utilisée par environ **17%** des répondants, ce qui la place parmi les modes de transport privilégiés pour les loisirs estivaux. Le vélo est également plus populaire en été qu'en hiver, avec une proportion de **6%**, probablement en raison des conditions climatiques favorables. C'est également le cas du bateau mais sa pratique reste marginale. La voiture domine néanmoins les déplacements estivaux, étant choisie par environ **36%** des répondants en tant que conducteur et **17%** en tant que passager. En ce qui concerne les transports publics, le train est plus utilisé que les autres types de transports publics, ce qui corrobore le constat de grandes distances de déplacements pour des activités du quotidien.

En hiver, les déplacements se concentrent encore davantage sur les modes motorisés, avec une nette prédominance de la voiture. En tant que conducteur-trice, elle est utilisée par environ **43%** des répondants, soit une proportion plus élevée qu'en été. Les déplacements à pied restent stables, représentant environ **16%** des répondants, tandis que l'usage du vélo chute à moins de **3%**, reflétant probablement l'influence des conditions climatiques hivernales. Les transports publics semblent en revanche un peu plus utilisés qu'en été. Les modes motorisés alternatifs comme le bateau et la moto, qui peuvent eux-mêmes représenter une activité de loisir, connaissent un usage encore plus limité qu'en été.

La comparaison entre les deux saisons montre une nette dominance de la voiture, particulièrement marquée en hiver, probablement en lien avec les plus longues distances nécessaires pour accéder aux destinations comme les stations de sports d'hiver. En revanche, l'été favorise davantage les modes actifs comme la marche et le vélo, grâce aux conditions météorologiques et à des activités souvent localisées plus près des lieux de résidence. Enfin, l'usage des transports publics reste relativement constant, mais légèrement plus fréquent en hiver, suggérant une utilisation accrue pour des destinations accessibles en train ou en bus et une préférence pour les modes de transports abrités.

MODES DE TRANSPORTS PAR ACTIVITES

Les deux graphiques suivants permettent de comparer les modes de transports utilisés en fonction des types de loisirs pratiqués.

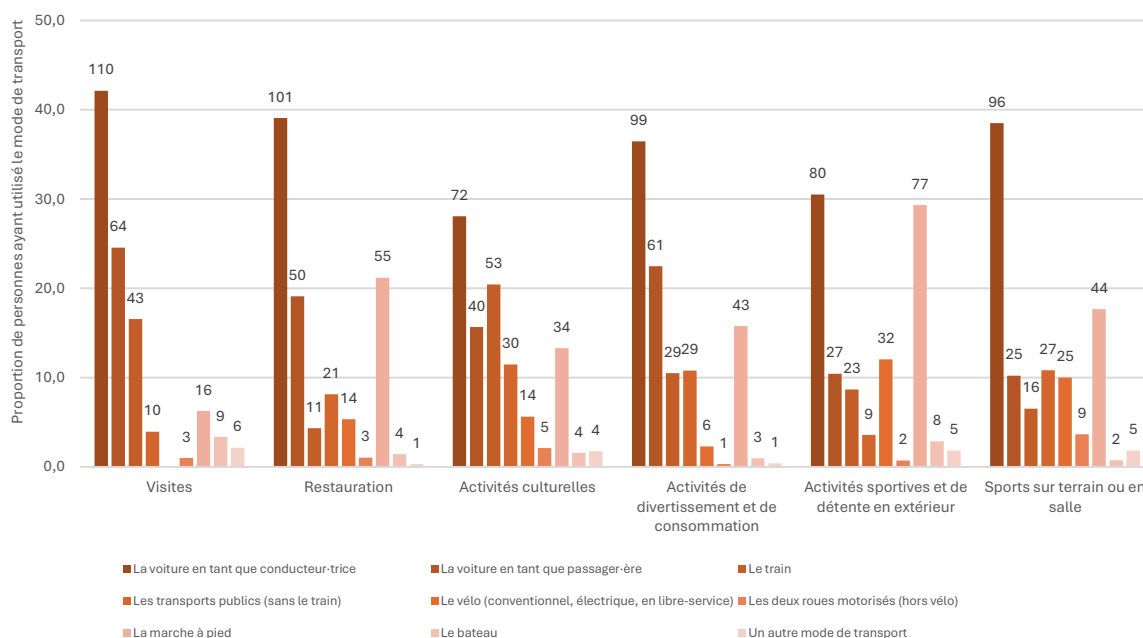


Figure 61 : Parts modales des activités de loisirs en été (en %)

Ce graphique illustre les choix modaux pour des activités de loisirs quotidiennes en été (Figure 61). Pour les visites, la voiture utilisée en tant que conducteur-trice domine, avec une proportion d'environ **40%**, suivie par son usage en tant que passager-ère. L'usage également élevé du train, comparé aux autres activités de loisirs, suggère de grandes distances de déplacements pour les visites. Pour les activités de restauration, la voiture reste le mode le plus utilisé, mais les déplacements à pied augmentent significativement, dépassant les **15%**. Cette tendance peut s'expliquer par la proximité des restaurants, mais surtout des cafés et bars, avec le domicile dans les centres-villes. Pour les activités culturelles, la voiture en tant que conducteur-trice reste majoritaire, mais l'usage des transports publics comme le train devient notable, atteignant environ **20%**. Ces modes favorisent les déplacements vers des lieux spécifiques souvent situés en milieu urbain. Les activités sportives et de détente en extérieur montrent un usage accru de la marche à pied (**29%**) et du vélo (**12%**), adapté aux activités situées à proximité ou en plein air. Enfin, les sports en salle ou sur terrain se distinguent par une forte proportion de déplacements à pied, atteignant environ 18%, reflétant la localisation souvent proche des infrastructures.

En résumé, la voiture reste le mode principal pour la majorité des activités estivales, mais la marche joue un rôle important pour des activités situées à proximité, comme la restauration et les sports. Le train et les transports publics sont davantage mobilisés pour des activités situées en milieu urbain.

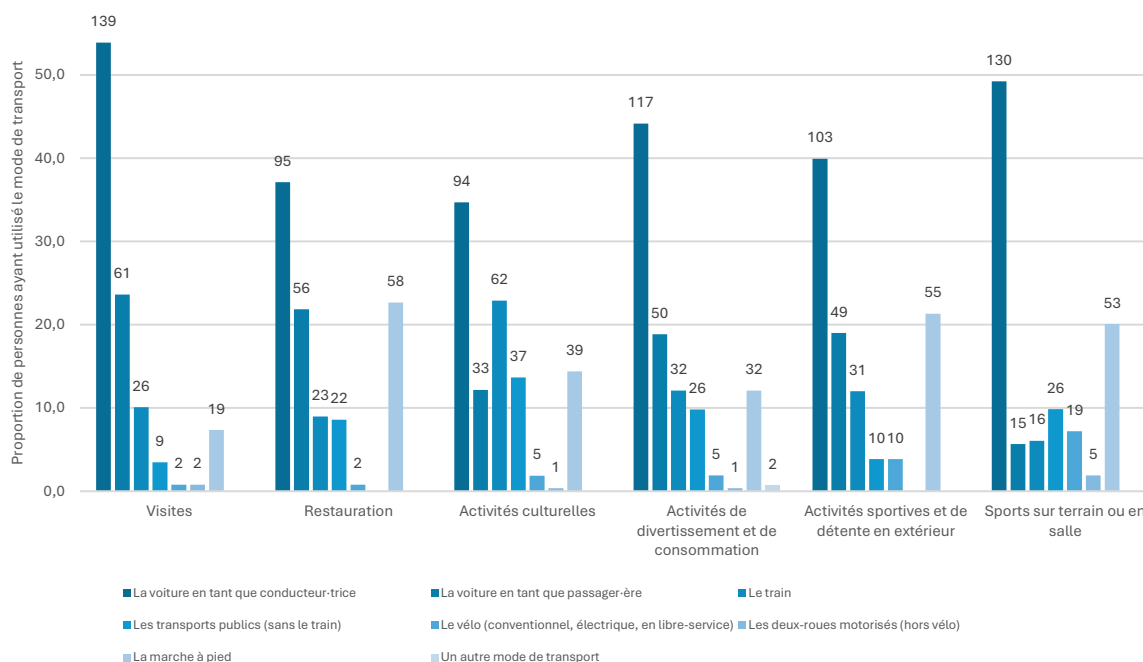


Figure 62 : Parts modales des activités de loisirs en hiver (en %)

Ce graphique illustre les proportions des différents modes de transport utilisés pour des activités de loisirs quotidiennes en hiver (Figure 62). Pour les déplacements de visites, la voiture en tant que conducteur·trice prédomine largement avec une proportion supérieure à **50%**, suivie de la voiture en tant que passager·ère et de la marche à pied (environ **10%**). Les transports publics et le train représentent des proportions limitées. Les activités de restauration démontrent une constance dans les choix modaux, tandis que les activités culturelles sont plus favorables encore à un usage de la voiture qu'en été. Enfin, pour les activités sportives, que ce soit en plein, sur terrain ou en salle, la marche atteint environ **20%**, au détriment des modes alternatifs tels que le vélo, tandis que la part de la voiture augmente également fortement. En conclusion, l'hiver est marqué par la dominance de la voiture pour les déplacements de loisirs, bien que la marche à pied conserve un rôle important pour certaines activités proches, comme la restauration ou les activités sportives.

La voiture reste dominante dans les deux saisons, particulièrement pour les visites et les activités en extérieur, mais son usage augmente en hiver à tous les niveaux, mais encore plus pour les sports de plein air, en lien avec les déplacements vers les montagnes pour les sports d'hiver. Ainsi, l'été favorise plutôt la proximité et la marche, alors que l'hiver implique plus souvent la voiture pour des déplacements plus longs.

F. TEMPORALITES

Cette section aborde la question des temporalités des activités de loisirs. Elle repose sur deux questions, la première porte sur le moment de la semaine pendant lequel l'activité de loisirs récurrente est réalisée, distinguant semaine du lundi au vendredi, et weekend. La seconde porte sur le moment de la journée pendant lequel cette même activité est réalisée. Cette approche permet de mieux comprendre comment sont réparties les activités au cours du temps et quelles activités monopolisent certains jours et périodes. Elle peut ainsi contribuer à comprendre la relation entre choix d'activités et choix de déplacements, puisque les

opportunités de loisirs, mais également de modes de déplacements, ne sont pas les mêmes au cours du temps.

ACTIVITES AU COURS DE LA SEMAINE

Cette première question est séparée en deux graphiques, afin de distinguer plus aisément la répartition des activités en été, puis en hiver. Elle repose toujours sur l'activité de loisir récurrente que les répondants doivent décrire en détail. Cette question à choix unique nécessite donc de décider quelle période de la semaine est privilégiée pour une activité de loisir récurrente. Il est donc nécessaire de prendre en compte le fait qu'une telle activité peut être réalisée à la fois en semaine et durant le weekend, alors qu'un seul choix peut ici être représenté. Cette question permet toutefois de mettre en évidence des tendances de choix de pratiques.

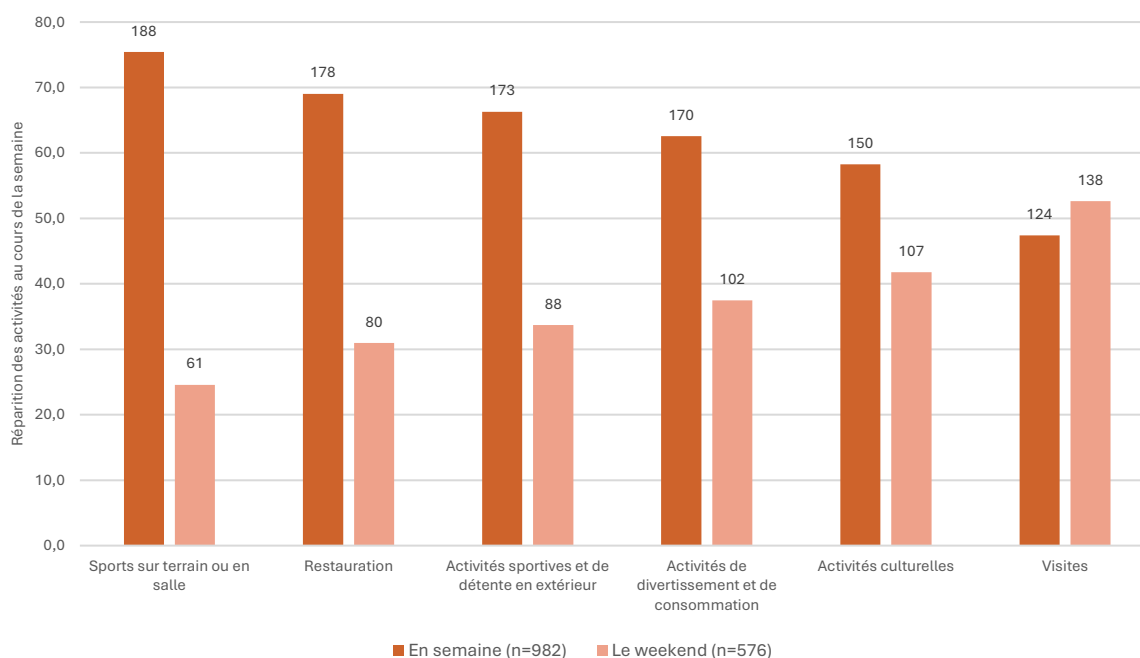


Figure 63 : Répartition des activités de loisirs au cours de la semaine en été (en %)

Ce graphique illustre la répartition des activités de loisirs au cours de la semaine et durant le weekend en été (Figure 63).

Globalement, on observe une plus grande répartition des activités durant la semaine que durant le weekend en été.

En semaine, les sports sur terrain ou en salle dominent, avec plus de **70%** des pratiquants qui les réalisent sur ces jours. Cela s'explique probablement par leur intégration dans les routines quotidiennes comme une pratique régulière, souvent en dehors des horaires de travail ou d'études. Environ **69%** des activités de restauration se déroulent également en semaine, reflétant peut-être des repas liés au travail ou des rencontres sociales après les heures de travail.

Les activités culturelles et visites sont pratiquées plus équitablement entre la semaine et le weekend, probablement en raison de leur caractère plus chronophage ou lié à des événements spécifiques comme les fêtes et festivals.

Les activités régulières et ancrées dans le quotidien, comme les sports en salle ou les repas en restauration, se concentrent en semaine. En revanche, les loisirs nécessitant plus de temps ou impliquant des déplacements plus longs, comme les visites ou les activités culturelles, sont majoritairement privilégiés le weekend.

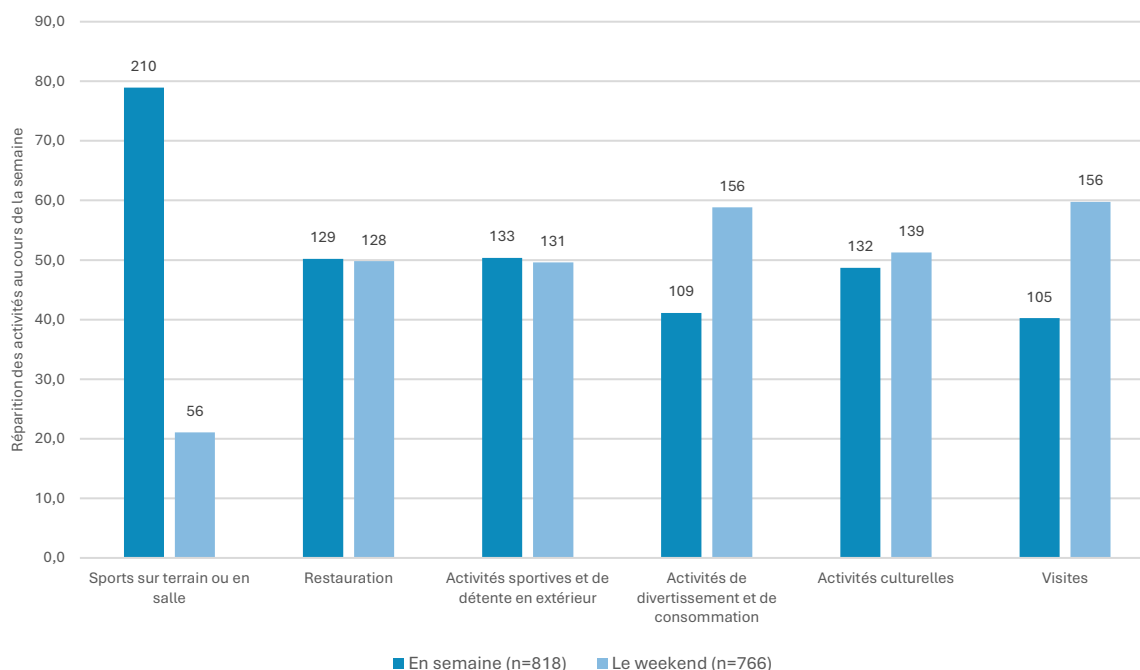


Figure 64 : Répartition des activités de loisirs au cours de la semaine en hiver (en %)

Ce graphique présente la répartition des activités de loisirs au cours de la semaine et le weekend en hiver (Figure 64).

Globalement, la répartition des activités entre semaine est bien plus équilibrée qu'en été, à l'exception des sports sur terrain ou en salle qui se renforcent pendant la semaine, avec près de **80%** des pratiquants mentionnant cette période. Cela reflète à nouveau leur caractère structuré et récurrent, souvent intégré dans les routines hebdomadaires (après le travail ou les études), renforcé par les conditions saisonnières qui privilégient d'autres types d'activités durant le weekend.

Les activités structurées et régulières, comme les sports en salle, dominent en semaine. En revanche, les loisirs nécessitant plus de temps ou liés à des déplacements, comme les visites ou les activités culturelles, sont davantage concentrés le weekend. De même, les activités sportives et/ou de détente en plein air sont aussi nombreuses en semaine que durant le weekend, car les sports d'hiver sont majoritairement réalisés durant le weekend. Cela met en évidence une répartition temporelle des loisirs influencée par les contraintes et la disponibilité temporelle hivernales.

La comparaison des deux graphiques révèle des différences notables dans la répartition des activités de loisirs entre les saisons été et hiver, mettant en lumière l'influence des conditions saisonnières sur les choix et les temporalités des activités.

En été, les activités loisirs, et notamment ceux de plein air, sont majoritairement réalisées en semaine car la longueur des journées permet d'enchaîner le travail ou les études avec une activité récréative. En hiver, les activités en intérieur (sports en salle, divertissements) prennent une place plus importante, avec une répartition temporelle plus concentrée en semaine pour les pratiques structurées, et durant le weekend pour les loisirs nécessitant plus de temps ou de déplacements. Ces contrastes montrent l'adaptation des comportements aux contraintes météorologiques et à l'offre saisonnière de loisirs.

ACTIVITES AU COURS DE LA JOURNEE

Cette seconde question est également séparée en deux graphiques afin de distinguer plus aisément les temporalités des activités de loisirs en été et en hiver. La représentation en graphe radar permet de visualiser la distribution des activités au cours d'une journée de 24h. Cette représentation ne permet pas de préciser un jour spécifique, et rassemble ici activités en semaine et en weekend.

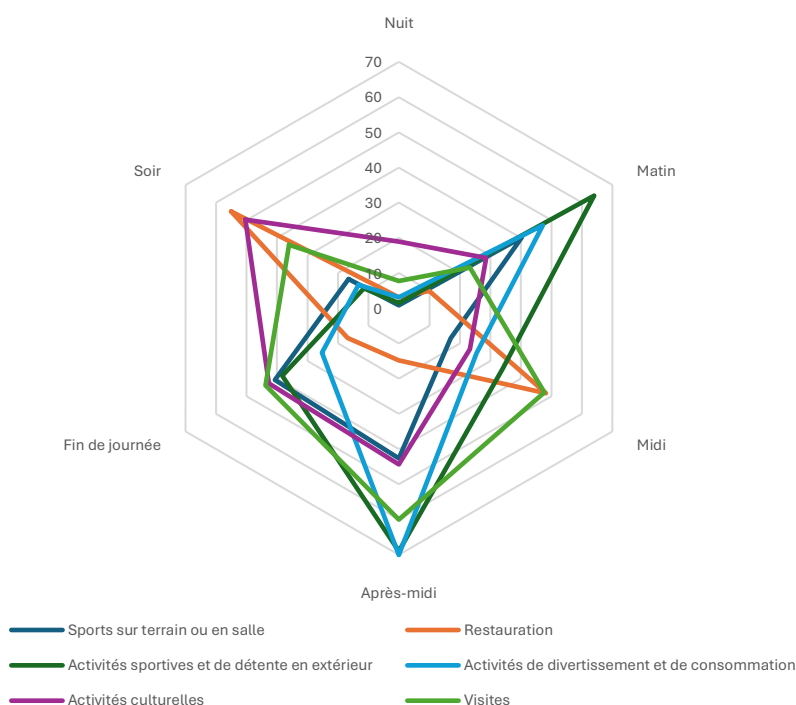


Figure 65 : Distribution temporelle des activités au cours de la journée en été (en %)

Ce graphique en toile d'araignée illustre la répartition temporelle des activités de loisirs au cours de la journée pendant l'été (Figure 65).

Les activités de loisirs montrent une forte variation en fonction des moments de la journée. La restauration se distingue avec des pics très marqués aux heures de midi et en soirée, correspondant aux heures de repas. Les activités sportives et de détente en extérieur, les activités de divertissement et de consommation, ainsi que les visites dominent nettement l'après-midi, profitant des conditions météorologiques favorables à cette période, et des heures d'ouverture des activités. Les activités culturelles et sports sur terrain ou en salle sont

réparties de manière plus équilibrée entre l'après-midi et la fin de journée, pour des activités souvent réalisées en semaine après le travail. Les activités culturelles se démarquent pendant la soirée et la nuit, ce qui correspond souvent à la tenue d'événements ou de sorties plus festives à ces moments.

Les conditions climatiques estivales favorisent les sorties en extérieur pendant l'après-midi, mais les activités culturelles et de divertissement se déplacent vers la soirée, moment où la chaleur diminue. Ce graphique montre donc une nette structuration des loisirs estivaux autour des caractéristiques temporelles, climatiques et sociales, avec une différenciation claire entre des activités diurnes et nocturnes.

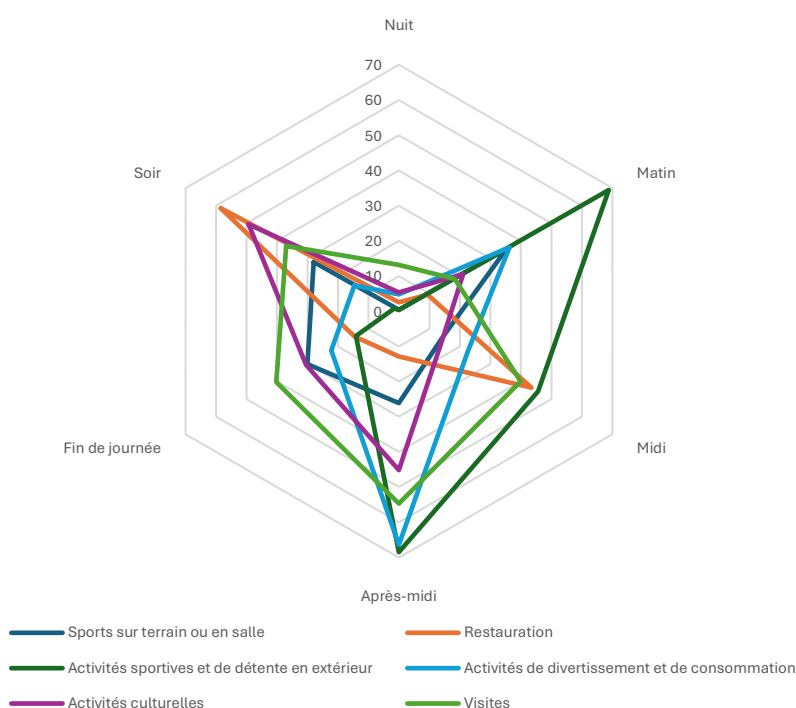


Figure 66 : Distribution temporelle des activités au cours de la journée en hiver (en %)

Ce graphique en toile d'araignée représente la répartition temporelle des activités de loisirs durant une journée d'hiver (Figure 66).

La restauration présente, tout comme en été, deux pics majeurs à midi et en soirée, correspondant aux horaires habituels des repas, reflétant une constante dans les pratiques alimentaires. Les activités sportives et de détente en extérieur ainsi que les visites culminent nettement dans l'après-midi. Cela peut être lié à des conditions climatiques plus propices durant les heures les plus chaudes et à cause de journées plus courtes. Les activités sur terrain ou en salle sont plus homogènes sur l'ensemble de la journée, avec un léger pic en fin de journée, correspondant sans doute à des habitudes après le travail ou l'école. Les activités culturelles montrent une répartition équilibrée entre l'après-midi, la soirée et la nuit. Cette répartition peut être liée à la tenue d'événements ou à des pratiques sociales favorisées en intérieur pendant les périodes froides.

En hiver, les conditions climatiques influencent fortement la temporalité. Les activités d'intérieur (culture, sports en salle) s'étendent sur une plus grande partie de la journée, alors que les activités en extérieur (visites, sports de plein air) sont plus concentrées dans les créneaux où les conditions sont les plus favorables.

La comparaison des deux graphiques, représentant la répartition temporelle des activités de loisirs en été et en hiver, met en évidence des différences significatives dans les dynamiques saisonnières. Ces variations reflètent à la fois des adaptations aux conditions climatiques et des préférences spécifiques aux périodes estivales et hivernales. Les activités sportives et de détente en extérieur ont une répartition plus étalée vers la fin de journée en été, et vers le matin en hiver, correspondant aux heures favorables à ces activités au cours de la journée en fonction des saisons. En été, le soir et la nuit sont dominés par les activités culturelles et de visites, souvent liées à une vie sociale plus intense (festivals, animations). En hiver, ces moments sont également prisés, mais de manière plus équilibrée entre différentes catégories.

Les différences saisonnières s'expliquent par les conditions climatiques (froid en hiver, chaleur en été) et la durée du jour (plus courte en hiver). Ces facteurs influencent le choix des activités et leur répartition dans la journée. L'été favorise des activités prolongées en extérieur, tandis que l'hiver incite à privilégier des créneaux plus pratiques et des activités souvent réalisées en intérieur.

Les temporalités des loisirs montrent des variations significatives selon les moments de la semaine et de la journée, influencées par la nature des activités, les contraintes saisonnières et potentiellement des caractéristiques individuelles.

En semaine, les activités accessibles et régulières, comme les sports sur terrain ou en salle, dominent, adaptées aux **rythmes quotidiens et à la proximité**. Le weekend, des activités nécessitant **davantage de temps ou de déplacements**, comme les visites et activités culturelles, sont privilégiées, indiquant une disponibilité accrue pour des loisirs exploratoires ou sociaux. Dans la journée, les activités se répartissent selon leur nature : **les sports en plein air s'adaptent aux durées du jour**, matin et après-midi en hiver, après-midi et fin de journée en été, tandis que les sports en salle ou sur terrain sont privilégiés après les heures de travail. Les activités culturelles et de visites prédominent en soirée, traduisant leur aspect social.

Des pistes d'exploration pourraient inclure une analyse des différences selon l'âge, la composition du ménage ou les préférences individuelles pour comprendre les variations dans les temporalités. Par exemple, **les familles avec enfants pourraient privilégier des activités en matinée ou après-midi pendant le weekend, tandis que les jeunes adultes favorisent les loisirs en soirée**. Les modes de transport disponibles et la localisation géographique (urbaine vs rurale) pourraient également expliquer des écarts dans les choix de temporalité.

G. ACCOMPAGNEMENT

Cette dernière section aborde la question des personnes participant aux activités de loisirs avec la personne répondant au questionnaire. Cette question est à choix multiple, ce qui signifie que le répondant peut sélectionner une ou toutes les catégories qui s'appliquent à la situation. Pour l'enquête estivale, 1'559 personnes ont répondu à cette question, en fonction du type de loisir qui leur a été attribué, et 2'205 réponses ont été sélectionnées, soit 1,4 catégories de personnes accompagnantes par répondant. Pour l'enquête hivernale, 1'583 personnes ont répondu à cette question, en sélectionnant 2'198 possibilités, soit également 1,4 catégories de personnes accompagnantes par répondant. Il n'y a donc pas de différences

significatives en termes d'échelle de diversité de groupes sociaux pour les loisirs récurrents entre les saisons.

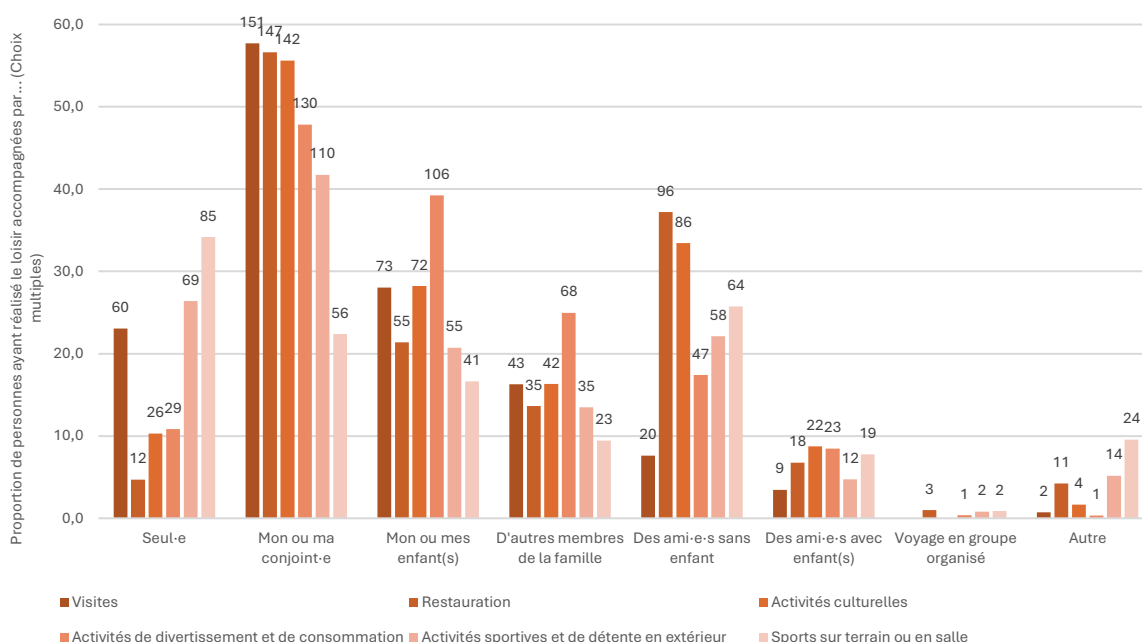


Figure 67 : Personnes avec qui l'activité de loisir est réalisée en été (en %)

Ce graphique illustre la répartition des participants accompagnant les répondants lors de leurs activités de loisirs en été (Figure 67).

Les activités en couple (avec conjoint·e) dominent largement pour tous les types de loisirs. Elles sont particulièrement marquées dans les visites (près de 60%), la restauration (plus de 55%), et les activités culturelles, qui correspondent majoritairement en été à des festivals ou des fêtes locales. Ces résultats suggèrent que ces activités sont perçues comme des moments privilégiés pour réaliser une activité avec son ou sa partenaire. Les activités pratiquées avec des ami·e·s sans enfant sont aussi significatives, notamment pour les activités culturelles et de restauration. Cela peut s'expliquer par le caractère social et collectif de ces loisirs.

Les activités pratiquées avec des enfants (propre famille ou autres membres) sont surtout représentées activités de divertissement et de consommation, qui peuvent être spécifiquement réalisés pour les enfants plutôt que pour le parent répondant au questionnaire.

Les activités solitaires restent minoritaires, mais elles sont les plus fréquentes dans les sports sur terrain ou en salle (près de 33% de ces activités sont réalisées seul). Cela traduit le caractère personnel de ces activités, souvent motivées par des objectifs individuels comme la santé ou le bien-être, et une pratique en fin de journée, entre le travail et le retour au domicile.

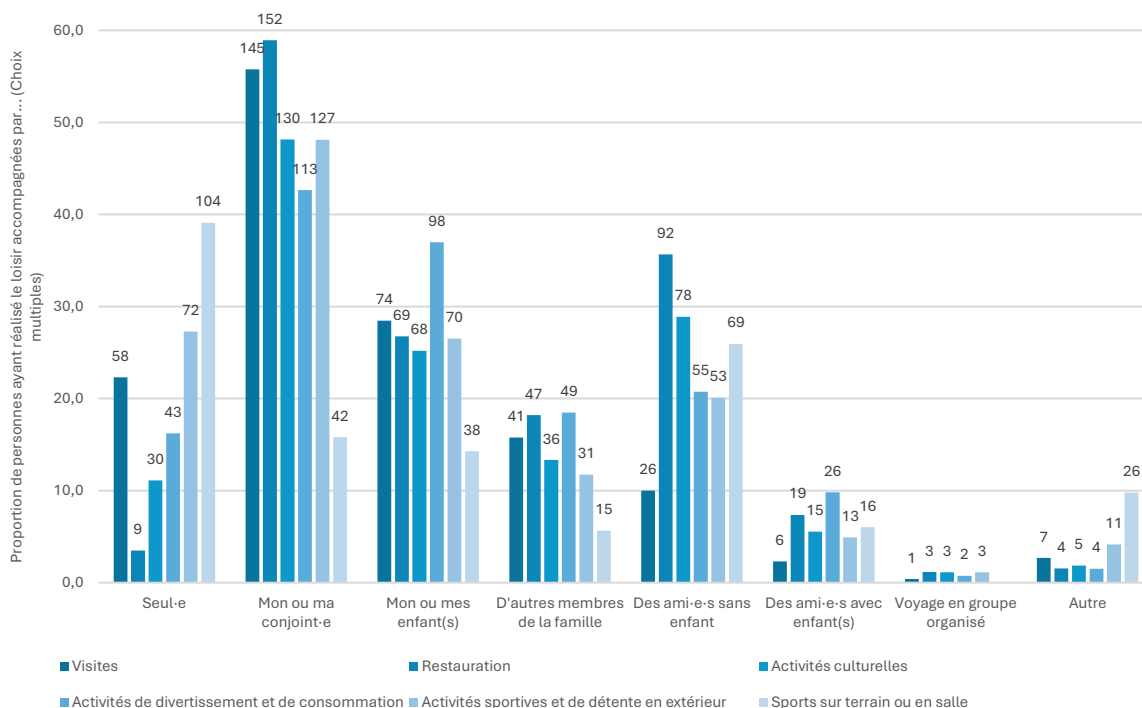


Figure 68 : Personnes avec qui l'activité de loisir est réalisée en hiver (en %)

Ce graphique montre la répartition des personnes qui accompagnent les répondants lors de leurs activités de loisirs en hiver (Figure 68).

Les activités réalisées avec le conjoint-e dominent dans presque toutes les catégories. Cela est particulièrement vrai pour les activités culturelles et de divertissement et consommation, où plus de **50%** des répondants mentionnent leur conjoint-e comme accompagnateur. Cette tendance souligne l'aspect social et partagé de ces loisirs en hiver.

Les activités avec des ami-e-s sans enfant sont également fréquentes, surtout pour les activités de restauration, avec une proportion avoisinant **35%**, mais également les sports en salle qui sont pour 25% des pratiquant réalisés avec des amis. Cela pourrait refléter une préférence pour des expériences collectives et sociales en hiver.

Les activités solitaires sont majoritairement associées aux sports en salle ou sur terrain, ce qui peut s'expliquer, comme en été, par leur caractère individuel et orienté vers la santé ou la performance. Les visites sont également notables, potentiellement des personnes vivant seules peuvent ressentir plus fortement la nécessité de réaliser ce type d'activité dans un désir de sociabilisation.

Dans les deux saisons, les activités accompagnées du conjoint-e dominent largement, surtout pour les activités culturelles, de visites, et la restauration. Cela montre une constante dans la **socialisation en couple**, quelle que soit la période de l'année. Les activités entre ami-e-s sans enfant occupent également une part importante dans les deux saisons, particulièrement pour les activités de restauration et les activités culturelles. Cela reflète l'**importance des interactions sociales** pour ces types de loisirs. Les activités solitaires sont principalement associées aux sports en salle ou sur terrain dans les deux saisons, indiquant une continuité dans la nature individuelle de ces activités.

Les loisirs quotidiens présentent des dynamiques riches et variées selon les saisons, les moments de la journée, les accompagnateurs, les types d'activités, et les déterminants de localisation. Les pistes d'actions proposées visent à mieux répondre aux attentes des usagers tout en favorisant des pratiques de loisirs diversifiées, inclusives et durables. Une compréhension fine des déterminants et une offre adaptée peuvent stimuler la participation et enrichir l'expérience de loisirs au quotidien.

1. Les différences saisonnières dans les loisirs

- En été, les activités en plein air, telles que les visites, les sports de détente en extérieur, et les activités culturelles comme les festivals, dominent. La proximité reste importante, mais la qualité du paysage et la recherche de convivialité sont davantage valorisées.
- En hiver, les activités en intérieur prennent le pas, notamment les sports sur terrain ou en salle, la restauration et les activités culturelles en lieux clos. Les considérations pratiques comme l'accessibilité en transports publics et la facilité de stationnement deviennent prédominantes.
- Pistes d'actions :
 - Développer des infrastructures adaptées aux loisirs d'extérieur en été (pistes cyclables, zones de pique-nique, espaces verts).
 - En hiver, renforcer l'accessibilité et le confort des lieux culturels ou sportifs en intérieur, par exemple via des campagnes de promotion des transports publics ou des réductions sur les activités organisées.

2. Déterminants de localisation des activités

- La proximité du domicile est un critère dominant pour toutes les activités, quelle que soit la saison. Elle est particulièrement marquée pour les activités sportives et les loisirs en semaine.
- En été, la qualité du paysage et la recherche de calme sont des moteurs importants, tandis qu'en hiver, la facilité de stationnement et l'accessibilité en transports publics prennent plus de poids.
- Les événements spécifiques (festivals, fêtes) attirent principalement en été pour les activités culturelles.
- Pistes d'actions :
 - Améliorer les espaces de proximité en les rendant plus attrayants (parcs, sentiers aménagés, installations sportives).
 - Développer des offres d'événements locaux en hiver pour diversifier les motivations, en intégrant des options accessibles aux familles.
 - Étudier la notion de proximité, qui peut différer en fonction des individus et de leurs caractéristiques sociodémographiques.

3. Modes de transport et distances

- La voiture domine largement les déplacements, en tant que conducteur ou passager, surtout pour les activités culturelles et les visites.
- La marche est privilégiée pour les activités sportives sur terrain ou en salle, ainsi que pour les loisirs proches de chez soi.
- Les distances parcourues augmentent pour les activités de détente en extérieur et les visites, notamment en hiver, en raison de la localisation spécifique des infrastructures (montagne, espaces naturels).
- Pistes d'actions :
 - Promouvoir l'usage des transports publics pour les grandes infrastructures culturelles ou sportives, en augmentant leur fréquence et leur couverture.

- Développer des réseaux de pistes cyclables sécurisées pour inciter les déplacements doux, en particulier pour les trajets courts.

4. Temporalité des loisirs au cours de la journée et de la semaine

- Les visites et les activités sportives en extérieur sont dominantes l'après-midi, en particulier en été. Les soirées sont réservées aux activités sociales comme la restauration ou les activités culturelles.
- En semaine, les sports sur terrain ou en salle sont les plus fréquents, tandis que le weekend voit une montée en puissance des visites, activités culturelles et sportives en extérieur.
- Pistes d'actions :
 - Proposer des événements ou des offres spécifiques en heures creuses (matinée ou fin de matinée) pour mieux répartir les flux de fréquentation.
 - Penser l'offre de transports en fonction des spécificités saisonnières, qui décalent les pratiques récréatives au cours de la journée en fonction de sa durée.

5. Accompagnateurs et dimensions sociales des loisirs

- Les activités en couple traduisent une valorisation du temps partagé dans des contextes culturels ou de socialisation.
- Les sorties entre amis sont marquées par une recherche de convivialité et d'interactions sociales, favorisée par les températures estivales.
- Pistes d'actions :
 - Créer des offres combinées pour répondre aux besoins des couples (soirées gastronomiques, pass culturels).
 - Développer des infrastructures familiales attrayantes, comme des aires de jeux ou des événements intergénérationnels.

Axes d'exploration et recommandations

- Explorer les différences individuelles :
 - Étudier l'influence des profils socio-économiques (revenus, éducation) sur les choix de loisirs.
 - Explorer les préférences selon les groupes d'âge, les tailles de ménage ou les professions, afin d'identifier les leviers spécifiques à chaque catégorie.
- Favoriser l'inclusivité et l'accessibilité :
 - Proposer des tarifs réduits pour les groupes sous-représentés (jeunes, familles nombreuses).
- Encourager une meilleure répartition temporelle :
 - Créer des campagnes pour inciter les loisirs en semaine ou hors des plages horaires les plus saturées, en proposant des réductions ou des événements ciblés.
 - Diversifier les activités proposées selon les moments de la journée pour répondre à des besoins variés (sports matinaux, activités culturelles en soirée).

VII. BUDGETS LOISIRS, ABONNEMENTS, ET OFFRES HIVERNALES

Cette dernière partie s'intéresse aux questions posées à la fin de l'enquête hivernale, et qui abordaient les budgets alloués aux loisirs et aux vacances en été et en hiver, puis les abonnements et forfaits ainsi que les offres promotionnelles utilisés pendant la saison hivernale. Il s'agit à travers cette étude de comprendre l'attribution des budgets loisirs entre l'été et l'hiver, ainsi que la proportion d'usage des offres et abonnements.

A. RÉPARTITION DU BUDGET LOISIRS/VACANCES

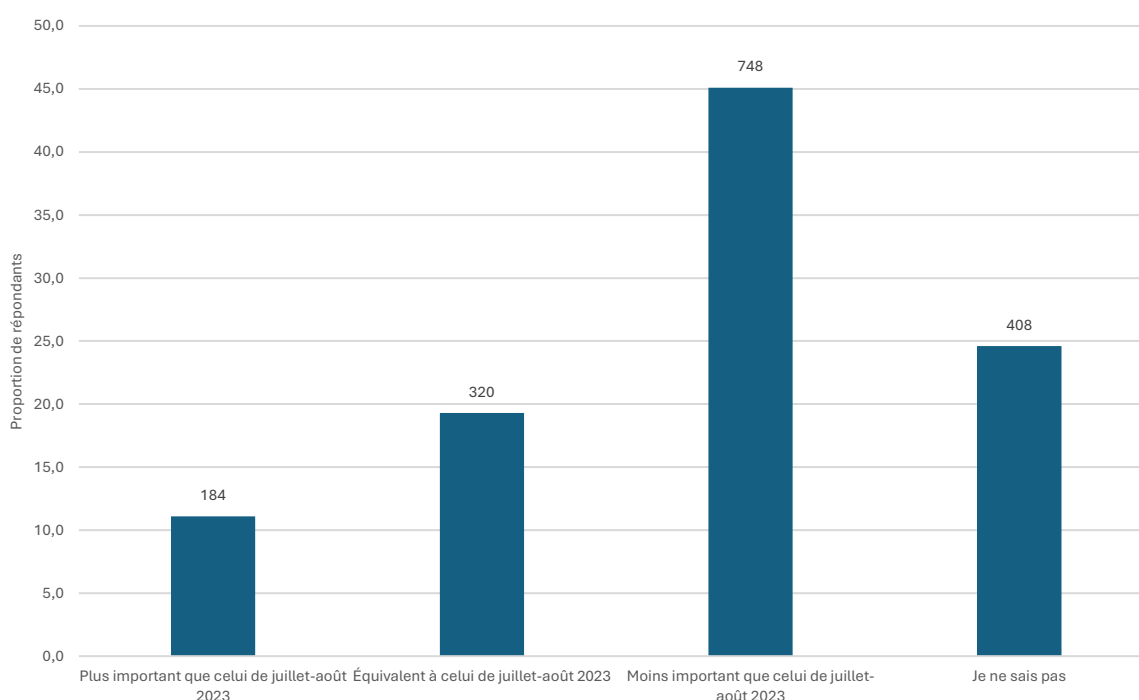


Figure 69 : Durant la période du 23 décembre 2023 au 29 février 2024, votre budget loisirs/vacances était... (en %)

Ce graphique représente la répartition des réponses à la question portant sur le budget consacré aux loisirs ou aux vacances durant l'hiver, en comparaison à celui de l'été. La catégorie la plus représentée, avec un peu moins de la moitié des répondants (**45%**), correspond aux personnes ayant déclaré que leur budget hivernal était inférieur à celui de l'été précédent. Une proportion d'environ un cinquième des participants a indiqué que leur budget était équivalent entre ces deux périodes. En revanche, seulement **12%** des répondants ont affirmé avoir dépensé davantage pour leurs loisirs ou vacances en hiver par rapport à l'été. Enfin, un quart des participants a déclaré ne pas savoir si leur budget était plus ou moins important.

Ces résultats mettent en évidence une tendance à des budgets plus réduits durant l'hiver, ce qui pourrait s'expliquer par la nature des activités hivernales, la récurrence des activités récréatives, au fait que l'été est plus propice aux vacances que l'hiver, ou bien par des contraintes économiques spécifiques à cette période de l'année. La part importante de

réponses "je ne sais pas" reflète une certaine difficulté pour une partie des répondants à évaluer précisément leurs dépenses de loisirs entre les deux saisons.

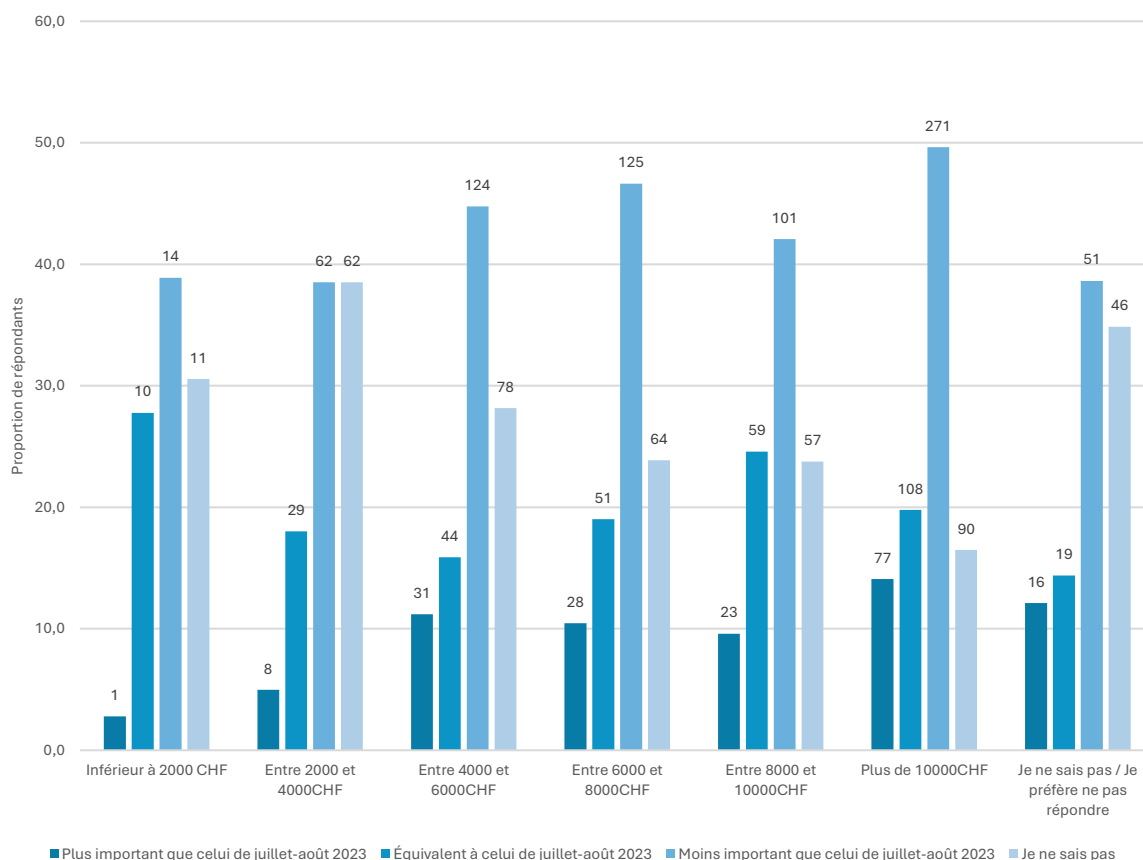


Figure 70 : Répartition du budget vacances/loisirs en fonction du niveau de revenu du ménage (en %)

Ce graphique illustre la répartition des répondants selon la tranche de budget consacrée aux loisirs ou vacances durant l'hiver, comparée à leur budget de juillet-août 2023 (Figure 70).

Les répondants dont le budget hivernal est déclaré comme « plus important » sont plus nombreux dans la tranche budgétaire la plus basse (moins de **6'000 CHF**). À l'inverse, ceux ayant un budget estival « plus important » sont majoritairement représentés dans les tranches élevées. Par ailleurs, une proportion significative des répondants préfère ne pas répondre ou indique ne pas savoir, surtout pour les budgets les plus bas.

Les hypothèses qui peuvent expliquer ces comportements incluent les contraintes saisonnières et économiques. Les budgets élevés en hiver pourraient refléter des activités coûteuses telles que les sports d'hiver ou les séjours en montagne, qui nécessitent des équipements et des infrastructures spécifiques, mais également une propension plus faible à partir en vacances en été, réduisant donc l'écart budgétaire entre les deux saisons. Le grand nombre d'indécis pourrait traduire une difficulté à segmenter précisément les dépenses de loisirs et vacances dans des contextes variés.

B. ABONNEMENTS, FORFAITS, ET OFFRES PROMOTIONNELLES

Cette section concerne les abonnements, forfaits, et offres promotionnelles relatives aux stations de ski. Seuls sont concernés les répondants ayant indiqué avoir réalisé ce type d'activité durant l'hiver, soit 589 personnes, l'équivalent de **36%** de l'effectif.

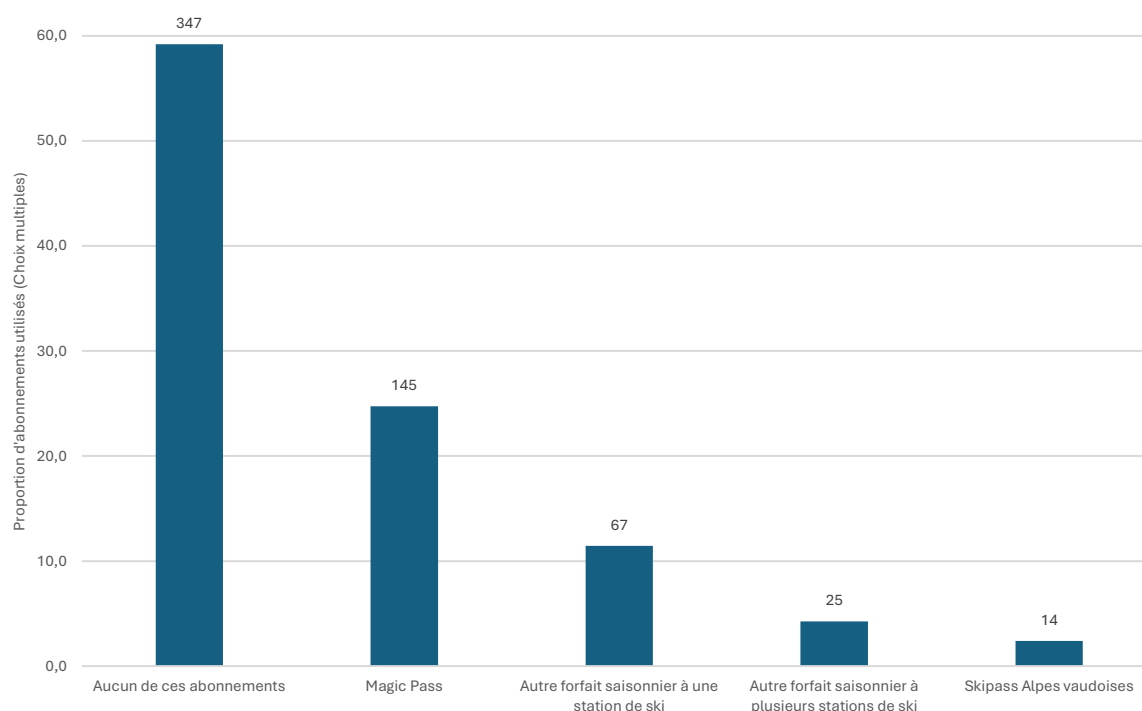


Figure 71 : Abonnements et forfaits de stations utilisés pendant l'hiver par les personnes déclarant une activité récurrente de sports d'hiver (en %)

Ce graphique met en évidence les types d'abonnements et forfaits utilisés par les répondants pratiquant régulièrement des sports d'hiver (Figure 71).

Une majorité significative (près de **60%**) déclare ne pas utiliser d'abonnement spécifique, préférant potentiellement des forfaits journaliers ou d'autres arrangements plus ponctuels. Parmi les options d'abonnement, le Magic Pass est le plus utilisé, représentant environ **25%** des répondants, ce qui reflète sa popularité et sa polyvalence grâce à son accès à de nombreuses stations. Les forfaits saisonniers à une seule station de ski sont également relativement courants, représentant environ **11%** des répondants. Cela peut indiquer une préférence pour des stations locales ou des engagements à plus long terme dans des stations spécifiques. Les forfaits multi-stations, comme ceux qui incluent plusieurs domaines skiables ou des offres régionales telles que le Skipass Alpes vaudoises, sont nettement moins fréquents, utilisés respectivement par environ **4%** et **2%** des répondants.

Ces résultats pourraient refléter une segmentation du marché des sports d'hiver, où une part importante de pratiquants privilégie la flexibilité ou des options ponctuelles, tandis qu'une autre partie, plus investie, opte pour des abonnements offrant des avantages économiques ou une diversité d'accès. Les préférences pour le Magic Pass pourraient s'expliquer par sa couverture étendue et son coût compétitif, rendant cette offre particulièrement attractive pour les skieurs réguliers souhaitant varier les destinations. Hypothétiquement, l'absence d'abonnement chez une majorité des répondants pourrait également refléter des pratiques plus occasionnelles ou des contraintes économiques. Cela suggère que des offres modulables ou à la carte pourraient

combler un besoin chez cette population. Une exploration plus approfondie des motifs (proximité des stations, fréquence de pratique, coût perçu des abonnements) permettrait de mieux comprendre ces choix.

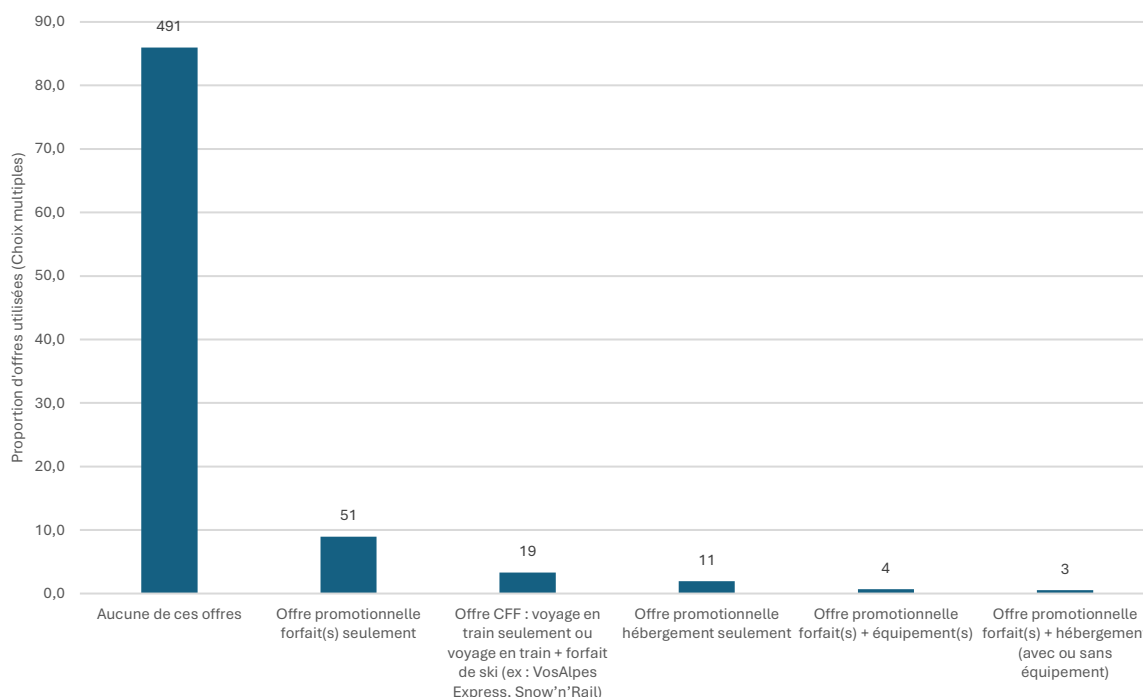


Figure 72 : Offres promotionnelles ou combinées utilisées pendant l'hiver par les personnes déclarant une activité récurrente de sports d'hiver (en %)

Ce graphique révèle l'utilisation d'offres promotionnelles ou combinées par les personnes déclarant une pratique régulière des sports d'hiver (Figure 72).

Une très grande majorité des répondants, représentant près de **85%** des pratiquants de sports d'hiver, indique ne pas avoir utilisé de telles offres, soulignant une préférence pour d'autres modalités de réservation ou une méconnaissance des opportunités disponibles. Parmi les offres utilisées, celles liées uniquement à des forfaits promotionnels sont les plus populaires, mais concernent seulement environ **9%** des répondants. Ces résultats suggèrent que l'accès à des informations sur ces offres pourrait être insuffisant, ou ces dernières pourraient être perçues comme peu adaptées aux besoins des pratiquants. La flexibilité et l'autonomie dans la planification pourraient être privilégiées par les skieurs réguliers, qui préfèrent composer eux-mêmes leurs séjours.

Alors que les budgets loisirs/vacances sont en moyennes plus importants en été qu'en hiver, les plus petits revenus ont un budget plus souvent équilibré entre les saisons, et une proportion significative de la population ne sait pas les comparer.

En revanche, les abonnements et offres promotionnelles spécifiques aux sports d'hiver ne sont utilisés que par une proportion marginale de la population.

Pour augmenter l'adoption de ces offres, il serait pertinent d'améliorer leur visibilité, de proposer des formules plus flexibles et adaptées à différents profils (familles, groupes, individuels) et de renforcer les partenariats locaux, notamment avec les transporteurs et les prestataires d'équipement. Ces résultats soulignent un enjeu crucial : la nécessité d'élargir l'accès aux sports d'hiver en développant des solutions économiques adaptées à différents publics. Les actions prioritaires incluent la création d'offres accessibles, la simplification des abonnements, et une meilleure communication sur les avantages des formules existantes. Répondre à ces défis pourrait renforcer la fréquentation des stations et encourager une pratique régulière, tout en réduisant les inégalités d'accès.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Ces deux enquêtes portant sur les mobilités de loisirs estivales et hivernales permettent de mettre en évidence de nombreux phénomènes qui peuvent servir de guides vers (i) des travaux plus avancés expliquant les comportements de déplacements, (ii) une meilleure connaissance des spécificités saisonnières des mobilités de loisirs, (iii) une meilleure prise en compte des loisirs dans les politiques de transports.

En effet, ces deux enquêtes ont porté sur trois volets, qui chacun, démontrent les caractéristiques propres aux durées des déplacements récréatifs.

Les courts séjours et les excursions montrent des spécificités saisonnières en termes de :

- Motifs avec un été marqué par les événements en plein air et un hiver par les regroupements familiaux
- Modalités de transports avec un été pendant lequel le déplacement est une activité en soi permettant de profiter du paysage, et hiver pendant lequel le déplacement est utilitaire, seulement nécessaire pour atteindre sa destination

Les excursions montrent également des potentiels d'adaptations de l'offre de transports pour capter plus efficacement les excursionnistes dans des modes autres que l'automobile :

- Les choix de localisation sont influencés par la proximité, mais également par le paysage en été, et par les activités proposées en hiver
- Les transports publics sur le lieu de l'excursion sont plébiscités, et donc des leviers potentiels de report modal
- La semaine, du lundi au vendredi, est également une période propice aux excursions, surtout en été

Les loisirs quotidiens montrent eux d'autres caractéristiques :

- Soumis à un désir de proximité au domicile, ils sont malgré tout très diffus dans l'espace
- Les saisons sont également vectrices de comportements différents, avec des activités plus souvent en semaine pendant l'été
- L'hiver, soumis au climat et à l'attractivité des sports d'hiver en montagne, est particulièrement marqué par un usage intense de la voiture, renforcé par le recours très faible aux offres combinées transports + loisirs.

Ces deux enquêtes portant sur les mobilités de loisirs estivales et hivernales permettent de mettre en évidence de nombreux phénomènes dictés par des déterminants variés tels que la saisonnalité, la structure socio-économique, les préférences individuelles et les contraintes territoriales, qui peuvent servir de guides vers (i) des travaux plus avancés expliquant les comportements de déplacements, (ii) une meilleure connaissance des spécificités saisonnières des mobilités de loisirs, (iii) une meilleure prise en compte des loisirs dans les politiques de transports.

Ces activités reflètent des comportements diversifiés mais structurés autour de quelques grandes tendances. La conclusion qui suit se propose de synthétiser les résultats en abordant les déterminants des comportements, les principaux enjeux identifiés, et enfin, en formulant des pistes d'action pour répondre à ces défis.

❖ **Déterminants des comportements en matière de séjours, excursions et loisirs quotidiens**

➤ **Influence de la saisonnalité**

La saisonnalité joue un rôle déterminant dans la nature et la temporalité des activités. En été, les comportements se caractérisent par une mobilité accrue, une diversité d'activités et de localisations, ainsi qu'une valorisation des expériences en extérieur, telles que les visites, les activités sportives en plein air ou les loisirs culturels. L'accent est mis sur la convivialité, l'exploration et l'accès à des paysages de qualité. En hiver, les activités sont davantage orientées vers les sports d'hiver et des loisirs plus structurés autour d'offres stationnaires, ce qui reflète des choix plus contraints par les conditions climatiques et les infrastructures disponibles.

➤ **Temporalité des loisirs**

Les loisirs suivent une structuration temporelle spécifique. En semaine, les activités sont concentrées en fin de journée, en particulier pour les loisirs quotidiens comme les sports en salle ou la restauration. Le week-end, en revanche, les pratiques s'étalent davantage sur la journée, permettant des excursions plus longues et une fréquentation accrue des activités culturelles ou de divertissement. Cette structuration reflète des ajustements aux rythmes de travail et aux obligations familiales.

➤ **Impact des préférences individuelles**

Les choix d'activités et de destinations dépendent fortement des préférences individuelles, telles que la recherche de proximité, la qualité des paysages, ou la sociabilité. Par exemple, les activités sportives en salle attirent principalement des participants cherchant des loisirs réguliers et pratiques, proches du domicile, tandis que les excursions ou visites sont souvent motivées par l'envie d'évasion et de découverte. La composition du ménage influence également les comportements, avec une prédominance des activités réalisées en couple et/ou entre amis.

➤ **Rôle du budget**

Les comportements en matière de séjours et de loisirs sont fortement influencés par le niveau de budget disponible. Une proportion importante de ménages, notamment ceux à faible revenu, limite ces activités hivernales, ce qui accentue l'inégalité d'accès aux loisirs. Les dépenses en été, en revanche, tendent à être mieux réparties, favorisant une plus grande inclusion. Les ménages à budget élevé peuvent aussi avoir davantage la possibilité de profiter des offres premium, comme les abonnements saisonniers ou les forfaits multi-activités, tandis que d'autres privilégient des loisirs plus locaux ou réduisent leur fréquence de pratiques.

❖ **Enjeux soulevés par les résultats**

➤ **Concentration des loisirs dans le temps**

La répartition temporelle des loisirs met en évidence une concentration excessive des activités sur des plages horaires spécifiques, notamment le week-end en hiver ou en fin de journée pendant l'été. Cela peut contribuer à la saturation des infrastructures et réduit la flexibilité des participants, limitant ainsi l'accès à des expériences plus variées. Ces phénomènes sont particulièrement visibles en hiver, où l'offre se concentre davantage sur les stations.

➤ **Dépendance à la voiture**

Les modes de transport utilisés pour les loisirs révèlent une forte dépendance à la voiture, que ce soit en tant que conducteur ou passager. Cela reflète à la fois un manque d'alternatives viables, notamment en transport public, et des choix influencés par des facteurs pratiques comme la commodité et les contraintes horaires, ainsi que d'accessibilité aux espaces naturels et de montagne.

➤ **Inégalités d'accès aux loisirs**

Les résultats mettent en lumière des disparités importantes en matière d'accès aux loisirs. Ces inégalités peuvent être liées au budget, mais aussi à des facteurs géographiques et à l'insuffisance d'infrastructures attractives à proximité. Les sports d'hiver, par exemple, restent majoritairement réservés aux ménages aisés, alors que les ménages modestes privilégient d'autres formes de loisirs.

➤ **Sous-utilisation des offres promotionnelles**

Malgré l'existence d'abonnements et d'offres combinées (Magic Pass, Snow'n'Rail, etc.), leur utilisation reste limitée. Cela reflète un manque de visibilité ou une inadéquation de ces dispositifs aux besoins des différents segments de la population. Les ménages à faible budget, notamment, ne semblent pas bénéficier pleinement des opportunités offertes.

❖ **Pistes d'action pour répondre aux enjeux**

➤ **Développer des offres inclusives et accessibles**

Il semble nécessaire de proposer des formules de loisirs adaptées aux besoins de publics diversifiés. Cela pourrait inclure des abonnements modulables ou des offres promotionnelles ciblées, accessibles aux ménages à faible budget. Par exemple, un système de tarification progressive ou d'offres ciblées basées sur les revenus pourrait réduire les inégalités d'accès aux sports d'hiver ou aux activités culturelles.

➤ **Renforcer la communication sur les dispositifs existants**

Les abonnements et offres promotionnelles existants doivent être mieux valorisés. Une campagne de communication, associée à des partenariats avec les collectivités locales et les acteurs privés, pourrait accroître leur visibilité et encourager leur utilisation. Les plateformes numériques pourraient également simplifier l'accès à ces offres en centralisant l'information.

➤ **Encourager la diversification temporelle des loisirs**

Pour réduire la concentration des loisirs sur des périodes spécifiques, il serait pertinent d'encourager des pratiques plus flexibles. Cela pourrait inclure des incitations tarifaires pour des activités en semaine ou hors des plages horaires traditionnelles. Les entreprises pourraient également être invitées à promouvoir des horaires de travail aménagés, favorisant une meilleure répartition des loisirs.

➤ **Investir dans des infrastructures de transport durable**

Le développement d'alternatives à la voiture est une priorité. Cela inclut l'amélioration de l'accès aux stations de ski et aux sites culturels par des transports publics fréquents et abordables, ainsi que la promotion de solutions combinées comme le Snow'n'Rail. Par ailleurs, des infrastructures locales favorisant les déplacements doux (vélo, marche) pourraient encourager des pratiques plus durables sur le lieu des séjours ou des excursions.

➤ Adapter les offres aux temporalités saisonnières

Enfin, les différences saisonnières identifiées dans les pratiques de loisirs doivent guider l'adaptation des offres. En été, l'accent pourrait être mis sur les activités exploratoires et conviviales, avec une valorisation des paysages et du patrimoine. En hiver, il s'agit de diversifier l'offre au-delà des sports d'hiver, en intégrant des expériences accessibles et variées, comme les loisirs culturels ou les activités en intérieur.

❖ Conclusion

Les enquêtes estivales et hivernales offrent une vision complémentaire des pratiques de loisirs, mettant en évidence les spécificités saisonnières et les comportements des répondants. Parmi les avantages qu'elles comportent, elles permettent de saisir la diversité des activités pratiquées à des périodes souvent peu étudiées, notamment du point de vue des résidents. Cette segmentation saisonnière offre une compréhension fine des dynamiques temporelles, des motivations et des contraintes, à des périodes où les opportunités récréatives sont nombreuses, et variées, en termes d'activités et de localisations. De plus, les enquêtes captent une variété de profils sociodémographiques, ce qui permet d'identifier les inégalités d'accès et les variations des pratiques selon les groupes sociaux, budgets ou modes de vie.

Cependant, les deux enquêtes présentent également des limites. La saisonnalité des réponses peut biaiser la perception des pratiques annuelles, en accentuant les activités caractéristiques de chaque période tout en occultant celles qui sont moins fréquentes. Enfin, certaines activités plus marginales ou non saisonnières sont peu représentées, réduisant leur visibilité dans les résultats. Ces enquêtes offrent donc une richesse analytique peu commune sur le sujet des pratiques récréatives, mais nécessitent une interprétation prudente des résultats, tenant compte des biais méthodologiques et saisonniers.

Pour conclure, les pratiques de séjours, d'excursions et de loisirs quotidiens révèlent des dynamiques complexes, façonnées par des contraintes économiques, temporelles et territoriales. Si ces activités jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie et la cohésion sociale, elles mettent également en évidence des défis importants, notamment en matière d'inclusion, de durabilité et d'équité. En adoptant une approche proactive et concertée, les pistes d'action proposées visent à favoriser une pratique des loisirs plus accessible, durable et adaptée aux besoins de chacun, contribuant ainsi à un développement équilibré des territoires et à une amélioration globale du bien-être des populations.



EPFL